

la revue

Le magazine de la l'Association musulmane Ahmadiyya de France

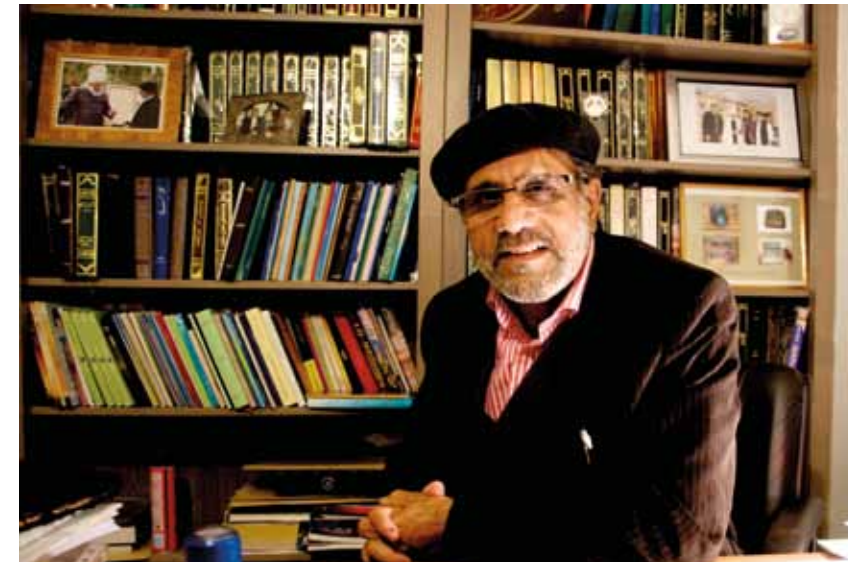
NOUVEAUX HORIZONS

AMOUR
POUR
TOUS
HAINE
POUR
PERSONNE



PLUS QU'UNE DEVISE,
UNE IDENTITÉ

le mot du Président



Assalam Aleikum w. w.,

Par la grâce d'Allah, je voudrais présenter mes félicitations à la Communauté Ahmadiyya de France mais aussi à Communauté Ahmadiyya du monde entier car nous avons réussi à acheter un très grand terrain de quelque 55 000 m² à Trie-Château dans l'Oise. Le Calife a attribué à ce terrain le nom de « Bait ul Ata », qui signifie la maison qu'Allah nous a donnée. Ce terrain sera désormais la venue des grands événements de la l'Association Ahmadiyya de France, à savoir la Jalsa (Convention annuelle) et les l'itemas des Khuddam, Ansars et Lajnas (compétitions sportives, religieuses et spirituelles des organisations auxiliaires de la communauté) et bien sûr d'autres programmes de grande envergure.

Les travaux d'aménagement ont déjà démarré et j'espère inshAllah que d'ici un an, nous en ferons quelque chose de très avenant, avec la construction notamment d'un terrain de football, mais aussi d'une salle de sport sur le site. Je demande à tous nos membres de prier pour que ce terrain soit béni et qu'il devienne un lieu qui fait rayonner les valeurs humaines. Les activités de notre association vont complètement changer et seront désormais facilitées puisque nous aurons beaucoup plus de place qu'auparavant pour organiser en toute sérénité divers programmes et les innover. Déjà la superficie totale de ce qui est déjà construit sur le terrain totalise plus 4500 m². C'est immense. Il y a de grandes salles et une énorme surface et j'espère inshAllah qu'il y aura plein de projets à l'avenir.

Il faut que nous soyons actifs et motivés car il y aura beaucoup de travaux et de réparations à y faire et bien sûr il faut beaucoup de prières car nous sommes une communauté spirituelle et nous croyons sincèrement qu'il y a un Dieu qui nous aide car le prix que nous avons payé pour acquérir ce site était exceptionnel.

Pour finir, le Ramadan va bientôt commencer. Nous devons durant ce mois plus que d'ordinaire nous amener à accentuer nos prières pour le monde musulman qui souffre beaucoup. C'est le message que je veux passer pour ce Ramadan : concentrons nous et demandons à Allah de nous aider.

L'Amir de France



p.6 Courrier des lecteurs
p.8 La photo
pp. 9 En bref

pp.
9-27

Actualités

p. 28 Jésus n’est pas mort sur la croix, le point de vue d’un cardiologue

p. 32 Les femmes dans le Saint Coran

Dossier spécial
L’Ahmadiyya s’installe à Trie-Château dans l’Oise



p. 38

Premier centre de l’Ahmadiyya en France d’Outremer



p. 64



Le déluge mythe ou réalité?

p. 52 Qui était Noé?
p.58 Essai Puntion divine ou catastrophe naturelle? Caractéristiques distinctives des punitons divines

p.63 Le verset

p. 68 Le djihad en Islam

“CELUI QUI FAIT LA GUERRE AUJOURD’HUI AU NOM DU DJIHAD EST L’ENNEMI DE DIEU ET CELUI QUI A UNE TELLE SORTE DE CROYANCE REJETTE LE SAINT PROPHÈTE (P.S.S.L)”
HADHRAT MIRZA GHULAM AHMAD DE QADIAN

p. 80 L’Islam & la démocratie

p. 88 Extraits des sermons du vendredi du Calife



p. 110 Littérature : La biographie détaillée du Messie Promis : La vie d’Ahmad

p. 114 En images
La Conférence interreligieuse annuelle 2014



Qui sommes-nous?

la revue
Périodique quadrimestriel publié par l’Association musulmane Ahmadiyya de France (AMAF)
52-54 rue Louis & G rald Donzelle
95390 Saint Prix

Directeur de la publication
ASHFAQ RABBANI
R daction en chef, design & mise en page
TARIQ JOWAHIR
Couverture & illustrations
BILAL MALIK

R vision th matique
NASEER AHMAD
Impression & diffusion
ATA-UL-HAQ KPONOU

Ont particip     ce num ro :
DR IDRIS KON  ,
MAIDA SOILIH
SHEIK ALBERT
HADI ISHTIAQ

Remerciements  
ATA-UL QAYOOM
(FRENCH DESK UK)
pour les traductions des sermons du vendredi du Calife

Pour nous faire part de vos remarques ou pour proposer un article,  crivez-nous   :
larevue@ahmadiyya.fr

La r daction prend l’enti re responsabilit  du contenu imprim  dans ce num ro

Poème

Nous publions ci-dessous un poème pour enfants, composé par un de nos lecteurs.

N'oubliez jamais qui vous êtes. Et vous parviendrez à surmonter toutes les difficultés de la vie
NN'oubliez jamais qui vous êtes et les trésors de la terre vous découvrirez
NN'oubliez jamais qui vous êtes et les portes du Ciel vous seront toujours grandes ouvertes
NN'oubliez jamais qui vous êtes et du monde vous serez toujours maître
N'oubliez jamais qui vous êtes et jamais de rien ni personne vous serez esclave
Mais si Satan et ses armées vous faisiez perdre votre identité Alors dans votre tristesse et votre chagrin rappelez-vous Mon Ami Et vous trouverez en Lui
inchAllah ce trésor caché que je vous ai légué à la naissance
En entonnant l'Adhan et l'Iqamat dans vos oreilles de nouveaux nés
Béni soit donc ce jour
Gloire à Celui qui veille sur nous avec Amour



Sous le signe de l'expansion

L'Ahmadiyya poursuit son petit bonhomme de chemin dans la francophonie. En France métropolitaine, l'Association musulmane Ahmadiyya (l'AMAF) a enfin trouvé un site à la hauteur de ses ambitions à Trie-Château dans l'Oise (voir notre dossier spécial) pour héberger les grands événements de la Communauté. A Strasbourg, sauf un gros couac dans la dernière ligne droite, la Communauté devrait obtenir, dans les mois à venir, le permis de construction d'une mosquée dessinée avec deux dômes visibles de l'extérieur. Un événement attendu depuis des lustres par la branche Ahmadiyya strasbourgeoise. Ailleurs, l'AMAF a procédé à l'achat d'un centre à Cayenne en Guyane en début d'année, le premier de l'histoire en France d'outre-mer. D'autres projets d'expansion sont également prévus dans le monde francophone, notamment à Andorre, Monaco et au Luxembourg et l'Ahmadiyya continue de toucher les coeurs dans d'autres pays du Maghreb. Une ère de progrès, après des années de statu quo, qui ne surprend guère les Ahmadis qui ont l'intime conviction que le Messie Promis, Hadhrat Mirza Ghulam Ahmad, de Qadian, avait reçu une révélation à l'effet que Dieu répandrait ce message jusqu'aux confins de la terre et qui prouve que dans le fait religieux, la patience est une vertu clé. Ce trimestre, nous avons eu droit à la sortie d'un film sobrement intitulé 'Noé' qui, comme son nom l'indique, retrace la vie du patriarche antédiluvien. Suite aux polémiques que le film a suscitées, La Revue vous propose une série de trois articles sur cet épisode fondamental de l'histoire des religions. Enfin, avec la recrudescence des départs de 'djihadistes' français et européens pour la Syrie ces derniers mois, nous vous proposons un article extensif sur la véritable compréhension du djihad, une question ô combien mal comprise par toutes les forces en présence. Bonne lecture.



Sir Muhammad Zafrullah Khan, un des plus éminents Ahmadis de l'histoire, qui fut le premier ministre des affaires étrangères du Pakistan, Président de la 17^{ème} Assemblée générale des Nations Unies & Président et juge de la Cour Pénale Internationale de la Haye rencontrant le Président américain John Fitzgerald Kennedy en 1962 pour parler du problème kashmirien.

Evènement

Première réunion de l'histoire de Normandie



Le dimanche 16 mars 2014 était à marquer d'une pierre blanche pour l'Association musulmane Ahmadiyya de France. Elle organisait en effet ce jour-là la toute première réunion de l'histoire en Normandie dans la ville de Caen. Le Président de l'AMAF, M. Ashfaq Rabbani, avait fait le déplacement à cette

occasion. « Désormais, la graine est plantée et les membres de l'Association Ahmadiyya arroseront celle-ci de leur amour et de leur dévotion pour l'humanité. Partout où elle s'installe dans le monde, l'Association Ahmadiyya œuvre pour le bien être d'autrui et pour la paix dans le monde et entre les différentes religions. Aujourd'hui, la Normandie se voit dotée de représentants de l'Islam véritable, celui de la patience, de la tolérance et du partage, » a déclaré François Abdus Salam Huet, Secrétaire général de la branche nouvellement créée.

Projet en phase finale

Bientôt une mosquée à deux dômes à Strasbourg?



L'Association musulmane Ahmadiyya de Strasbourg a déposé une demande de permis de construction d'une mosquée sur son terrain. Elle a reçu une première réponse de la part de la mairie, qui ne s'est pas opposée au plan architectural proposé par l'Association et à la présence de deux dômes visibles de l'extérieur. La seule pierre d'achoppement demeure le

parking. La mairie a demandé à avoir des éclaircissements sur le nombre de voitures qui pourront y être garées avant de donner sa réponse finale, en écho aux interrogations du Calife qui avait posé la même question avant de donner son aval. « Le Calife m'avait demandé de calculer le nombre de voitures qui pourront se garer là-bas avant de faire la demande. La première chose que la mairie nous a demandée était le croquis et le nombre de places de parking ! Nous leur avons fourni les documents et l'architecte a dessiné 50 places sur ce terrain. On attend la réponse. D'ici trois mois je pense que la décision sera entérinée, puis nous pourrions commencer la construction. Je suis confiant car nous avons de bonnes relations avec le maire de la ville », a déclaré M. Ashfaq Rabbani, Président de l'Association musulmane Ahmadiyya de France.

Deuxième cérémonie de remise des diplômes de l'Université des missionnaires du Royaume-Uni

20 élèves missionnaires reçoivent leurs diplômes de fin d'études des mains du Calife



La deuxième cérémonie de remise des diplômes de la Jamia Ahmadiyya (Université spécialisée dans la formation des missionnaires ahmadis) du Royaume-Uni qui s'est tenue le 11 janvier 2014 dans les locaux de l'Université à Haslemere dans le Surrey a mis à l'honneur 20 diplômés qui ont reçu officiellement leur « Shahid Degree » (équivalent d'un master, concrétisant la fin du cycle d'enseignement supérieur) des mains du cinquième Calife Hadhrat Mirza Masroor Ahmad.

Ces derniers sont désormais inscrits comme missionnaires officiels de la Communauté musulmane Ahmadiyya.

Après la remise des diplômes, le Chef spirituel de la Communauté Ahmadiyya a prononcé un discours inspirant dans lequel il a rappelé aux diplômés leurs énormes responsabilités en tant qu'ambassadeurs du Calife du Messie Promis^{as}.

Le Calife leur a expliqué que l'obtention du titre de missionnaire ne voulait en aucun cas signifier que leur éducation était achevée, mais qu'elle venait plutôt de commencer : « Ne croyez surtout pas que vous avez fini d'apprendre tout ce que aviez à apprendre parce que vous

êtes diplômés de la Jamia. Au contraire, vous avez seulement appris des méthodes pour étudier et d'autres éléments de base. Désormais, vous devez vous auto-évaluer constamment et accroître vos connaissances dans les matières que vous avez étudiées mais aussi dans celles que vous n'avez pas étudiées. » Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a rappelé aux nouveaux missionnaires qu'ils ne devraient pas se limiter aux études religieuses mais qu'ils devraient se tenir au courant de l'actualité afin de pouvoir mieux comprendre les enjeux de la société contemporaine.

Il a ensuite expliqué que le Saint Coran faisait état de deux types de religieux. D'une part, il y a des religieux qui craignent Dieu, qui s'inclinent devant lui et qui cherchent à servir

l'humanité et d'autre part, il y a des religieux corrompus qui n'aident pas les gens à se rapprocher de Dieu, mais qui plutôt se révèlent être des obstacles pour ces personnes qui cherchent Son chemin.

Le Calife a souligné que par la grâce d'Allah, les missionnaires ahmadis faisaient partie de la première catégorie et a ainsi conseillé aux diplômés d'être d'autant plus humbles et de toujours pratiquer ce qu'ils prêchent.

Il a souligné que les missionnaires ahmadis étaient des représentants du Califat et que par conséquent ils devraient apprendre et adopter tout ce que le Califat enseigne.

Le cinquième Calife du Messie a affirmé : « Les pouls des missionnaires ahmadis doivent battre au rythme exact du cœur du Califat à chaque moment. »

Les nouveaux diplômés doivent maintenant se rendre en Espagne où ils chercheront à promouvoir au cours du mois à venir les véritables enseignements pacifiques de l'Islam à travers le pays.

Evoquant ce voyage, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a déclaré : « Sous mon instruction, votre classe va en Espagne pour propager l'Islam véritable dans tout le pays. Si Dieu le veut, cela se révélera être un moyen de jeter une base solide pour que le véritable Islam pacifique soit rétabli en Espagne. »

Le Calife a conclu son intervention par la prière suivante : « Vous qui allez commencer véritablement votre activité de missionnaire, puissiez-vous avoir énormément de succès à tous les égards et puissiez-vous devenir de véritables appuis pour le Calife de l'époque. »

Après l'Espagne, les diplômés se rendront au Pakistan pour une formation complémentaire avant d'être nommés à leurs postes respectifs.

“

D'UNE PART, IL Y A DES RELIGIEUX QUI CRAIGNENT DIEU, QUI S'INCLINENT DEVANT LUI ET QUI CHERCHENT À SERVIR L'HUMANITÉ ET D'AUTRE PART, IL Y A DES RELIGIEUX CORROMPUS QUI N'AIDENT PAS LES GENS À SE RAPPROCHER DE DIEU, MAIS QUI PLUTÔT SE RÉVÈLENT ÊTRE DES OBSTACLES POUR CES PERSONNES QUI CHERCHENT SON CHEMIN.

LE CALIFE A SOULIGNÉ QUE PAR LA GRÂCE D'ALLAH, LES MISSIONNAIRES AHMADIS FAISAIENT PARTIE DE LA PREMIÈRE CATÉGORIE ET A AINSI CONSEILLÉ AUX DIPLÔMÉS D'ÊTRE D'AUTANT PLUS HUMBLER ET DE TOUJOURS PRATIQUER CE QU'ILS PRÊCHENT.

Le Calife inaugure une nouvelle mosquée dans le West Sussex au Royaume-Uni



Le cinquième Calife de la Communauté Ahmadiyya, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad, a inauguré, le 18 janvier 2014, une nouvelle mosquée baptisée Noor Mosque à Crawley dans le West Sussex au Royaume-Uni.

A son arrivée sur le site, Sa Sainteté a officiellement inauguré la mosquée en dévoilant une plaque commémorative et dirigé une prière silencieuse pour rendre grâce à Dieu Le Tout-Puissant. Le Calife a ensuite eu un entretien avec les musulmans ahmadis locaux, au cours duquel il a fait valoir que cette nouvelle mosquée était un « Don de Dieu ». Il a ajouté qu'il ne dépendait que d'eux pour « faire rayonner la Mosquée » avec l'adoration d'Allah et leur bonne conduite. Plus tard dans la soirée, une réception spéciale, en présence de plus de 200 dignitaires et invités, a été organisée pour marquer l'ouverture de la mosquée. Parmi les participants

on comptait Henry Smith, député de Crawley, le conseiller municipal et maire de Crawley, Bob Burgess, la conseillère municipale Brenda Smith et le représentant de la Reine, le Dr John Godferry. Dans son discours, le Calife a expliqué les enseignements islamiques ayant trait aux droits des voisins et les véritables objectifs des mosquées. Parlant de la relation entre les musulmans ahmadis locaux et les voisins de la mosquée, il a déclaré : « De plus en plus de gens vont être introduits à notre communauté grâce à cette mosquée et donc les responsabilités des Ahmadis à leur égard iront en s'augmentant et il sera de notre devoir d'honorer les droits de tous ceux qui sont autour... Si cet esprit et cette relation se développent et que les droits des voisins sont respectés, cela va donner naissance à un tel lien amour, d'unité et de fraternité qui n'existe en principe qu'entre des personnes partageant le même sang » Le Calife a poursuivi en parlant de l'objectif des mosquées. Il a décrit une mosquée comme étant une véritable « Maison de Dieu » avec deux objectifs sous-jacents : servir de lieu pour adorer Dieu Le Tout-Puissant et servir l'humanité : « Allah a très clairement ordonné que lorsque vous entrez dans une mosquée



ou lorsque vous entrez dans une maison de Dieu, votre objectif doit être de L'adorer et de se prosterner devant Lui avec sincérité. Lorsque vous vous rendez dans une mosquée, non seulement faut-il prier pour votre propre succès et votre progrès, mais aussi pour le bénéfice et le progrès de la société dans laquelle vous vivez et pour les autres » Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a également évoqué la signification du nom de la nouvelle mosquée : « Cette mosquée a été appelée 'La Mosquée Noor' qui signifie littéralement une mosquée à partir de laquelle émane la lumière. Cela signifie que cette mosquée est elle-même éclairée et qu'elle éclairera les autres afin que les ténèbres du monde puissent se transformer en une lumière brillante de la paix et de la prospérité » Les diverses formes de « ténèbres » qu'elles soient spirituelles, émotionnelles ou celles du terrorisme et de l'extrémisme, a expliqué le Calife, menacent le monde. Il a ajouté que c'était la tâche des véritables musulmans « de dissiper toute forme d'obscurantisme du monde et que la façon de le faire était que l'humanité reconnaisse et se souvienne de son Créateur et suive Ses Enseignements. » Plus tard, dans son discours, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a parlé des enseignements entièrement pacifiques de l'Islam

et de la façon dont le Coran affirme de l'Islam qu'il est un enseignement « parfait et complet » : « Comment se fait-il qu'une religion qui est parfaite et qui est pour le monde entier puisse transmettre un message de haine plutôt qu'un message d'amour et de bonté ? Comment une telle religion peut se propager par la force plutôt que par la compassion ? En fait, le Saint Prophète (que la paix et les bénédictions soient sur lui) a été désigné comme une « miséricorde pour toute l'humanité » par Allah le Tout-Puissant - c'est la personne dont la miséricorde et la compassion s'étend au monde entier, qui répand les bienfaits d'Allah à toutes les personnes, qui aime tout le monde, qui se soucie de leurs sentiments et développe l'amour de Dieu dans leurs cœurs » En conclusion, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a tenu à rassurer une nouvelle fois les habitants des alentours au sujet de la nouvelle mosquée. Sa Sainteté a dit : « Nous, musulmans ahmadis, désirons et ne visons qu'à aider et à supprimer la douleur de toutes les populations du monde et à répondre à leurs besoins. Nous cherchons à donner la tranquillité d'esprit à ceux qui sont troublés. Nous cherchons à alléger la souffrance et l'angoisse de l'humanité comme si leurs problèmes étaient nos problèmes et que leur



douleur était notre douleur. Tel est l'enseignement qui nous forcent tous les musulmans ahmadis et moi-même à lancer des slogans d'amour et de compassion haut et fort à travers le monde et éradiquer toutes les formes de haine ».

Puis il a ajouté : « *Soyez assurés que cette mosquée ne sera jamais une source de trouble ou de conflit. Au contraire, elle sera comme un phare éclairant son environnement et la société en général. Cette mosquée sera un moyen d'éliminer toutes les formes d'obscurantisme.* »

Plus tôt dans la soirée, un certain nombre de dignitaires se sont adressés à l'audience.

Henry Smith, député de Crawley, a fait part de son admiration quant à l'esprit de pardon de la Communauté Ahmadiyya dont il a été le témoin : « *Une des choses qui m'a frappé, c'est le sens du pardon que vous avez démontré... Je pense que la croyance dans le pardon et la pratique du pardon sont des choses très puissantes car quand nous mettons la haine de côté et que nous nous tournons vers le pardon c'est le plus grand service que l'on puisse rendre à Dieu.* »

Le conseiller municipal et maire de Crawley, Bob Burgess, déclaré : « *Votre devise est 'Amour pour tous, haine pour personne' et c'est certainement une philosophie dont nous pouvons tous tirer bénéfice et adopter dans nos vies.* »

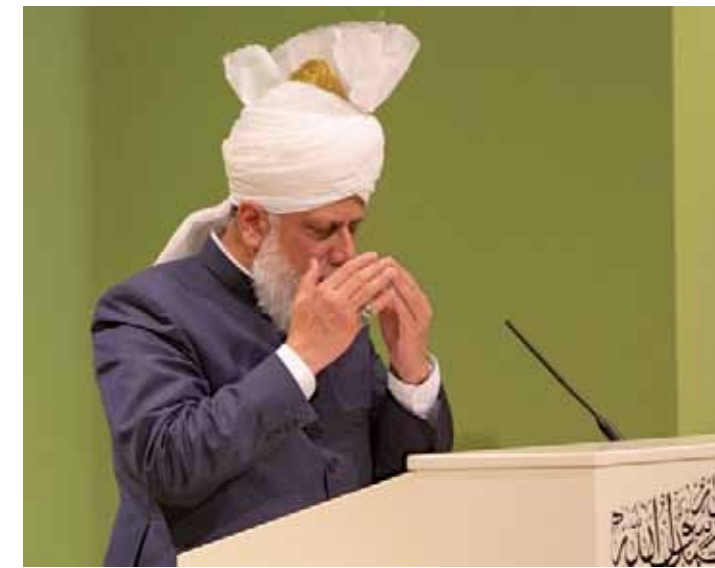
La conseillère Brenda Smith a salué le message de paix livré par Hadhrat Mirza Masroor Ahmad à travers le monde : « *Votre Sainteté, votre travail dans le monde, votre dévouement et votre humanité vous précèdent et c'est pourquoi il est un véritable honneur de vous avoir ici à Crawley.* »

Le Dr John Godferry, le lieutenant-député-lord et représentant de la Reine a présenté ses félicitations au nom de Sa Majesté la reine Elizabeth II à la Communauté musulmane Ahmadiyya pour l'inauguration de la mosquée Noor.

“ SOYEZ ASSURÉS QUE CETTE MOSQUÉE NE SERA JAMAIS UNE SOURCE DE TROUBLE OU DE CONFLIT.



Le Calife prie pour la paix et l'arrêt des hostilités dans les pays musulmans



Le Chef spirituel et cinquième Calife de la Communauté Ahmadiyya, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad, a déploré, dans son sermon hebdomadaire du vendredi, le 31 janvier 2014, « l'état lamentable et attristant » d'une grande partie du monde musulman.

S'exprimant depuis la mosquée Baitul Futuh à Londres, le Calife a pris les exemples de la Syrie en guerre et du Pakistan, où, il l'a rappelé, un nombre incalculable de personnes innocentes sont ciblées et persécutées. Il a demandé aux musulmans ahmadis du monde entier de prier pour la paix et la stabilité du monde musulman.

S'exprimant sur les conséquences dévastatrices de la guerre en Syrie, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a déclaré : « *La situation en Syrie va de mal en pis. Le gouvernement et les rebelles de l'opposition ont tous deux commis des cruautés extrêmes. Les enfants de la nation, les personnes âgées et les femmes sont tous ciblés. Des innocents sont arrêtés, affamés et torturés. Les musulmans commettent des cruautés sur d'autres musulmans et donnent aux non-musulmans l'occasion de porter des fausses accusations contre l'Islam. Dans le seul but de conserver ou de s'emparer du pouvoir, le gouvernement, tout*

comme l'opposition, contribue activement à ruiner les vies des enfants de leur nation. »

Sa Sainteté a prié pour que prenne fin la guerre en Syrie et que l'emporte la justice avant de s'exprimer sur le Pakistan : « *Au Pakistan, une extrême cruauté est infligée aux membres du public et en particulier aux musulmans ahmadis. Les gens sont torturés physiquement et mentalement. D'autres Pakistanais sont également pris au piège dans ce système vicieux et il semble que l'intensité de ces circonstances déjà graves va continuer à augmenter... Il y a un grand besoin de prières pour que toutes les formes d'extrémisme et de terrorisme prennent fin.* »

Le Calife a conclu en soulignant les situations catastrophiques actuelles de nombreux autres pays musulmans, dont l'Egypte et la Libye.

Il a prié pour que le nom de l'Islam ne soit pas terni ou diffamé par les atrocités et les injustices perpétrées injustement au nom de la religion.

Le Calife inaugure 8 nouveaux bureaux de la Communauté Ahmadiyya à Londres



Le Chef spirituel et cinquième Calife de la Communauté musulmane Ahmadiyya a inauguré une nouvelle annexe de la Tahir House, le 16 février 2014, à Deer Park Road, dans le sud-ouest de Londres. Cette nouvelle annexe abrite 8 bureaux et un grand entrepôt.

La Tahir House est un bâtiment de trois étages, acheté en 2002 par la Communauté musulmane Ahmadiyya pour héberger divers services centraux de la Communauté. Elle abrite également l'exposition de photos du *Makhzan-e-Tasaweer* qui retrace les événements clés de l'histoire de la Communauté Ahmadiyya. Pour marquer l'occasion, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a présidé une brève cérémonie qui a débuté par la récitation du Saint Coran. Un bref rapport a ensuite été lu par le président du *Al-Shirkatul Islamiyyah*, M. Abdul Baqi Arshad. Par la suite, le Calife a prié pour que la nouvelle extension s'avère être bénie à tous les égards avant de diriger une prière

silencieuse collective. Après la cérémonie, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a eu droit à une visite guidée de l'ensemble du complexe. Il a visité les bureaux existants ainsi que les bureaux et l'entrepôt nouvellement construits. Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a également visité l'exposition de photos du *Makhzan-e-Tasaweer* et dirigé la prière du *Zuhr* dans le complexe. La Tahir House est actuellement le quartier général de 20 services centraux de la Communauté musulmane Ahmadiyya dont les magazines *The Review of Religions*, *Al-Fazl International*, *Maryam* et *Al-Taqwa*. Le nouvel entrepôt et les bureaux occupent désormais 1 681,49 m², soit 780,36 m² de plus.

Symposium annuel de l'Association internationale des Architectes et Ingénieurs ahmadis

Le Calife félicite l'IAAAE pour son service à l'humanité



Le Chef spirituel de la Communauté Ahmadiyya, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad, a félicité les membres de l'IAAAE (l'Association internationale des Architectes et Ingénieurs ahmadis) pour leur altruisme et leur dévouement au service de l'humanité, à l'occasion de leur symposium annuel le 22 février 2014.

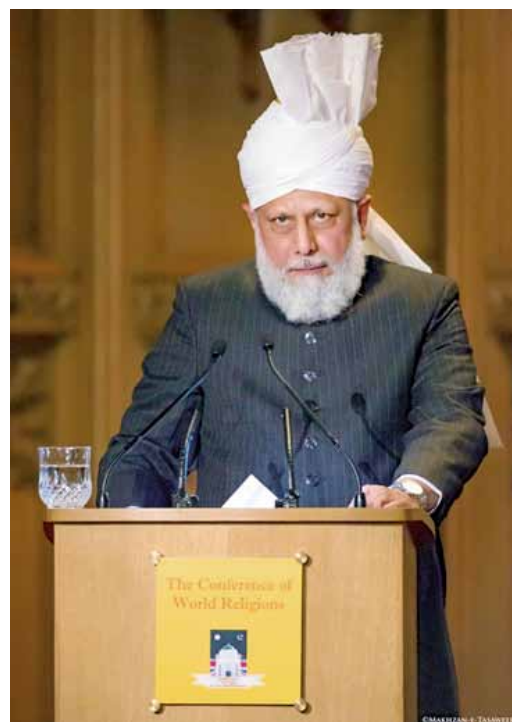
Sa Sainteté a, dans son discours de clôture, expliqué que l'IAAAE avait installé ou réparé des milliers de pompes à eau en Afrique qui pourvoient désormais de l'eau à des milliers de personnes dans le besoin. Evoquant sa propre expérience en Afrique dans les années 70 et 80, il a raconté : « C'est grâce à mon vécu en Afrique pendant plusieurs années que j'ai véritablement appris l'importance de l'eau, mais plus encore de l'eau propre, potable. J'ai vu de mes propres yeux des jeunes enfants marcher deux ou trois kilomètres avec de grands seaux qu'ils portent en équilibre sur leurs têtes et encore aujourd'hui dans certaines régions d'Afrique cette tendance subsiste... J'ai moi-même, à certaines occasions, parcouru plus de dix kilomètres pour trouver de l'eau pour mon usage personnel ; je remplissais une barrique et je le ramenaient sur un camion. Comme je l'ai dit, ce n'est que quand une personne a dû faire autant d'efforts pour avoir de l'eau qu'elle se rend compte de sa valeur. » Le Calife a également parlé de la façon dont l'IAAAE développait des villages modèles dans certaines parties reculées d'Afrique avec des lumières dans les rues, des serres, des centres de rencontre, des rues pavées, de l'électricité, et l'accès à de l'eau potable facilement transportable. Le Calife a ensuite parlé de la réaction des habitants : « Ces personnes, qui vivent sur une terre complètement coupée de toute facilité au milieu de la jungle, sont émerveillées... Elles n'auraient jamais cru que leurs foyers auraient de l'électricité ou de l'eau ou que leurs rues seraient un jour pavées. Pour ces personnes, de telles commodités sont vraiment incroyables et leur joie est sans

limite. » Le Calife a également déclaré que dans les villages où habitent des Ahmadis, l'IAAAE fournissait également une connexion à la MTA. De cette manière, pour la première fois, les personnes locales ont pu voir et entendre le Calife de l'époque. Citant l'exemple de la réaction d'un vieil homme africain ahmadi quand il a vu le Calife de l'époque pour la première fois, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a raconté : « Quand il m'a vu à la MTA, des larmes ont coulé des yeux de cet homme. Il a dit qu'il se demandait s'il allait un jour entendre les mots du Calife en direct et que ce jour Allah avait exaucé ses prières... Il a également déclaré qu'il pensait qu'il allait mourir sans avoir pu entendre la voix du Calife et ayant entendu sa voix, il a ressenti une joie indicible qu'il ne pourrait jamais décrire. » Le Calife a conclu son discours en parlant de l'impact du travail de l'IAAAE sur la vie de milliers de gens : « Dans des endroits éloignés et reculés, l'IAAAE n'a pas seulement fourni de l'eau pour assouvir la soif des personnes démunies, elle n'a pas seulement fourni de l'eau avec lequel les personnes locales peuvent enlever la saleté de leurs corps, elle n'a pas seulement illuminé des rues et des maisons qui étaient dans l'obscurité, mais d'une perspective spirituelle, elle a également assouvi la soif spirituelle des Ahmadis de voir et d'entendre le Calife. Elle a fourni des moyens pour purifier et nettoyer leurs âmes. En donnant accès aux personnes locales à la MTA, elle a illuminé ces villages d'une lumière spirituelle éclatante. » Plus de 110 membres de l'IAAAE de Belgique, d'Hollande, d'Allemagne, d'Espagne, de Suisse et du Royaume Uni ont assisté à ce Symposium.

A la Conférence des grandes religions du monde au Guildhall à Londres

Dieu est un Dieu vivant et de ce fait, le monde devrait se tourner vers Lui, dit le Calife

Le cinquième Calife, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad, a prononcé le 11 février 2014, un discours lors de la Conférence des grandes religions du monde, organisée par la Communauté musulmane Ahmadiyya du Royaume-Uni, dans le cadre des célébrations de son centenaire, au célèbre Guildhall de Londres. Le thème de cet événement très attendu était « Dieu au 21ème siècle ».



Quelque 500 délégués ont assisté à la conférence, dont des chefs religieux de divers pays, des politiciens, des fonctionnaires, des membres du corps diplomatique, des universitaires et des représentants de diverses ONG. La conférence a également reçu des messages de soutien de Sa Majesté la reine Elizabeth II, de Sa Sainteté le Dalai Lama, du Premier ministre David Cameron et de plusieurs autres dignitaires. Les différents chefs religieux ont, durant la conférence, abordé la question du rôle de la religion dans le monde aujourd'hui et considéré si la religion continue à être une force pour le bien. Le discours prononcé par Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a cherché à répondre à ces questions à la lumière des vrais enseignements de l'Islam. Le Calife a souligné que toutes les grandes religions du monde ont, dans leur forme originelle, enseigné le culte de Dieu et l'amour et la compassion pour l'humanité. Il a déclaré que si ces enseignements premiers étaient maintenus aujourd'hui, ils conduiraient à une société harmonieuse, sans conflit et sans guerre. Il a également condamné les gouvernements à travers le monde qui donnent la priorité aux dépenses militaires et au budget de la défense

sur la protection sociale et les projets humanitaires. Parlant de la façon dont le Fondateur de l'Islam, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions soient sur lui), a réagi à la persécution la plus horrible et la plus soutenue, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a déclaré : « Quand le Saint Prophète (paix et bénédictions soient sur lui) a vaincu les ennemis jurés de l'Islam qui dans le passé n'avaient épargné aucun effort pour détruire la religion, il a répondu par la paix et le pardon. » Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a affirmé qu'il n'y avait pas de contradiction entre les enseignements pacifiques de l'Islam et le fait que certaines guerres furent menées dans les premières années de l'Islam. Il a rappelé que ces guerres étaient des

“

LE CALIFE A CONDAMNÉ LES GOUVERNEMENTS À TRAVERS LE MONDE QUI DONNENT LA PRIORITÉ AUX DÉPENSES MILITAIRES ET AU BUDGET DE LA DÉFENSE SUR LA PROTECTION SOCIALE ET LES PROJETS HUMANITAIRES.



guerres défensives, entreprises non seulement pour protéger l'Islam, mais aussi pour protéger les adeptes de toutes les religions. Citant l'exemple de la bataille de Badr, où 300 musulmans mal équipés vinrent à bout d'une armée beaucoup plus forte comprenant 1000 soldats, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a déclaré : « Alors que d'une part ce fut une victoire pour l'Islam, c'est également un triomphe intemporel pour chaque personne qui désire que la paix soit établie dans le monde. C'est une victoire pour toute personne qui désire que les valeurs humaines soient toujours respectées et c'est une victoire pour tous ceux qui ont la croyance que la religion est une force pour le bien et qu'elle peut établir la paix dans le monde. » Sa Sainteté a précisé que toutes les guerres combattues à l'époque du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions soient sur lui) ou de ses quatre successeurs bien guidés étaient entièrement de nature défensive uniquement pour 'faire cesser la cruauté' et 'établir la paix' : « Cependant, des guerres menées ultérieurement à l'époque de certains monarques musulmans avaient pour but d'agrandir les royaumes et de monter en

puissance. Ces guerres n'étaient en aucun cas en conformité avec les enseignements de l'Islam et tel qu'il est enseigné par le Saint Coran. » Le Calife a déclaré que les musulmans ahmadis ont la croyance que le Fondateur de la Communauté musulmane Ahmadiyya, Hadhrat Mirza Ghulam Ahmad de Qadian, était le Messie Promis et Mahdi et qu'il était venu pour mettre fin à toutes les guerres de religion, ramener l'humanité vers son Créateur et attirer l'attention du monde sur le respect des droits d'autrui. Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a appelé aux suivants de toutes les religions à travailler ensemble pour la création d'une société juste, fondée sur le respect mutuel et la tolérance : « J'espère et je prie que nous, qui sommes les représentants des différentes confessions et religions, et qui sommes réunis ici aujourd'hui pour mettre en pratique ces enseignements d'amour, nous efforcions à l'adoration du Dieu unique, en traitant Sa création avec justice et en leur accordant leurs droits. Certes, ce sont les enseignements originels de toutes les religions. Nous devons utiliser toutes nos ressources et nos capacités pour construire une société meilleure, pour aider les créatures de Dieu

et répandre l'amour, l'affection et la paix à tous les niveaux.» Sa Sainteté a appelé aux dirigeants de toutes les nations de donner la priorité à la protection sociale sur les dépenses militaires inutiles. « Le monde d'aujourd'hui a un besoin urgent et critique d'établir la paix et la foi en Dieu. Si le monde comprend cette réalité, alors tous les pays, qu'ils soient grands ou petits, n'alloueraient pas, au nom des dépenses consacrées à la défense, des millions et des milliards de dollars pour développer leurs puissances militaires. Plutôt, ils dépenseraient cette richesse pour nourrir les affamés, dispenser une éducation universelle et améliorer le niveau de vie des pays en développement. »

Le Calife a conclu en réitérant le fait que Dieu est un « Dieu vivant » qui écoute toujours les prières de l'humanité : « Afin de nous protéger et de sauver l'humanité nous devons nous tourner vers le Dieu Tout-Puissant et nous devons nous attacher à ce Dieu Vivant qui n'a pas abandonné le prophète Moïse et son peuple et n'a pas non plus abandonné le Prophète Jésus et ses disciples. Ni ne sont les



véritables musulmans privés des bénédictions de Dieu et de voir leurs prières acceptées. »

Plus tôt dans la soirée, un grand nombre de chefs religieux et dignitaires ont pris la parole pour parler de leurs croyances respectives. Tous les orateurs ont également profité de l'occasion

pour exprimer leur gratitude envers la Communauté musulmane Ahmadiyya pour avoir organisé un tel événement qui favorise le dialogue interreligieux.

Le Rabbin Jackie Tabick, co-président du Congrès mondial des religions, a déclaré : « Nous devrions nous soutenir les uns les autres dans notre vie spirituelle et être fidèles à nos propres croyances tout en comprenant et en valorisant l'unité entre nous. »

Umesh Sharma, Président du Conseil hindou du Royaume-Uni, a cité les textes sacrés hindous mettant en évidence les enseignements pacifiques du Prophète Krishna. Il a également affirmé que Hadhrat Mirza Masroor Ahmad 'prêche par l'exemple' dans ses efforts pour développer la paix dans le monde.

Rt. Hon Dominic Grieve QC MP, le Procureur général a déclaré : « Le droit de la conscience individuelle est la base de tout et il est donc essentiel que les gens soient libres de pratiquer



leur religion sans contrainte d'aucune sorte. Je tiens également à remercier Sa Sainteté (Hadhrat Mirza Masroor Ahmad) et la Communauté musulmane Ahmadiyya pour sa prodigieuse contribution au Royaume-Uni. »

Guéshé Tashi Tsering a lu un message de Sa Sainteté le Dalaï Lama qui a dit : « Les vertus de l'amour et de l'altruisme sont à la base de toutes les religions et donc le respect de toutes les religions est essentiel. Toutes les religions sont un moyen de paix intérieure. Je donne du fond de mon cœur mon plein soutien à la Conférence des grandes religions du monde. »

Prof Kwaku Danso-Boafo, Haut Commissaire du Ghana, a lu un message du Président du Ghana, qui a déclaré : « Cette conférence sera un moyen d'aider à apporter la paix dans le monde. »

Cheikh Moafaq Tarif, chef spirituel de la communauté druze d'Israël, a déclaré : « Toutes les grandes religions sont d'accord sur l'Unité de Dieu ... Unissons-nous et joignons nos efforts contre la violence. »

Dr Katrina Lantos-Swett, vice-présidente de la Commission des États-Unis sur la liberté religieuse internationale, a déclaré : « Je me sens toujours grandie et émue par l'esprit des musulmans ahmadis. La Communauté musulmane Ahmadiyya est la preuve vivante que la religion peut être un moyen de paix. » Elle a également reconnu le rôle de Sir Chaudhry Zafrullah Khan dans la négociation de la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies et le fait qu'il l'a signé au nom de l'Etat du Pakistan.

La Baronne Berridge, Présidente du Groupe parlementaire britannique pour la liberté religieuse internationale, a présenté les travaux du groupe parlementaire et a déclaré que son objectif était de « piquer la conscience des gouvernements » en vue d'établir la liberté religieuse.

Mgr Kevin McDonald, représentant de l'Eglise catholique romaine, a parlé de la Journée mondiale de la Prière pour la Paix, organisée par le pape Jean-Paul II en 1986, et a déclaré que « la conférence d'aujourd'hui est un autre moment de ce genre où des personnes de différentes religions se rencontrent pour la paix et la justice. » L'archevêque a également lu un message de soutien du Cardinal Peter Turkson, Président du Conseil pontifical pour la Paix et la Justice.

La très honorable Baronne Warsi, Ministre d'État au Foreign Office, a déclaré : « Il témoigne de l'ouverture, du pragmatisme et de l'humilité de la Communauté musulmane Ahmadiyya que leur événement mondial phare célèbre toutes les religions. »

Le Rabbin & Professeur, Daniel Sperber, représentant le Grand Rabbin d'Israël, s'est adressé à Hadhrat Mirza Masroor Ahmad comme le « Calife de l'Islam » et déclaré : « Les hommes ne sont pas les maîtres du monde, mais ses gardiens. Revenons à la simple notion de la foi et à la Sainteté de Dieu. »

La Conférence mondiale s'est conclue par une prière silencieuse dirigée par Hadhrat Mirza Masroor Ahmad. Plus tôt dans la soirée, le Calife a tenu une série de rencontres privées avec des personnalités et des délégations de divers pays et il a également dirigé les prières du Maghreb et Isha au Guildhall.

“ IL TÉMOIGNE DE L'OUVERTURE, DU PRAGMATISME ET DE L'HUMILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE AHMADIYYA QUE LEUR ÉVÉNEMENT MONDIAL PHARE CÉLÈBRE TOUTES LES RELIGIONS.

Inauguration de la Mosquée Nasir à Gillingham

Le Chef spirituel de la Communauté Ahmadiyya, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad, a inauguré, le 1^{er} mars 2014, une nouvelle mosquée baptisée *Nasir Mosque* à Gillingham, dans le Kent au Royaume-Uni.



Comme il est d'usage, le Calife a officiellement inauguré la mosquée en dévoilant une plaque commémorative, puis il a dirigé une prière silencieuse en grâce à Dieu Le Tout-Puissant. Il s'est ensuite adressé aux musulmans ahmadis locaux : « Pour réaliser les objectifs de cette mosquée, il vous faut être réguliers dans la prière, développer une relation avec Dieu Le Tout-Puissant, et propager un esprit d'amour au sein de la communauté locale. Les habitants doivent voir que vous vous souciez d'eux et respectez leurs droits. »

Dans la soirée, une réception spéciale, en présence de plus de 180 dignitaires et invités, a été organisée à l'occasion de l'ouverture de la mosquée. Le Lord-lieutenant du Kent, Vicomte De L'Isle (MBE), la conseillère Josie Iles, maire de Medway, M. Rehman Chishti (MP) et le brigadier DW Southall (OBE) faisaient partie des invités. Le clou de l'événement était le discours prononcé par Hadhrat Mirza Masroor Ahmad au cours duquel il a expliqué le concept de la prière musulmane, la nécessité de venir en aide aux membres les plus vulnérables de la société, les droits des voisins et l'importance de la justice à tous les niveaux. Expliquant les enseignements coraniques ayant trait à l'adoration de Dieu, le cinquième Calife a déclaré : « Tout vrai musulman, dont moi-même, avons été clairement instruits que le fait de se prosterner physiquement ou de s'incliner et de croiser ses bras ou encore de répéter certaines prières prescrites ne remplissent pas les véritables objectifs de la prière. Les prières d'une personne ne sont pas acceptées si elle ne cherche pas à aider les pauvres et les démunis. Les prières d'une personne ne sont pas acceptées si elle ne respecte pas les droits des orphelins. Les prières d'une personne ne sont pas acceptées si elle ne s'efforce pas de mettre fin à toute forme d'esclavage. Et les prières d'une personne ne sont pas acceptées si elle ne fait pas preuve de miséricorde envers autrui et aussi envers toutes les formes de vie créées par Dieu. » Evoquant la nouvelle mosquée, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a déclaré : « Cette mosquée a été nommée 'Nasir' et 'Nasir' signifie celui qui aide. En tant que tel, cette mosquée n'est pas seulement un lieu de culte où les fidèles viennent implorer



l'aide de Dieu, mais elle est aussi un lieu de rencontre pour les personnes qui souhaitent servir les autres et aider ceux qui souffrent et qui sont dans le besoin, quel que soit le besoin. » Le leader mondial a parlé de la façon dont, tant au niveau individuel qu'au niveau national, des personnes et des nations sont submergées par des dettes à long terme. Il a affirmé que ces dettes étaient un moyen d'asservir les gens et les nations à la volonté de leurs puissants créanciers. Parlant de la façon dont la Communauté musulmane Ahmadiyya cherche à aider ceux qui sont enfermés dans cette 'forme moderne d'esclavage', le Calife a déclaré : « A l'heure actuelle, la Communauté musulmane Ahmadiyya n'a pas les ressources nécessaires pour libérer ces nations qui sont consommées par la dette et qui, en conséquence, se sont retrouvés pratiquement réduits en esclavage par les pays riches et contraints de suivre leurs politiques. Mais certainement nous tentons de faire comprendre aux grandes nations et autres organisations qu'ils doivent permettre à chaque individu et à chaque nation de jouir du droit de vivre libre et autonome et la clé de ceci réside dans l'établissement de la justice et de l'égalité. » Le Calife a conclu en promettant que les gens qui fréquenteront la nouvelle mosquée seraient pacifiques, respectueux de la loi et défendront les droits de l'homme et les valeurs humaines : « Cette mosquée, qui est inaugurée aujourd'hui, sera remplie de personnes qui accomplissent non seulement leurs devoirs envers Dieu, mais aussi par ceux qui ont un désir passionné de servir l'humanité. C'est la raison pour laquelle la Communauté musulmane Ahmadiyya fait entendre sa voix haut et fort pour la justice à tous les niveaux afin que la paix et la sécurité mondiales puissent prévaloir et les inimitiés personnelles, les griefs et ce qui nous sépare puissent se transformer en un lien étroit d'amour mutuel. » Plus tôt dans la soirée, un certain nombre de dignitaires

avaient également pris la parole. Le Vicomte De Lisle (MBE), Lord-lieutenant de Sa Majesté de Kent, a déclaré : « La foi musulmane est bien vivante et florissante ici dans le Kent et votre devise 'd'Amour pour tous, haine pour personne' est une devise vers laquelle nous devrions tous aspirer. Je suis certain que cette mosquée résistera à l'épreuve du temps et viendra à servir de nombreuses générations. » La conseillère Josie Iles, maire de Medway, a déclaré : « La Communauté musulmane Ahmadiyya représente l'essence même de notre devise locale qui est 'Avancer ensemble'. Lorsque vous ouvrirez les portes de votre mosquée, je sais qu'elle illuminera votre message cohérent. » Rehman Chishti, député de Gillingham et Rainham, a déclaré : « Il s'agit d'une mosquée fantastique où l'ensemble de la communauté peut se rassembler. La Communauté musulmane Ahmadiyya a tant contribué à la vie locale ici dans ce domaine. » Le Brigadier DW Southall, OBE, Commandant de la Royal School of Military Engineering Group a déclaré : « Je tiens à remercier la Communauté musulmane Ahmadiyya pour son soutien à nos militaires à travers ses œuvres de charité. Certes, il est un grand honneur pour moi de faire partie de l'inauguration de votre mosquée. » Avant la réception, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a tenu une réunion avec les différents dignitaires et invités. Le site de la mosquée Nasir est utilisé par la Communauté musulmane Ahmadiyya locale comme salle de prière depuis 1975, mais par la volonté de ses membres qui désiraient qu'une mosquée à part entière soit construite, la salle avait été démolie et la construction de la nouvelle mosquée commencée en juillet 2012. La mosquée peut désormais accueillir environ 280 fidèles.

Le Calife prononce une allocution en arabe pour marquer les 125 ans de la Communauté Ahmadiyya



Pour marquer le 125^{ème} anniversaire de la fondation de la Communauté musulmane Ahmadiyya, le cinquième Calife, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad s'est adressé aux membres de la Communauté dans une vidéo diffusée sur la MTA.

Pour la première fois, le Calife a prononcé son allocution entièrement en langue arabe, la langue dans laquelle le Coran fut révélé.

S'exprimant de son bureau à Londres, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a parlé de la véracité du Fondateur de l'Islam, le Saint Prophète Muhammad (paix soit sur lui) et de son serviteur dévoué, Hadhrat Mirza Ghulam Ahmad de Qadian, le Messie Promis et Imam Mahdi. Il a déclaré à propos du statut exalté du Saint Prophète Muhammad (paix soit sur lui) : « Assurément, nous témoignons que notre Maître et Guide, le Saint Prophète Muhammad (paix soit sur lui), est le Messenger d'Allah et le sceau des prophètes et nous proclamons au monde la perfection de ses excellences. »

Commentant sur le but de l'avènement du Messie Promis, le Calife a déclaré : « Après une ère de déclin et d'obscurité, nous avons assisté à la renaissance de l'Islam avec les puissantes manifestations de la prophétie du Saint Prophète Muhammad (paix soit sur lui) qui se sont réalisées le 23 mars 1889 et attesté de la véracité du Prophète de l'Islam (paix soit sur lui), le sceau des prophètes. »

Il a ensuite parlé de la façon dont l'authenticité de la proclamation du Messie Promis avait été démontrée par d'innombrables signes et donné l'exemple des éclipses lunaires et solaires qui eurent lieu pendant les mois de Ramadan à certaines dates prescrites, comme prophétisé par le Saint Prophète Muhammad (paix soit sur lui). « Ce phénomène [de

l'éclipse lunaire et solaire] ne s'est jamais produit comme un signe pour tout autre prétendant. Et cette prophétie a témoigné de la véracité du Saint Prophète (paix soit sur lui) et de la véracité de celui qui a été envoyé comme le Messie Promis et Mahdi. » Evoquant l'importance de la date, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a affirmé : « En ce jour, Allah le Tout-Puissant a honoré Hadhrat Mirza Ghulam Ahmad de Qadian en faisant de lui le Messie Promis et Mahdi attendu depuis longtemps, en raison de la fidélité et de l'amour qu'il a démontrés pour son Maître, le Saint Prophète Muhammad (paix soit sur lui). »

Dans son message, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a également cité des extraits des écrits du Messie Promis dans lesquels ce dernier exprime son amour absolu pour le Saint Prophète Muhammad (paix soit sur lui) et son grand respect pour les peuples arabes. S'adressant au peuple arabe, Hadhrat Mirza Ghulam Ahmad a déclaré : « Aucune nation ne serait en mesure d'obtenir votre gloire et votre statut. Grand est l'honneur que Dieu vous a accordé en commençant Sa révélation par Adam et en le parachevant avec ce Prophète, qui était de parmi vous et de votre terre, là où était sa demeure, son abri et son lieu de naissance. Il est Muhammad (que la paix soit sur lui) l' élu, la fierté des Prophètes, le Sceau des messagers et l'Imam de toute l'humanité. » Le Messie Promis a ajouté : « O, chers Arabes ! Allah vous a accordé Ses bénédictions et des qualités spéciales et Sa Grande Miséricorde. Parmi vous, se trouve la Maison d'Allah, qui a doté la mère de toutes les villes de bénédictions et parmi vous se trouve le tombeau du Saint Prophète (p.s.l), qui a répandu l'Unité d'Allah dans tous les coins du monde et qui était clairement la manifestation de la gloire de Dieu. Parmi vous il y a des gens qui étaient du côté d'Allah et de Son messenger de tout leur cœur, de toute leur âme et de tout leur esprit. Ils ont sacrifié leurs biens et leurs vies pour propager la religion d'Allah et Son livre le plus pur. Vous êtes ceux à qui ont été accordés ces bénédictions spéciales et certainement celui qui ne vous honore pas commet une

“

O, CHERS ARABES ! ALLAH VOUS A ACCORDÉ SES BÉNÉDICTIONS ET DES QUALITÉS SPÉCIALES ET SA GRANDE MISÉRICORDE. PARMI VOUS, SE TROUVE LA MAISON D'ALLAH, QUI A DOTÉ LA MÈRE DE TOUTES LES VILLES DE BÉNÉDICTIONS ET PARMI VOUS SE TROUVE LE TOMBEAU DU SAINT PROPHÈTE (P.S.S.L), QUI A RÉPANDU L'UNICITÉ D'ALLAH DANS TOUS LES COINS DU MONDE ET QUI ÉTAIT CLAIREMENT LA MANIFESTATION DE LA GLOIRE DE DIEU.

injustice. »

À une époque où des régions du monde arabe sont déchirées par des conflits internes et la guerre, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a demandé aux membres arabes de la Communauté musulmane Ahmadiyya de leur transmettre l'importance de rester unis et d'accepter le Messie Promis : « Allez et prêchez avec plein de sagesse à tous les musulmans, en particulier à ceux qui parlent la langue du dernier Prophète [législateur], qui était le plus cher à Allah Le Tout-Puissant... Informez-les que leur sécurité et leur prospérité dépendent de leur unité et leur union aux mains du Messie Promis, en devenant une communauté. Soyez les aides du Messie Promis, en transmettant son angoisse et sa tristesse pour votre peuple en leur disant de brandir haut le drapeau de la paix et de l'amour du Saint Prophète (paix soit sur lui) dans le monde entier. »

La MTA produit plus de 5000 programmes inédits au cours de la dernière année



39 délégués de 20 pays ont assisté du 10 au 13 avril à la 3^{ème} Conférence internationale de la Muslim Television Ahmadiyya (MTA) qui s'est conclue par un discours du cinquième Calife, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad, le dernier jour.

La conférence s'est tenue sur trois jours à la mosquée Baitul Futuh dans le sud-ouest de Londres. Au cours de l'événement, les participants ont assisté à une variété d'ateliers et de présentations organisés par la MTA International. Les délégués ont également eu droit à des séances de rencontre individuelles avec les responsables des différents départements de la MTA International. Le point culminant de la conférence était le discours de clôture de Hadhrat Mirza Masroor Ahmad au cours duquel il a exhorté tous les Studios MTA à améliorer continuellement leurs niveaux de production et a rappelé aux délégués leurs responsabilités quant à la promotion des enseignements véritables et pacifiques de l'Islam à travers le monde. S'exprimant sur le type d'émissions que la MTA doit produire, le Calife a déclaré : « *Rappelez-vous, toutes les émissions que vous produisez doivent être de la plus haute facture et doivent répondre aux besoins de notre époque... D'une part, nous devons créer des émissions qui soient un moyen de tarbiyyat (formation morale) pour toute personne – qu'elle soit jeune ou vieille, homme ou femme, adulte ou enfant. D'autre part, nous devons faire des programmes qui prêchent la vérité de l'Islam et lèvent tous les doutes et les soupçons qui peuvent surgir dans l'esprit des jeunes en particulier. Des programmes qui répondent à des questions liées à la société d'aujourd'hui et les enjeux contemporains doivent être produits sur une base régulière par la MTA.* » Le Calife a déclaré que dans le Coran, Dieu Tout-Puissant a fait l'éloge de ces gens qui répandent la vérité et qu'à notre

époque, la MTA jouait un rôle très important dans la diffusion des enseignements véritables et pacifiques de l'Islam à travers le monde : « *A notre époque, le Messie Promis a été envoyé pour établir et faire revivre les véritables enseignements du Saint Coran et du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) et dans ce grand effort et dans cette grande mission vous avez l'occasion d'apporter votre contribution et aider. Vous êtes tous des chanceux qui sont en mesure de partager les bénédictions et les récompenses de cette noble et divine mission. Rappelez-vous toujours la chance que vous avez, quelle que soit la tâche que vous accomplissez à la MTA. Si vous êtes un bénévole qui se tient silencieusement derrière une caméra vous êtes très chanceux. Si vous êtes un membre du personnel travaillant dans un département quelconque de la MTA, vous êtes très chanceux. Si vous êtes un présentateur ou un intervenant dans un programme MTA, alors vous êtes très chanceux. Si vous travaillez dans la production et le développement de nouvelles techniques ou si vous faites des montages, alors vous êtes très chanceux. Si vous êtes chargé de la diffusion de programmes MTA dans la section transmission alors vous aussi vous êtes très chanceux. En effet, si vous êtes en mesure de servir dans une capacité ou une autre et que vous soyez associé à la MTA de n'importe quelle manière, alors vous êtes vraiment béni. Et la raison pour laquelle vous êtes aussi chanceux est que vous travaillez pour la diffusion de la vérité. Vous apportez la lumière spirituelle dans les maisons des gens à travers le monde.* » Pendant la conférence, un rapport annuel a également été lu par le Directeur général de la MTA International, Munir-ud-din Shams, au cours duquel il a affirmé que la MTA avait produit plus de 5000 programmes durant la dernière année, ce qui représente plus de 2500 heures de programmation unique. Les participants ont également visionné une vidéo de 15 minutes retraçant les progrès continus de la MTA cours de son histoire de 20 ans.

Le Calife s'adresse aux jeunes Ahmadis sur l'importance de l'éducation religieuse et séculière



Le Chef de la Communauté musulmane Ahmadiyya et cinquième Calife, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad, a prononcé le 14 avril le discours de clôture mettant fin à un camp d'enseignement et de formation morale d'une semaine auquel ont pris part plus de 180 enfants et adolescents ahmadis dans le pittoresque bourg de Haslemere dans le Surrey.

L'événement avait été organisé par l'Association de la jeunesse musulmane Ahmadiyya du Royaume-Uni dans le but de transmettre aux enfants les vrais enseignements pacifiques de l'Islam et de leur inculquer l'importance pour les musulmans britanniques de faire preuve de loyauté et de patriotisme envers le Royaume-Uni. Lors de son discours de clôture, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a exhorté les enfants à être fiers de leur identité musulmane; il a parlé de la connaissance contenue dans le Coran; il a conseillé aux enfants de réaliser leur potentiel académique et leur a parlé de la puissance de la prière. S'exprimant sur les enseignements de l'Islam, le Calife a déclaré : « *L'Islam est la plus belle et la plus merveilleuse des religions. Le sens même du mot 'Islam' est 'paix', 'amour' et 'sécurité' et aucune personne sensée ne peut s'opposer à ou nier sa beauté quand elle apprend cette réalité.* » Evoquant la nécessité des enfants musulmans d'être fiers de leur foi, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a affirmé : « *Ne cachez jamais votre foi, mais identifiez-vous au monde comme de vrais musulmans [...] Soyez fermes dans votre conviction que*

le Coran est un livre complet qui commande non seulement aux musulmans d'adorer Allah, de prier cinq fois par jour et d'augmenter leur connaissance spirituelle, mais il donne également un aperçu du monde et guide l'humanité sur des questions quotidiennes d'ordre général. » Le cinquième Calife du Messie a ensuite parlé de la façon dont les musulmans doivent se conduire : « *Il est extrêmement important de toujours traiter les personnes avec qui vous entrez en contact avec gentillesse et sincérité. Rappelez-vous que prendre soin les uns des autres est un enseignement de base du Saint Coran.* » Sa Sainteté a expliqué que le Coran était un 'coffre au trésor spirituel' rempli d'une 'connaissance illimitée': « *Le Coran jette la lumière sur la science, l'histoire, l'économie et bien plus encore. Il nous enseigne sur les droits humains tels que les droits des femmes, les droits des pauvres et des démunis et les droits de l'enfant. Le Saint Coran nous éduque sur des questions familiales et sur l'accomplissement des droits d'autrui. En vérité, le Saint Coran contient tous types de connaissances* » Le Calife a fait l'éloge du système éducatif britannique et a déclaré que les enfants musulmans ahmadis vivant au Royaume-Uni devraient être reconnaissants pour les vastes possibilités qui s'offraient à eux : « *Ne gaspillez pas ces opportunités d'éducation en or, saisissez-les et cherchez à atteindre l'excellence dans vos domaines de prédilection – que ce soit en science ou dans d'autres sujets.* » Le Calife a conclu en parlant de l'importance de la prière. Il a affirmé que Dieu écoute et répond aux prières sincères. Citant ses propres expériences, il a confié : « *Depuis que je suis enfant, j'ai constaté qu'à chaque fois que j'ai sincèrement demandé à Allah quoi que ce soit et que j'ai pleuré devant Lui, Il a toujours répondu à mes besoins et à mes souhaits. Il a répondu à mes prières mieux encore que mes propres espérances et mes attentes.* »

Jésus n'est pas mort sur la croix, le point de vue d'un cardiologue

Professeur MMH Nuri

Le Professeur MMH Nuri est le Directeur général et chef du service de cardiologie à la Tahir Heart Institute (THI) à Rabwah, Pakistan. THI est un hôpital cardiologique dernier cri, à but non lucratif, en partie caritatif, dans la région la plus pauvre du Pendjab.

Traduction Dr Idriss Koné

Ces dernières années, la crucifixion de Jésus-Christ^{as} a engendré un intérêt considérable. L'inspiration reçue du chef d'œuvre 'Jésus en Inde' écrit par le Messie Promis, Hadhrat Mirza Ghulam Ahmad^{as}, a poussé cet auteur à mener une enquête pluridisciplinaire sur les circonstances entourant la crucifixion et à présenter un compte rendu médical précis des événements qui ont conduit Jésus-Christ^{as} à entrer dans un état de syncope et les circonstances qui ont conduit à son rétablissement, et à explorer les autres diagnostics établis sous d'autres conditions cliniques mis en avant par des médecins.

Il existe dans la littérature plusieurs éléments de preuve sur le déroulement de la crucifixion. Toutefois, la crédibilité de toute argumentation est principalement déterminée par la crédibilité de la source du matériel de recherche. Pour cette « théorie », les sources sont les descriptions complètes et détaillées du processus de la flagellation et de la crucifixion trouvés dans le Nouveau Testament³, chez les auteurs contemporains chrétiens et non chrétiens¹⁴. Les interprétations des auteurs modernes, basées sur la connaissance de la science et de la médecine, peuvent offrir des informations supplémentaires sur ce sujet. Jésus-Christ^{as} fut arrêté après minuit à Gethsémani et ramené devant le grand prêtre où il fut reconnu coupable de blasphème. Peu après l'aube, il eut les yeux bandés, on lui cracha et frappa au visage à coup de poings. Il n'est pas fait mention d'une perte de sang et d'ailleurs une perte de sang significative ne se produit pas à la suite d'une telle agression. En outre, il est raisonnable de supposer que Jésus-Christ^{as} était en bonne condition physique.

LA PRATIQUE DE LA FLAGELLATION

Au prétoire, Jésus-Christ^{as} fut fouetté, un préalable à quasiment chaque exécution romaine. L'instrument était un fouet court fabriqué avec plusieurs lanières de cuir tressées ou simples de longueur variable, dans lequel des billes de fer ou

de petits morceaux pointus d'os de moutons étaient liés à intervalle^{4,7,8}. La victime était normalement dépouillée de ses vêtements, et ses mains attachées à un poteau vertical⁸. Elle était ensuite, avec le fouet, frappée au dos, sur le flanc et une partie du thorax. Les boules de fer du fouet entraînaient une contusion profonde et la partie en os de mouton causait des coupures profondes dans la peau et dans le tissu sous-cutané^{4,7,8}. L'ampleur de la perte de sang déterminait sans doute combien de temps la victime survivrait sur la croix⁹. Dans le cas de Jésus-Christ^{as}, la flagellation était indolente et la perte de sang minime. D'ailleurs, l'intensité de la flagellation n'est pas abordée dans les quatre Évangiles³ et on ne sait pas si le nombre de coups de fouet fut limité à trente-neuf en conformité avec la loi juive.

SURVIVANT DE LA CRUCIFIXION

Généralement, la durée de survie sur la croix était de trois jours en moyenne (avec une variation de deux à cinq jours)^{8,9}. Jésus-Christ^{as} ne porta pas la croix du site de la flagellation jusqu'à celui de la crucifixion qui se trouvait à environ 600 à 650 m de là (comme c'était la coutume pour les condamnés)^{3,4,7,8,9,13}. A Golgotha, le lieu de la crucifixion, après midi ce vendredi-là, Jésus-Christ^{as} poussa un cri d'une voix forte, baissa la tête et s'évanouit^{3,15}. Il était resté sur la croix environ deux heures seulement, c'est-à-dire jusqu'à la

sixième heure ce vendredi-là, juste avant le coucher du soleil, car le lendemain était un jour de sabbat et selon la loi juive, il était interdit de maintenir une personne sur la croix le jour du sabbat ou la nuit qui le précédait. Les soldats brisèrent les jambes des deux voleurs, mais pas celle de Jésus-Christ^{as}, car ils confondirent son état d'évanouissement avec celui de mort³. Au lieu de cela, l'un des soldats lui perça la poitrine avec une lance³, probablement la cavité péricardique, entraînant un écoulement brusque de sang et d'eau. Après la tempête de poussière et le violent tremblement de terre, beaucoup de gens s'étaient dispersés^{3,15}. Le Christ^{as} ayant été pris pour mort, son corps fut remis à Joseph d'Arimathée^{3,15,8}. Nicodème, un médecin savant qui connaissait les secrets de « Therapents » - un terme désigné pour la thérapie, analysa la plaie et, voyant le sang et l'eau qui coulait, chose qu'on ne constate pas dans le cas d'un mort, dit à voix basse : « Chers amis, gardons espoir et mettons-nous au travail. Jésus n'est pas mort. Il est dans cet état parce qu'il est très affaibli. »¹⁵

Ayant couché soigneusement le corps de Jésus-Christ^{as} à terre, Nicodème l'enduit d'épices fortes et d'onguents curatifs, en rappelant qu'il faisait ainsi afin de protéger le corps de la décomposition. Ces épices et onguents ont un grand pouvoir de guérison et étaient utilisés à cette époque. Joseph et Nicodème lui « soufflèrent leur propre souffle »¹⁵, comme s'ils lui faisaient un bouche-à-bouche. Nicodème pensait « qu'il était souhaitable de ne pas fermer la plaie située sur le flanc de Jésus, car il considérait que la circulation du sang et de l'eau était utile à la respiration et bénéfique pour lui redonner vie. »¹⁵ Il s'agit d'une pratique bien connue chez les patients ayant une tamponnade (saignements dans la cavité péricardique) dont une aspiration du sang avec une aiguille de gros calibre, permet d'éviter une nouvelle collection. Suite aux suggestions de Pilate, Jésus-Christ^{as} fut ensuite placé dans une maison voisine discrète, construite comme un tombeau.³

ASPECTS MÉDICAUX DE LA CRUCIFIXION DE JÉSUS-CHRIST^{as}

LA FLAGELLATION

La gravité de la flagellation dépendait de la disposition des licteurs (soldats romains) dont le but était d'humilier et



d'affaiblir la victime⁹. Dans le cas de Jésus Christ^{as}, la flagellation fut indolente en raison de l'attitude apparemment favorable de Pilate. Les boules de fer causèrent une contusion et les os de mouton sectionnèrent la peau et les tissus sous-cutanés⁷, ainsi la perte de sang était minimale. Les morceaux pointus d'os de mouton blessèrent probablement le péricarde, entraînant une accumulation lente de sang dans la cavité péricardique. Si l'accumulation de sang avait été rapide, cela aurait probablement causé un grave dommage, comme l'accélération du rythme cardiaque qui entrave le bon fonctionnement du cœur. La vitesse d'accumulation de sang peut très bien avoir déterminé le moment où Jésus-Christ^{as} tomba dans un état de coma.

LA CRUCIFIXION DE JÉSUS-CHRIST^{as}

Avec les bras tendus, les poignets étaient cloués sur la croix. Il a été démontré que les ligaments et les os du poignet peuvent supporter le poids du corps, mais pas les paumes^{8,11,16,17}. Le clou dans le poignet pouvait être planté entre les os, ne provoquant ainsi aucune fracture. La probabilité que les blessures du périoste, à savoir les dommages provoqués sur les couches externes des os, qui sont riches en nerfs et donc très sensibles à la douleur, aient été douloureuses, semble très grande.^{7,8,16} Le plus souvent, les pieds étaient fixés à l'avant de la croix



au moyen d'une pointe de fer fixée entre le premier ou le deuxième espace inter-métatarsien, (espace entre le premier et le deuxième orteil), juste en aval de l'articulation tarso-métatarsienne^{4,8,9,16,17}. Ainsi, la crucifixion était en soi une procédure relativement sans effusion de sang car aucun des principales artères ne passent sur les emplacements anatomiques choisis pour la transfixion^{8,11,16}. La cause réelle de la mort variait dans chaque cas. Il dépendait principalement de l'état de santé initial de la victime, y compris la santé mentale, mais aussi de la durée sur la croix, le niveau de déshydratation, l'intensité de la douleur, l'épuisement, l'asphyxie (en raison des obstacles prolongées sur la respiration normale), la perte de sang avec hypovolémie (perte excessive de sang), et la « crurifracture » c'est-à-dire l'acte de briser les jambes de quelqu'un afin de soulager sa douleur en accélérant sa mort au cours de la crucifixion. Jésus-Christ^{as} était en bonne santé et en excellente disposition mentale. Il demeura sur la croix pour un court laps de temps nettement moins épuisé, moins déshydraté et peu en état d'asphyxie. La perte de sang était minime à la fois durant la flagellation et la crucifixion et donc la possibilité d'un état de choc dû à la perte d'une grande quantité de sang est peu probable. Aucun os ne lui eut été brisé afin de hâter la mort. La blessure à la poitrine avec une lance peut entraîner un épanchement pleural, mais le sang se coagule chez un homme mort avec un arrêt de la circulation associé à des caillots de sang et du liquide pleural. Il est plus probable que la lance soit venue à la rescousse de Jésus-Christ^{as} quand elle a percé la cavité péricardique et relancé le cœur incarcéré et fait «

jaillir le sang et l'eau ». Ce n'est qu'au cours du battement de cœur d'une personne vivante que le sang jaillit. Du scepticisme a accompagné les tentatives d'explications médicales précises à l'égard du flux de sang et d'eau. En grec ancien, l'ordre des mots dénote généralement l'importance et pas nécessairement une séquence temporelle¹⁸. Par conséquent, il semble probable que Jean insistait sur la prééminence du sang en conséquence de la blessure avec la lance.

Une explication en vogue mais médicalement inacceptable est que Jésus-Christ^{as} soit mort d'un arrêt cardiaque. Il est mentionné que dans le cadre de la flagellation et de la crucifixion, du sang coagulé peut avoir entraîné la formation de thrombus sur les valves aortiques et mitrales qui se serait embolisé dans la circulation coronaire entraînant un infarctus du myocarde, un arrêt (cardiaque) puis la mort.^{19,20} Ce qui signifie que le sang devient plus sujet à la coagulation, conduisant à la formation d'une masse de sang coagulé sur le côté gauche du cœur. Ces masses coagulées peuvent s'être répandues en dehors du cœur circulant dans les coronaires, entraînant ainsi cet état. C'est une explication très naïve qui ne s'est guère, voire jamais, vue dans la pratique médicale. L'état de coagulation (lorsque le sang se fige à l'intérieur du corps, plutôt que de s'écouler facilement) découle rarement de la flagellation ou de la crucifixion. Quand il survient, il faut de nombreuses heures, et prend la forme avant tout de saignements par plaie. Le patient meurt généralement d'hypovolémie au cours des prochains jours. Ces caillots rompus individuellement

bloquent principalement les petites artères comme celle des reins. Les petites artères du cœur sont rarement impliquées, mais si les petites artères sont éventuellement impliquées, l'infarctus du myocarde est extrêmement peu probable car les principales artères coronaires sont épargnées. Si jamais une crise cardiaque se produit, la rupture du segment infarcté (partie non viable du cœur), prend habituellement cinq à sept jours. Ainsi, cette explication ne trouve aucune acceptation du point de vue de la cardiologie. Une autre explication avancée est l'état d'épuisement en raison de la flagellation, la perte de sang et l'état de pré-choc⁷. Le fait que Jésus-Christ^{as} n'ait pas porté la croix est un argument donné en faveur de cette interprétation. Cependant, il ne faut pas oublier la compassion de Pilate qui n'a jamais voulu que Jésus^{as} soit crucifié en premier lieu. Dans le cas du Christ^{as}, la flagellation était indolente et aucune mention n'en n'a été faite dans les quatre Evangiles. L'explication ci-dessus est indéfendable. Il a été postulé que peut-être Jésus-Christ^{as} est mort d'une insuffisance cardiaque aiguë avec une arythmie cardiaque terminale fatale, c'est à dire de sérieux problèmes avec le rythme du cœur^{4,6-8,11,13,16}. Cette explication chez un homme comme Jésus-Christ^{as} sans antécédents médicaux rend le diagnostic ci-dessus improbable. Jésus-Christ^{as} a été décrit par certains comme avoir souffert d'un trouble médical extrêmement rare de sueur de sang (l'hématidrose)²¹. Cela peut avoir eu lieu dans l'état très émotionnel dans lequel il aurait pu entraîner une hypovolémie (perte du volume sanguin) ayant causé sa mort³. Il est assez étrange de penser que cette maladie rare, par perte d'un volume important de sang en suant par une nuit froide de début avril³, soit survenue chez un homme en bonne santé. En outre, il est très peu probable qu'un noble Prophète de Dieu aurait succombé à un stress émotionnel.

CONCLUSION

Ainsi au vu de la connaissance de l'anatomie et des pratiques anciennes de la crucifixion, il n'est pas difficile de reconstituer les probables aspects médicaux de la crucifixion du point de vue de la cardiologie. Il est extrêmement probable que Jésus-Christ^{as} ait subi une blessure au péricarde au cours du processus de flagellation. Les morceaux pointus d'os de mouton dans le fouet ont provoqué des coupures profondes dans le péricarde. Cela a abouti à une accumulation de sang dans la cavité péricardique qui a continué lorsqu'il était sur la croix. Il en est résulté une tamponnade avec trouble hémodynamique ; une condition qui a provoqué un dysfonctionnement du cœur qui était incapable de pomper le sang du fait de la présence de sang accumulé dans le péricarde, conduisant à une baisse de la pression artérielle et du pouls. Dans une telle situation, le débit cardiaque a chuté et le cerveau a été privé d'oxygène. Il était plus probable à ce stade critique de ce trouble hémodynamique, à savoir une faible pression artérielle et fréquence cardiaque, que Jésus-Christ^{as} cria d'une voix forte, baissa la tête et perdit connaissance. La blessure de la lance dans la poitrine visant

le cœur a créé une ouverture dans la couche externe du péricarde. Cela s'est traduit par une décompression du cœur et ainsi « le sang et l'eau ont jailli ». L'augmentation du débit cardiaque sur un cœur décompressé a engendré une bouffée d'oxygène au cerveau. L'arrivée de Joseph d'Arimathée et de Nicodème, un médecin expérimenté, confirme davantage que Jésus a survécu à l'épreuve de la crucifixion. L'application d'épices fortes et de baumes à ce stade est essentielle pour prévenir les blessures de l'infection et soulager la douleur. Ils ont probablement fait usage d'une respiration artificielle quand ils « ont soufflé en lui leur propre souffle » après que Jésus^{as} ait été descendu de la croix. En outre, la blessure de la lance a été laissée ouverte pour drainer le sang accumulé dans le péricarde car « Nicodème pensait qu'il était préférable de ne pas fermer la plaie de Jésus^{as}, située dans le flanc parce qu'il considérait que l'écoulement du sang et de l'eau à partir de là était utile à la respiration et à lui redonner vie ». Cette pratique est bien connue parmi les cardiologues pour prévenir une nouvelle accumulation de sang dans la cavité péricardique. De toute évidence, l'accumulation de preuves historiques et médicales indique que Jésus-Christ^{as} n'est pas mort sur la croix, mais en fut délivré et puis soigné.

RÉFÉRENCES

- Ahmad MG: Jesus in India., printed in Great Britain at the Alden Press, pp.20, Oxford 1978.
- Riceiotti G:The Life of Christ, Zizzamia AI (trans), Milwaukee, Bruce Publishing Co, 1947, pp.29-57, 78-153,161-167 & 586-647.
- Matthew ch.; Mark ch: Luke ch: John ch.; in Holy Bible Authorised (King James) Version. National Publishing Company USA, 1978
- Bucklin R:The Legal and Medical Aspects of the Trial and Death of Christ, Sci Law 1970; 10: 14-26
- McDowell J:The Resurrection Factor, San Bernardino, Calif, Here's Life Publishers, 1981, pp.20-53,75-103
- Edwards WD, Gabel JG, Hosmer FE: On the Physical Death of Jesus Christ(as), JAMA 1986, 255: 1455-1463
- Davis CT:The Crucifixion of Jesus:The Passion of Christ from a Medical Point of View, Ariz Med 1965; 22: 183-187
- Barbet P:A Doctor at Calvary:The Passion of Our Lord Jesus Christ as Described by a surgeon, Earl of Wicklow (trans), Garden City, NY, Doubleday Image Books 1953, pp.12-18,37-147,159-175,187-208
- Tenny SM: On death by crucifixion, Am Heart J 1964; pp.68: 286-287
- Freidrich G:Theological Dictionary of the New Testament, Bremiley G (ed-trans) Grand Rapids, Mich, W.B Eerdmans Publisher, 1971, Vol.7, pp.572, 573, 632
- DePasquale NP, Burch GE: Death by crucifixion, Am Heart J 1963; pp.66: 434-435
- Stroud W:Treatise on the Physical Cause of the Death of Christ and its Relation to the Principles and practice of Chemistry, ed 2, London, Hamilton & Adams 1871, pp.28-156, 489-494
- Johnson CD: Medical and cardiological aspects of the passion and crucifixion of Jesus, the Christ. Bol Assoc Med PR 1987; pp.70: 97-102
- Bloomquist ER: A doctor looks at crucifixion. Christian Herald, March 1964 pp 35, 46 - 48
- The Crucifixion by personal friend of Jesus in to an Esseer Brother in Alexandria, Supplemental Harmonic Series vol II, 2nd ED, Chicago, Indo-American Book Co. 1907, pp.62, 64, 65
- Lumpkin R:The Physical suffering of Christ, J Med Assoc Ala 1978; 47:8 - 10,47
- Pfeiffer CF,Vos HF, Rea J (eds):Wycliff Bible Encyclopedia, Chicago, Moody Press, 1975, pp.149-152, 404-405, 713-723, 1173-1174, 1520-1523
- Robertson AT:A Grammar of Greek New Testament in light of Historical Research, Nashville, Tenn, Broadman Press, 1931, pp.417-427
- Kim H-S, Suzuki M, Lie JT, et al: Non-bacterial thrombotic endocardities (NBTE) and disseminated intravascular coagulation (DIC): Autopsy study of 36 patients, Arch Pathol Lab Med 1977; 101 : pp.65-68
- Becker AE, Van Mantgem J-P: Cardiac Tamponade: A study of 50 hearts. Eur J Cardiol 1975; 3: pp.349-358
- Scott CT: A case of Haematidrosis, Br Med J 1918, pp.532-533

Les femmes dans le Saint Coran

Par Maha Dabbous

Review of religions

Février 1992

Vol. LXXXVII No. 2

Traduction Maïda SOULHI

L'Islam confère les mêmes droits civiques et sociaux aux femmes et aux hommes ; et aux femmes sont accordées les mêmes privilèges accordés aux hommes. Contrairement aux idées reçues, les femmes sont les égales des hommes en matière de spiritualité.

Allah dit dans le Saint-Coran : *Assurément, les hommes qui se soumettent à Dieu et les femmes qui se soumettent à Lui, et les hommes croyants et les femmes croyantes, et les hommes obéissants et les femmes obéissantes, et les hommes véridiques et les femmes véridiques, et les hommes endurants dans leur foi et les femmes endurantes, et les hommes qui sont humbles et les femmes qui sont humbles, et les hommes qui font l'aumône et les femmes qui font l'aumône, et les hommes qui jeûnent et les femmes qui jeûnent, et les hommes qui préservent leur chasteté et les femmes qui préservent leur chasteté, et les hommes qui se souviennent beaucoup d'Allah et les femmes qui se souviennent beaucoup de Lui. Allah a préparé pour eux tous la clémence et une grande récompense.* (33 : 36) A la lecture de ce verset, nous comprenons clairement que les femmes musulmanes sont les égales des hommes, et qu'elles peuvent atteindre un haut niveau spirituel, comme n'importe quel homme. Plusieurs fois dans le Saint Coran, Dieu s'adresse aux croyants et aux croyantes dans le même langage, et ils sont de manière égale sujets aux mêmes obligations, droits et avantages. Seules leurs tâches diffèrent car leurs rôles dans la société et dans la sphère familiale ne sont pas les mêmes. Lorsque dans le Saint-Coran Dieu nous parle de l'âme humaine, on ne perçoit aucune distinction entre celle de l'homme et de la femme:

Ô hommes ! Craignez votre Seigneur Qui vous a créées d'un seul être et en a créé sa compagne, et Qui, de ces deux là, a produit de nombreux hommes et femmes ; craignez Allah au nom de Qui vous faites appel l'un à l'autre, et craignez-Le surtout en ce qui concerne les liens de parenté. En vérité, Allah vous surveille. (4 : 2) Dans ce verset, les mots « seul être » concernent l'homme et la femme. On les considère comme « un » car ils sont deux

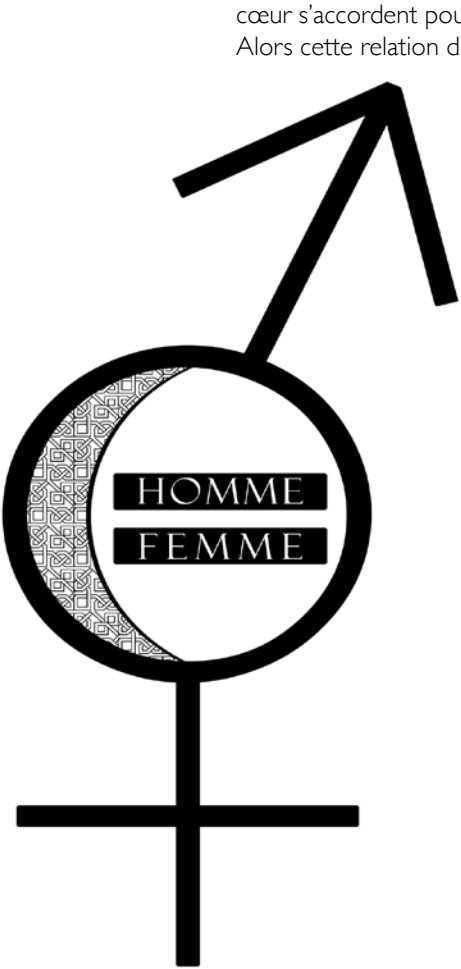
êtres remplissant une fonction. Ce verset confirme que les femmes et les hommes appartiennent à la même espèce et qu'ils ont les mêmes inclinations. Les différences physiques n'existent pas dans le monde spirituel, l'homme et la femme sont considérés comme un seul être. La notion d'égalité de l'âme de l'homme et de la femme est accentuée lorsqu'Allah nous indique que l'homme et la femme sont complémentaires : *Leur Seigneur répondit donc à leurs prières disant : « Je ne permettrai pas que le travail d'aucun d'entre vous, homme ou femme, soit vain. Vous êtes les uns des autres. Quant à ceux qui ont émigré, et ont été expulsés de chez eux, et ont été persécutés pour Ma cause, qui se sont battus et ont été tués, Je ne manquerai pas de leur débarrasser de leurs maux et Je les ferai entrer dans des jardins à travers lesquels coulent des ruisseaux ; une récompense de la part d'Allah et avec Allah la meilleure des récompenses. »* (3 : 196)

Dans le Saint Coran, Allah va plus loin en expliquant ces faits sous des angles différents. En guise d'explication d'un des incidents intervenus dans la vision de Hadhrat Moïse (paix soit sur lui), nous lisons dans le Coran : *En ce qui concerne la jeunesse, ses parents étaient des croyants, et nous craignons qu'il leur cause du tort par un comportement rebelle et incrédule.*

Ici la tournure « ses parents » signifie l'âme et le corps humain, car les parents ou l'origine d'où naissent les qualités morales est l'association du corps physique et de l'âme qui donne l'être humain.

Allah a créé l'homme et lui a permis d'être libre. Il lui a donné les capacités d'accomplir les meilleures actions. L'être humain peut atteindre le but de sa vie en se servant de ces capacités. Cependant si ces capacités, ces forces sont utilisées à mauvais

escient, elles le conduisent vers la mécréance et le pêché. Ces pouvoirs ont été placés sous contrôle et leur ardeur débridée est maîtrisée par les commandements et les ordonnances qu'Allah a révélés au monde dans Sa religion. L'être humain est libre de choisir de suivre ou non la voie d'Allah. Il y a deux formes de liberté. La liberté de pensée commandée par l'esprit et la liberté de produire des sentiments commandée par le cœur. Le sentiment issu du cœur est une conséquence de la pensée issue de l'esprit. Le premier est subordonné au second. C'est pour cette raison que les deux parties du « moi intérieur » de l'être humain peuvent être énoncées métaphoriquement par les mots « ses parents », par lesquels l'esprit est comparé au père, à la tête de la famille, et le cœur est comparé à la mère, le corps physique. La paix et la sérénité des enfants au sein de la famille dépendent des relations entre le père et la mère, et les efforts mutuels consentis par chacun d'entre eux. Aussi la paix et la sérénité d'une personne dépendent de l'accord entre l'esprit et le cœur qui constituent « ses parents spirituels. » Les mœurs et le comportement d'une personne sont le résultat des actions guidées par l'esprit et le cœur. Si cette personne ne se proclame pas de la religion d'Allah, alors ses actions, une fois soumises à l'appréciation divine, sont considérées comme un rapport interdit qui produit un fruit illégitime. La personne est éloignée d'Allah et elle vit dans un enfer. Cependant lorsqu'il répond à l'appel d'Allah et embrasse Sa religion et se soumet à Lui, son esprit et son



cœur s'accordent pour accomplir le but de son existence. Alors cette relation devient légale et produit un fruit légitime

et béni. L'individu est guidé vers une nouvelle vie spirituelle et atteint la paix et l'harmonie dans son « moi intérieur », et il est récompensé par l'amour et la proximité d'Allah.

Allah fait allusion à cette similarité concernant les femmes :

« Elles sont pour vous un genre de vêtement et vous êtes pour elles un genre de vêtement. » (2 : 188)

Pour bien comprendre ce passage nous devons comprendre la signification du mot « vêtement » ci-mentionné. Le Saint Coran en donne l'explication :

O enfants d'Adam, Nous vous avons en vérité fourni des vêtements pour couvrir votre nudité et pour servir de parure ; mais c'est le vêtement de piété qui est le meilleur. C'est là un signe d'Allah, afin qu'ils se souviennent. (7 : 27)

Le mot arabe traduit comme « vêtement » est *libaas*. Un vêtement couvre notre nudité, nous sert d'apparat et d'ornement, et nous donne un air élégant. Mais ce verset va plus loin. Le vêtement de la piété est en fait un excellent vêtement pour nous. L'habillement ordinaire couvre la nudité du corps, alors que le vêtement

de la piété couvre notre nudité morale et spirituelle. Ce verset nous rappelle que, même s'il est important pour nous d'avoir de beaux vêtements pour couvrir notre nudité, et de porter des habits qui nous rendent élégants, nous devons attacher plus d'importance à la couverture de la nudité morale et spirituelle. Et le meilleur vêtement pour nous et le vêtement de la vertu et de la piété.

Le mot vêtement est explicité dans un autre verset du Saint-Coran :

Et de ceux Qu'il a créé, Allah a fait des choses pour vous qui donnent de l'ombre ; et dans les montagnes, Il a fait pour vous des abris ; et Il a fait pour vous des vêtements qui vous protègent contre la chaleur, et des cottes de maille qui vous protègent dans vos guerres. C'est ainsi qu'Il parfait Sa grâce sur vous afin que vous vous soumettiez à Lui. (16 : 82)

Le verset explique que les vêtements sont utilisés comme protection contre la chaleur et protection durant les batailles. Encore une fois ce verset nous en dit plus, il se termine par cette phrase « C'est ainsi qu'Il parfait Sa grâce sur vous afin que vous vous soumettiez à Lui. » Cela attire notre attention sur le fait que le réel but de cette faveur d'Allah est de nous permettre de se soumettre à Lui.

Ainsi nous commençons à réfléchir sur ce verset au sens spirituel. La chaleur de laquelle nos vêtements nous protègent peut être interprétée comme l'enfer dans le « moi intérieur » qui est désobéissant envers son Créateur. Il crée cet enfer lui-même venant de ses propres choix, et il a la capacité de se protéger de cela en suivant le chemin d'Allah.

Aussi, la protection durant les guerres peut être interprétée comme une protection durant les batailles spirituelles. Le jihad islamique (lutter pour la cause d'Allah) ne signifie pas tuer ou se faire tuer pour la cause d'Allah mais lutter avec ferveur pour obtenir le plaisir d'Allah. Cela peut être atteint en se battant pour la vérité tous ensemble sous le commandement et les indications d'un envoyé divin. Il s'agit du véritable jihad. Il s'agit de prêcher, de propager les enseignements de l'Islam de manière pacifique, ou de le défendre par l'épée contre ceux qui veulent le détruire. Mais le grand jihad, comme expliqué par le Saint-Prophète (paix et bénédictions d'Allah soit sur lui) de l'Islam est le jihad contre soi-même, contre son inclination au mal, ou contre Satan.

Lorsque nous nous protégeons de nos ennemis dans cette bataille spirituelle, nous pouvons atteindre la victoire c'est-à-dire la véritable soumission à Allah.

Si nous joignons la signification de ce verset avec la signification du précédent verset, nous comprenons qu'Allah nous accorde la capacité d'être vertueux et pieux, de façon à ce que nous nous protégions du mal qui empêche nos âmes de se soumettre à Lui.

Nous pouvons aussi dire que le mot vêtement signifie l'habit

de la piété qui est le moyen de protection de l'âme contre le mal, et ainsi ceux sont les moyens pour atteindre la véritable soumission à Allah.

Grâce à cette compréhension du mot vêtement nous pouvons maintenant revenir à ce verset :

« Elles sont pour vous un genre de vêtement et vous êtes pour elles un genre de vêtement. » (2 :188)

Nous pouvons grâce à ce verset comprendre le rôle des deux parties constituantes de l'intériorité humaine. Exactement

comme le mari et la femme se complètent et se protègent mutuellement contre les ennemis qui menacent la paix au sein de leur famille, les deux parties constituantes de l'intériorité de l'être humain se complètent et se protègent mutuellement de tout mal dans leur grand jihad. La vertu empêche une personne d'avoir de mauvaises pensées, elle protège son cœur contre une tendance au mal, et en même temps la vertu lui permet d'éviter de mauvais désirs qui peuvent détruire son esprit. Ainsi la vertu protège une personne de l'enfer créé par elle-même en raison de sa désobéissance envers son Créateur. Les deux parties constituantes du « moi intérieur » se protègent mutuellement et se parent l'un et l'autre du vêtement de la piété ; la personne est alors complètement soumise à Allah.

Après avoir atteint la véritable soumission à Allah et après avoir suivi Sa direction, une personne attend bien évidemment des résultats et des bénéfices. Cela est comparable au cas de l'homme et de la femme qui une fois mariés souhaitent fonder une famille. A ce propos, Allah dit :

Vos femmes sont pour vous un champ labouré ; approchez-vous donc de votre champ au moment que, et de la manière dont, vous le voulez et envoyez devant vous du bien pour vous même ; et craignez Allah et sachez bien qu'un jour vous serez en Sa présence ; et portez la bonne nouvelle à ceux qui obéissent. (2 :224)

L'expression « champ labouré » (ou couche arable) signifie un morceau de terre labouré pour semer. Cela signifie aussi

la culture ou les produits d'une terre. Cette expression est également utilisée pour signifier le gain, l'acquisition, la rémunération, la récompense. Ici la femme est comparée à un champ de labour car elle est comme une terre dans laquelle la graine est semée afin de porter la culture : les enfants. Un agriculteur judicieux choisit la meilleure terre, prépare le meilleur champ, s'assure les meilleures graines et choisit le meilleur moment et la meilleure manière pour semer. De même un homme doit choisir une épouse en suivant le même procédé ; il doit préférer une personne pieuse, instruite et d'une bonne nature pour le bien de ses enfants. Il doit aimer son épouse, bien la traiter et prendre soin d'elle afin que sa vie soit heureuse et satisfaisante ; et son épouse sera dans de bonnes conditions pour élever les enfants correctement. Enfin il doit se maintenir dans un état de bonne santé physique et morale, ainsi la semence réservée à son champ à toutes les chances d'être également en bonne santé. Puis il fera en sorte d'avoir une bonne récolte c'est-à-dire des enfants pieux et vertueux.

Si nous prenons ce verset au sens spirituel, nous comprenons qu'il s'agit d'un conseil afin d'être entièrement soumis à Allah. Ce verset met en garde l'être humain contre ses propres idées et opinions gardées dans son esprit, car qu'elles soient bonnes ou mauvaises elles serviront de graines, et cela lui apportera le bien ou le mal. Ainsi, la phrase « envoyez devant vous du bien pour vous même » signifie planter une graine dans votre champ pour votre propre bien. Les moyens d'envoyer le bien sont retrouvés dans la citation « craignez Allah », c'est-à-dire que la personne qui souhaite une bonne récolte pour ses actions doit se protéger du mal à la racine en étant vertueux. La phrase « et sachez bien qu'un jour vous serez en Sa présence » doit être comprise comme la suite de « craignez Allah » ; cela signifie que nous devons craindre Allah car nous le rencontrerons le Jour du Jugement.

Cela peut être également considéré comme une bonne nouvelle, pour les personnes vertueuses qui auront l'honneur de rencontrer Allah dans cette vie, ce qui est le but de l'existence de tout serviteur fidèle et sincère d'Allah. Le verset se termine par les mots « et portez la bonne nouvelle à ceux qui obéissent. ». Cela signifie que cette bonne nouvelle est à l'attention des véritables croyants. Ceux qui croient sincèrement et suivent cette injonction, et sont vertueux, s'assurent les meilleurs résultats et bénéfices. Ils récolteront de bons fruits et ils profiteront de l'amour d'Allah ainsi que d'une vraie relation avec Lui. Ils seront comme un nouveau-né et ils vivront dans la paix et la tranquillité, un paradis intérieur. Quand une personne obtient une bonne récolte en suivant les conseils d'Allah, elle persiste et essaye par tous les moyens d'obtenir plus de résultats, et d'augmenter le nombre de ses

biens. Son « moi intérieur » est dans la condition de parent(s). Sa volonté et son comportement s'unissent pour prendre soin de sa foi et la protéger, exactement comme des parents le feraient pour leurs enfants. Sa volonté se soumet entièrement à son Créateur et il se consacre à la religion d'Allah ; il la protège et la nourrit comme la mère qui donne à ses enfants de l'amour et de l'attention.

Le Coran nous donne un exemple concret de ce stade avancé de l'ascension spirituelle de l'homme en la personne de Marie, la mère de Jésus (paix soit sur lui) :

Et souviens-toi quand les anges dirent : *« O Marie, Allah t'a choisie et t'a purifiée et t'a élue d'entre toutes les femmes. » (3 :43)*

Marie est le parfait exemple de la croyante vertueuse et de la servante qui va dans la direction d'Allah. Nous lisons dans le Saint-Coran à propos de Marie :

Puis elle l'apporta à son peuple sur une monture. Ils dirent : O Marie tu as certainement commis une chose affreuse. »

O sœur d'Aaron, ton père n'était pas un méchant homme et ta mère n'était pas une femme impudique non plus ! »

Sur ce elle le montra du doigt. Ils dirent : « comment pouvons-nous parler à quelqu'un qui n'est qu'un enfant au berceau ? »

Il dit : « Je suis un serviteur d'Allah ; Il m'a donné le livre, et Il a fait de moi un prophète. »

« Et Il m'a béni où je puisse être ; et Il m'a enjoint la prière et l'aumône tant que je vivrai. »

« Et Il m'a rendu respectueux envers ma mère, et Il ne m'a pas rendu hautain et non-béni. » (19:28-33)

C'est l'histoire de Marie lorsqu'elle s'en alla porter Jésus (paix soit sur lui) à son peuple. Le mot «porter » signifie que Marie a cru en Jésus (paix soit sur lui) et l'a aidé dans sa mission. Quand son peuple lui affirma qu'elle avait commis une chose affreuse, elle se contenta de le montrer du doigt, et Jésus (paix soit sur lui) commença à leur présenter sa religion.

Au sens spirituel, Marie représente le véritable croyant et le sincère disciple d'un prophète d'Allah, qui agit selon ses indications et qui prêche sa religion.

Le verbe conjugué « l'apporta » signifie qu'elle a embrassé et s'est appropriée la religion de Jésus (paix soit sur lui). Au moment où elle s'est déclarée et a commencé à propager sa religion au sein de son peuple, ils ont rejeté le message car c'était une chose étrange et inconnue pour eux. Elle présenta alors sa foi calmement.

Elle devint un signe de l'Unicité d'Allah.

Les non croyants sont témoins du haut degré spirituel atteint par Marie. Les biens qu'elle a acquis prouvent que ses convictions étaient fondées et que son prophète était véridique. Par ses actions qui étaient en concordance avec les commandements et les ordonnances de sa religion elle a

“ LES NON CROYANTS SONT TÉMOINS
DU HAUT DEGRÉ SPIRITUEL ATTEINT PAR MARIE.
LES BIENS QU'ELLE A ACQUIS PROUVENT QUE
SES CONVICTIONS ÉTAIENT FONDÉES ET QUE
SON PROPHÈTE ÉTAIT VÉRIDIQUE. PAR SES
ACTIONS QUI ÉTAIENT EN CONCORDANCE
AVEC LES COMMANDEMENTS ET LES
ORDONNANCES DE SA RELIGION ELLE A
MONTRÉ AUX HOMMES LE CHEMIN D'ALLAH.

montré aux hommes le chemin d'Allah.

Ces versets nous expliquent comment prêcher une religion de manière appropriée. Marie est l'exemple du disciple sincère et fidèle à un prophète d'Allah, qu'il soit un homme ou une femme. Marie en tant que femme symbolise la personne qui a atteint un haut niveau spirituel en suivant l'exemple d'un prophète d'Allah et en étant son reflet. Marie est également vue comme une mère, et donc vue comme le fidèle croyant qui s'est véritablement soumis à Allah et qui en a récolté les bienfaits. Une nouvelle vie spirituelle s'est offerte au croyant et il a établi une relation solide avec Allah. Il a atteint le stade où il prend soin de sa foi en la protégeant et en la nourrissant. Spirituellement il « maternel » sa religion.

Ceci est expliqué dans le Coran :

Allah propose à l'intention des mécréants l'exemple de la femme de Noé et de la femme de Loth. Elles étaient sous deux de Nos serviteurs pieux, mais elles agirent déloyalement envers eux. Aussi, ils ne leur furent d'aucun recours contre Allah, et il leur fut dit : « Entrez dans le feu, vous deux, avec ceux qui entrent. »

Et Allah propose aux croyants l'exemple de la femme de Pharaon, lorsqu'elle dit : « Mon Seigneur ! Bâti pour moi une maison auprès de Toi dans le jardin ; et délivre-moi de Pharaon et de ses œuvres, et délivre-moi du peuple injuste. »

Et l'exemple de Marie, la fille d'Imrân, qui protégea sa chasteté – puis Nous lui avons insufflé de Notre Esprit – et elle accomplit en sa personne la prophétie transmise par les Paroles de son Seigneur, et contenue dans Ses Livres, et elle fut du nombre des obéissants. (66 : 11-13)

Marie symbolise ceux qui se sont véritablement soumis à Allah. Son exemple peut être suivi aussi bien par les hommes que

par les femmes. La race humaine a été créée pour un seul but précis, l'adoration d'Allah. Chacun, homme ou femme, a le devoir d'accomplir le but de son existence. Chacun doit commencer par unir les efforts de son « moi intérieur » pour parvenir à la véritable soumission à Dieu. Lorsqu'il atteint le stade de paix et de tranquillité, il peut apporter cette paix dans son foyer et dans sa famille. Cela peut être accompli par les membres de la famille qui doivent tous à titre individuel et ensemble se soumettre à Allah. Une fois cela réalisé, la somme des efforts peut être augmentée pour inclure d'autres membres qui doivent de la même façon s'unir pour indiquer à d'autres personnes le chemin Allah. Ainsi le monde entier peut être amené vers la véritable soumission à Allah, et la paix et la tranquillité se propagent apportant ainsi le paradis sur terre. C'est le bourgeon du Califat qui fleurit depuis les profondeurs de l'être humain. L'engagement et l'intention des servants d'Allah forment le Califat. Nous avons la chance de vivre cette période. Nous sommes témoins de la renaissance de l'Islam, la religion d'Allah, apportée au monde par le meilleur Prophète de l'humanité (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui). Le Messie Promis (paix soit sur lui) a ravivé cette religion en marchant sur les pas du Saint Prophète (paix et bénédictions d'Allah soit sur lui), et il a planté la graine du Califat qui pousse afin de devenir un arbre béni grâce aux disciples de ses successeurs. Cet arbre a besoin des forces des hommes et des femmes pour continuer à grandir. Qu'Allah nous donne les moyens d'entretenir cet arbre et de faire partie des chanceux qui conduiront les peuples du monde vers la soumission à Allah et propageront Son unicité. Amen.

Ramadan 2014 Début le 30 juin, l'Aïd le 30 juillet



Par la grâce d'Allah, le mois béni du Ramadan s'approche à grand pas et nous nous y préparons avec impatience. Nous prions qu'Allah nous permette de profiter une fois de plus de ses bénédictions.

Chaque année les musulmans ne s'accordent pas sur la détermination du début et de la fin du Ramadan. Ils ne réalisent pas que tous, à travers la planète, ne peuvent pas commencer à jeûner le même jour. Par contre les musulmans d'une même région se doivent de commencer à jeûner le même jour et ensuite célébrer l'Aïd le même jour. Le Saint Prophète (p.s.s.l) nous a donné, il y a de cela plus de 1400 ans, la solution pour déterminer le début et la fin du mois du Ramadan. Il a déclaré : « Commencez le Ramadan à la visibilité de la lune et finissez à sa visibilité. »

Selon ce hadith et les moyens scientifiques à notre disposition ainsi que les éphémérides, la lune sera visible à l'oeil nu (sans aucun matériel optique), le soir du 29 juin 2014. Le Ramadan commencera donc le 30 juin 2014. Nous avons la chance

de ne pas être dans le flou concernant la détermination du début et de la fin du Ramadan, par conséquent nous devons à chaque instant remercier Allah de nous avoir accordé cette faveur.

Nous n'avons aucune excuse pour ne pas commencer aux dates édictées selon cette explication donnée par notre bienaimé Raçouloullahi(p.s.s.l). Nous devons transmettre ce message à tous nos contacts ainsi qu'à toute personne désireuse d'être éclairée à ce sujet. Il convient en effet de considérer la science et les inventions modernes comme des serviteurs de la religion.

Selon tous les calculs, la lune sera visible à l'oeil nu le soir du 29 juin 2014 en France. Le Ramadan commencera de ce fait le 30 juin.

Se basant sur ces mêmes critères, la fête de l'Aïd Al-Fitr (la fête de la fin de Ramadan) sera célébrée le 30 juillet 2014, car la lune sera visible à l'oeil nu le soir du 29 juillet 2014.

Et enfin l'Aïd Al-Adhiya (la fête du Sacrifice) est prévue pour le 6 octobre 2014.

A scenic landscape at dawn or dusk. In the foreground, a rustic wooden fence with vertical posts and horizontal rails runs across the frame. Beyond the fence is a grassy field. In the background, there are rolling hills or mountains under a sky with soft, pastel colors of pink, orange, and blue. A few trees are visible on the left and right sides of the field.

L'AUBE D'UNE NOUVELLE ÈRE

Après des années à chercher la perle rare, l'Association musulmane Ahmadiyya de France (AMAF) a enfin trouvé un site à Trie-Château dans l'Oise (60) de plus de 55 000 m² qu'elle a acheté en avril dernier à un prix réduit de surcroît. Un véritable don du ciel pour l'Association Ahmadiyya, car les événements menant à son achat étaient un vrai chemin de croix et le cinquième Calife l'a, à ce titre, baptisé « Bait-UI-Ata », qui signifie 'Un cadeau du Seigneur'. Sis à moins de 60 kilomètres de la ville de Saint-Prix, siège historique de l'Association, ce terrain est idéalement placé pour héberger les grands événements de la Communauté. Environ 15 jours par an, le gros des Ahmadis de France et d'ailleurs s'y rendront pour assister à la Convention annuelle nationale, aux compétitions religieuses et sportives et autres conférences de grande envergure. Fini les soucis d'organisation, de parking ou autres restrictions car ce n'est certainement pas la place qui manque. La Revue vous propose de faire le tour du domaine avec le Président de l'AMAF, M. Ashfaq Rabbani, qui nous raconte le déroulement de cette affaire providentielle et qui nous explique comment l'Ahmadiyya de France entre dans une nouvelle ère et nous dévoile ses projets pour ce terrain.



Entretien avec Ashfaq Rabbani, Président de l'Association musulmane Ahmadiyya de France



Vous cherchez un terrain depuis très longtemps. Qu'est-ce qui vous a convaincu d'acheter celui-ci?

Nous avons signé le mois dernier (ndlr : avril 2014). Cela fait des années qu'on cherche un terrain comme celui-ci mais à chaque fois qu'on trouvait une place, il y a eu des difficultés, soit de la part de la mairie, soit au niveau de l'argent, il y avait toujours un problème. Mais Allah sait ce qu'Il fait. J'en ai la certitude. Je crois sincèrement qu'Allah ne donne à la jamaat que ce qu'Il pense est bien pour elle. Quand quelque chose n'est pas bon pour nous, Il ne nous le donne pas. Ce n'est pas par la faute de quelqu'un mais toujours ça s'est vérifié. Croyez-vous qu'une chose puisse être bonne pour la jamaat et qu'Allah ne la lui donne pas ? Je pense que ce serait contre cet amour qu'Il a pour la jamaat. Si à chaque fois on ne réussissait pas c'est que cette chose n'était pas bonne pour nous. Ou bien on n'était pas prêts ou bien il y avait une chose meilleure qui nous était réservée. A un moment, ce terrain a failli nous échapper. Quand j'ai su

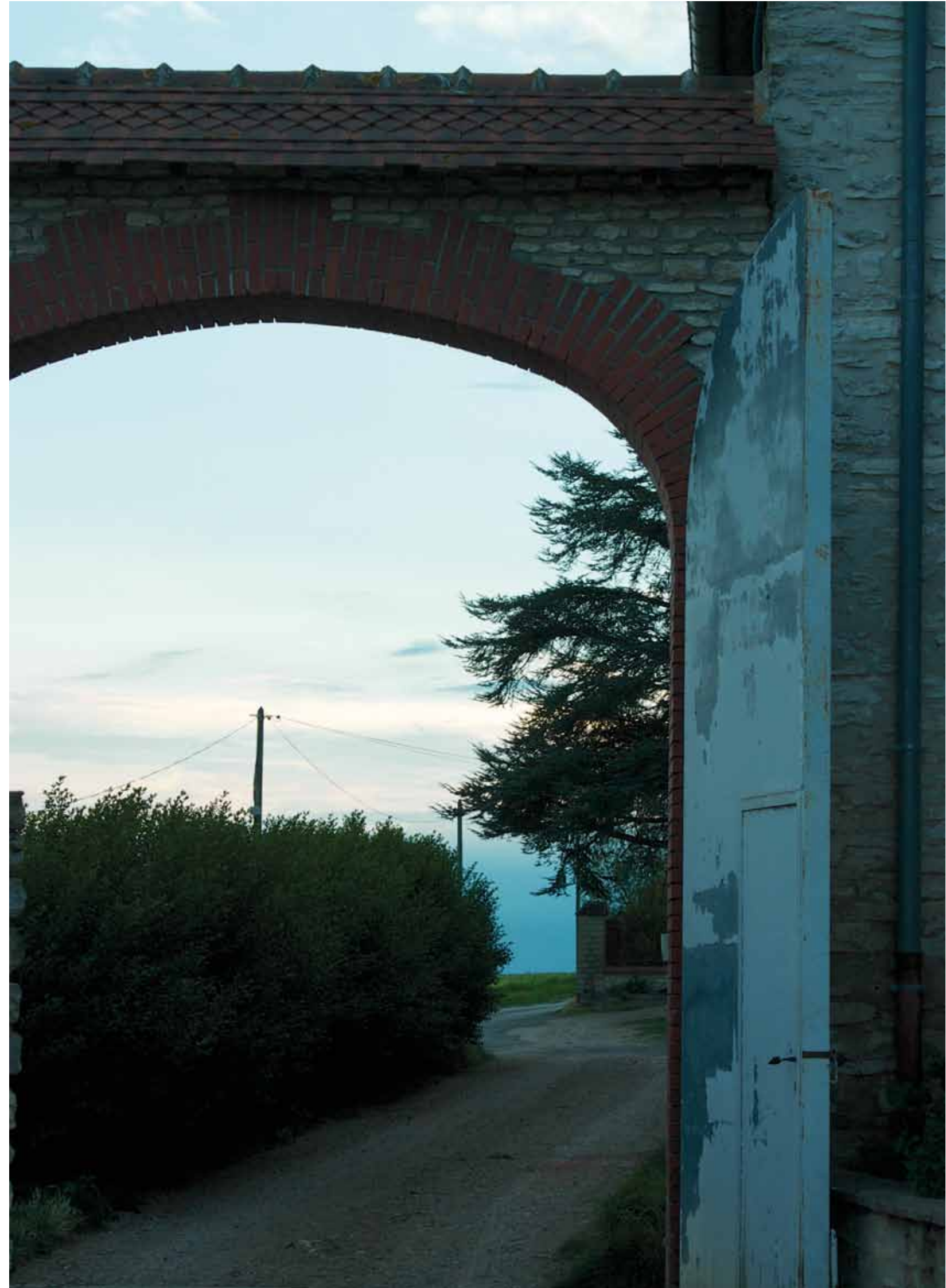


que ce terrain était en vente à un prix vraiment défilant toute concurrence, je n'ai pas hésité à dire au comité de construction de mosquées d'aller voir sur place. Après, bien sûr nous avons présenté le projet devant le comité exécutif de l'Association qui a donné tout de suite son feu vert.

Au moment de la signature de la promesse de vente cependant, alors que le notaire avait préparé son dossier, il nous a appris qu'il y avait un mandataire nommé par l'Etat pour la vente de ce bien car l'ancien propriétaire n'avait pas payé ses charges. Tout a été annulé, j'étais choqué. En fait, le propriétaire n'avait pas le droit de proposer la vente de son propre chef. Il fallait passer par le mandataire. Et toute la procédure a recommencé ; désormais nous devions passer par le mandataire et nous n'étions pas les seuls. N'importe qui pouvait l'acheter. Il y avait du monde sur le coup car c'était vraiment une bonne affaire. Le mandataire a fait savoir que la vente irait à quiconque ramènerait 10% de la valeur d'achat, accompagné d'une lettre de caution de la banque. Comme le terrain est idéalement placé pour nous, j'ai pris le risque d'avancer la somme et demandé au Calife une lettre de la banque. Une des plus grandes banques d'Angleterre nous a envoyé une très jolie lettre, certifiant qu'elle connaissait la Communauté Ahmadiyya depuis plus de 90 ans et qu'elle se portait garante. Quand le juge a reçu la somme et lu la lettre, il a statué en faveur de la Communauté Ahmadiyya. On pouvait l'acheter et si quelqu'un désirait contester cette décision il avait un mois pour le faire.

Le rendez-vous était fixé pour février avec le notaire. Manque de pot, je suis tombé gravement malade juste avant cette échéance. J'ai dit au vice-Président, M. Aslam Doobory, que j'irai quand même avec lui avec un mot du médecin. Mais quand nous sommes arrivés là-bas, je me rappelle avoir demandé à Aslam si la maison était vide car s'il y avait quelqu'un dedans qui refuse de partir, pour la déloger ce serait très difficile. Et c'était le cas. L'ancienne propriétaire y habitait et elle ne voulait pas partir, alors moi j'ai refusé

de signer. Et je peux vous dire que le mandataire et le juge n'étaient pas contents. J'ai expliqué que je ne pouvais pas signer dans cette condition. On a alors recontacté les propriétaires et sans raison ils s'étaient retournés contre nous ! Pourtant c'étaient eux qui nous avaient proposé cette affaire, c'est bien cette famille qui avait mis leur annonce dans une agence immobilière. Quand le vice-Président est allé les voir, ils ont insulté la Communauté et ont dit qu'ils allaient lâcher leur chien-loup sur lui s'il ne partait pas. J'ai décidé de tout annuler et à partir de là il n'y avait plus rien à faire d'autre. On attendait que le mandataire nous rende le chèque qu'on avait versé, mais 3 semaines plus tard, il ne nous l'avait toujours pas rendu. On a contacté le mandataire et on lui a précisé que c'était bel et bien fini et qu'il n'y avait plus rien à faire. Le mandataire nous a dit ok, mais vous n'aurez pas le droit d'insister ni d'assister à la vente aux enchères. En effet, la décision avait été prise et une date avait été fixée pour une vente aux enchères et quand la propriétaire a su par lettre recommandée que sa maison et ses biens allaient être saisis dans les jours qui viennent, là je crois qu'elle a compris que c'était fini et qu'elle n'aurait plus rien et là elle nous a recontactés et s'est mise à nous supplier de dire oui que vous étions prêts à acheter son terrain et qu'elle était prête à partir. Quand j'ai su cela, j'ai dit au Vice-Président, M. Doobory, qui est aussi le Responsable des propriétés de la Communauté que je ne pouvais rien faire et que le juge avait dit qu'on n'avait même pas le droit d'assister à la vente aux enchères. Qu'est-ce que je pouvais y faire? Mais elle pleurait comme un bébé, j'ai alors dit que par humanité on allait tenter de l'aider et j'ai demandé à M. Doobory de demander au mandataire s'il nous laisserait une chance d'acheter le terrain si elle partait ou si c'était bel et bien fini? Le mandataire a d'abord hésité, puis il a dit : « si elle est d'accord pour partir, c'est bon mais c'est votre responsabilité pas la mienne ; vous signez, vous prenez, ça s'arrête là pour moi. » On a demandé à la propriétaire quel jour elle serait prête à partir. Elle a dit : « donnez moi 15 jours et trouvez



“ **A ce moment là j’ai demandé à la personne qui présidait cette réunion : « J’aimerais bien faire une prière avant de signer. » Il m’a demandé : « Qu’est-ce que vous allez faire comme prière ? » J’ai répondu que j’allais demander au Seigneur que ce terrain serve une grande cause pour l’humanité et pour la France. Il a dit pourquoi pas et les trois personnes qui m’accompagnaient et moi-même avons levé les mains au Ciel et prié. Les autres ont baissé la tête pendant de temps, ensuite j’ai signé.**

moi un appartement. » On lui en a trouvé un par l’agence mais il y avait beaucoup de soucis avec la peinture. Les jeunes de la Communauté sont partis faire des travaux chez elle. On est même partis avec des camions pour l’aider à déménager. Elle a même dit qu’elle n’avait pas d’argent pour payer la caution. On lui a avancé l’argent de la caution qu’on a ensuite déduite de la somme totale d’achat.

Le jour de la signature, tout le monde était présent. Il y avait la propriétaire, le responsable de l’agence, nous on était quatre, et il y avait même un représentant de la cour. C’était dans l’Oise chez le notaire. La propriétaire n’avait pas le droit de signer; l’Etat avait saisi sa propriété sinon elle l’aurait vendu depuis longtemps. L’affaire était déjà dans les mains de l’état mais elle a voulu tricher un peu et vendre ses biens sans que l’état ne soit au courant pour récupérer de l’argent mais en France ça ne marche pas comme ça. Le notaire doit publier la saisie pour que ce bien soit vendu et automatiquement les créanciers se manifestent.

A ce moment là j’ai demandé à la personne qui présidait cette réunion : « J’aimerais bien faire une prière avant de signer.

» Il m’a demandé : « Qu’est-ce que vous allez faire comme prière ? » J’ai répondu que j’allais demander au Seigneur que ce terrain serve une grande cause pour l’humanité et pour la France. Je lui ai dit qu’il pouvait le faire avec moi ou pas mais de me donner l’autorisation. Il a dit pourquoi pas et les trois personnes qui m’accompagnaient et moi-même avons levé les mains au Ciel et prié. Les autres ont baissé la tête pendant ce temps dans la salle du notaire, ensuite j’ai signé.

Plus tard, une dame qui avait suivi toute cette histoire depuis le début et qui avait su comment on avait été insultés et virés d’une manière ignoble malgré notre gentillesse, m’a dit : « J’ai vu beaucoup de monde passer par ce cabinet mais je n’ai jamais vu des gens comme votre communauté, c’est une merveille, vous êtes des exemples extraordinaires. » Et voilà comment on a eu ce terrain.

J’ai raconté cette histoire au Calife et quand je lui ai demandé de donner un nom à ce terrain il a dit « Bait-ul-Ata. »

A un moment donné, on était tellement désespérés qu’on a commencé à chercher ailleurs d’autres terrains. Avec le comité (de construction de mosquées) nous avons visité beaucoup





d'autres endroits mais ou bien c'était trop éloigné ou bien c'était trop cher. Mon cœur était réticent. Je ne savais pas comment dire au Calife qui nous avait accordé un emprunt que tout était tombé à l'eau. J'étais tellement triste. J'ai dit à Allah que ce n'était pas moi qui voulait ce terrain et que le Calife avait donné l'autorisation et qu'il avait même donné l'argent mais on avait quand même tous ses problèmes, alors je l'ai supplié : « *Donne de la valeur aux paroles du Calife et Défends Toi-même Tes valeurs car moi je ne suis rien, je ne fais que suivre tout simplement les instructions du Calife.* » Quarante-huit heures plus tard, tout a changé ; ça ça montre aussi comment Allah est à côté du Calife ; Il écoute ses paroles ; ce n'étaient pas mes efforts ou ceux de qui que soit, c'étaient les paroles du Calife. Allah soutient les paroles du Calife. Il y a un an de cela, j'étais dans le bureau du Calife et je lui ai dit que Saint Prix commençait à devenir trop petit et qu'on avait besoin d'une place plus grande car ici on pouvait à peine contenir 400 personnes dans les deux salles et on avait des problèmes de parking. Alors le Calife m'a dit : « *Quand tu trouves un terrain tu me diras.* » J'ai alors commencé à chercher et quand je lui ai envoyé les détails de ce terrain, il était en tournée en Australie. J'ai reçu son accord par téléphone et ensuite par écrit.

Quels sont vos projets maintenant pour le terrain ?

J'ai fait faire un devis que j'aurai bientôt pour la construction d'un terrain de football. Les entrepreneurs sont passés cette semaine et d'ici un an on aura notre propre terrain de football avec une grande salle de sport. C'aurait été une chose inimaginable il y a quelques années.

Les travaux avancent rapidement. Nous espérons être prêts pour les grands événements cette année ; il y a le comité de mosquées que nous allons agrandir et cette équipe surveillera les travaux et inshAllah le premier grand événement qui baptisera ce terrain sera l'Ijtema Khuddam le mois prochain juste avant le Ramadan. Dans un mois il y aura une grande salle, des toilettes, des lavabos, il y aura une bonne partie du travail de fait et on fera l'Aïd là-bas. A Saint Prix c'est fini. Il y aura des ijtemas, les jalsas, l'Aïd et bien sûr des conférences interreligieuses, on y fera des réceptions avec des grandes personnalités, du sport, des picnics et les gens de la Communauté peuvent en profiter pour y passer quelques jours de vacances ou de loisirs. Il y aura un beau petit jardin d'enfants aussi inshAllah pour les femmes et les enfants. On aura une *guest house* où nous pourrions héberger entre 100 et 200 personnes, à Saint Prix on peut accueillir une dizaine de personnes seulement.

C'est un nouveau cap pour nous en France; certainement les responsabilités iront en s'augmentant et la jamaat va prendre une nouvelle direction. Nos familles pourront en bénéficier. Je veux en faire une petite ville : On y élèvera une dizaine de moutons, des poulets, on y plantera des arbres fruitiers, il y aura des vaches qui fourniront du lait, on y plantera des légumes. Il faut que ce terrain soit utile : il y a déjà 55 arbres et on en fera pousser d'autres et on va les vendre et on aura des

moutons pour l'Aïd. J'ai l'ambition d'organiser une grande fête toute la journée avec toute la jamaat le jour de l'Aïd.

De temps en temps on fera des journées portes ouvertes pour qu'on s'ouvre au monde. Il ne faut pas qu'on reste renfermés sur nous-mêmes.

Je compte inviter le Calife quand tout sera prêt. Inviter le Calife c'est une chose mais ensuite être à la hauteur de sa réception c'en est une autre. En tant que Président de l'Association Ahmadiyya je ne veux inviter le Calife si on n'est pas prêts : il faut qu'on soit à la hauteur. C'est une des raisons pour laquelle je ne vais pas l'inviter cette année ; je voudrais analyser les choses une première fois à la jalsa d'août. Il y aura certainement beaucoup de problèmes que j'aimerais noter et établir une sorte de cahier rouge et noter quelles sont nos faiblesses. Quand il y a la jalsa tout doit être considéré : le transport, la nourriture, le logement, l'électricité, le tout-à-l'égout, etc. Toutes ces choses là demandent beaucoup de planning. Nous y ferons la première jalsa pour voir les gros défauts qui seront visibles tout de suite, nous prendrons note et améliorerons les choses, et puis quand le Calife sera là pour la jalsa il y aura moins de dégâts car comme on aura de la place et que le Calife sera présent, il faudra compter environ mille personnes sur le site pendant trois jours. Comme en Allemagne et en Angleterre, ils ont beaucoup de difficultés car plus il y a de la place plus les difficultés sont grands avec l'entretien et ainsi de suite.

J'ai de grands projets pour ce terrain : le maire a dit qu'il allait construire une grande route juste à côté de notre terrain et je pense déposer un permis pour une place de parking officielle pour une centaine de voitures sur notre terrain.

C'est mon souhait, si Allah le veut, que le plus vite possible on puisse avoir deux ou trois mosquées ici en France. C'est le souhait que j'ai et je demande à Allah de nous aider, c'est la prière que je fais. Vous pouvez dire qu'on n'est pas beaucoup en France, pourquoi autant de mosquées ? Mais je vais vous dire une parole très importante du Messie Promis. Il avait dit que si vous voulez que dans une ville l'Islam ou la jamaat fasse des progrès alors bâtissez une mosquée et Allah ramènera les gens. Je suis convaincu que si on réussit à bâtir des mosquées ce sera le cas. Je sais que ce ne sera pas facile, rien n'est facile. Il faut travailler dur. Regardez Saint Prix il n'y avait pas même un Ahmadi avant la construction de la mosquée maintenant nous avons des Ahmadi à Saint Prix.

Regardez comment Monsieur le maire de Saint Prix admire la Communauté Ahmadiyya. Quand on a acheté le terrain à Trie-Château, il m'a dit : « *Monsieur Rabbani, si vous avez besoin d'une aide de ma part, n'hésitez pas à me le demander, j'écrirai moi-même au maire de Trie-Château et je leur dirai que ce sont des gens extraordinaires* » ; je lui avais laissé un message, il a rappelé en disant qu'il avait eu le message et qu'il appellerait le maire de Trie-Château pour lui demander de venir à Saint Prix avec ses conseillers et qu'il allait lui faire visiter notre mosquée et lui dira à quel point nous étions des gens formidables! Quand nous avons vu le maire de Trie-Château il nous a dit qu'il était content de vous voir et qu'il était soulagé de discuter avec nous parce qu'il y avait beaucoup de rumeurs



Les travaux avancent rapidement. Nous espérons être prêts pour les grands événements cette année ; il y a le comité de mosquées que nous allons agrandir et cette équipe surveillera les travaux et inshAllah le premier grand événement qui baptisera ce terrain sera l'Ijtema Khuddam le mois prochain juste avant le Ramadan.





nous concernant. Cette histoire me donne des ailes. Le Ciel ne laisse jamais tomber les gens qui sont sincères, nous sommes une jamaat d'Allah, notre monde est un monde spirituel et c'est dans notre enseignement de garder l'espoir et de continuer et de ne pas baisser les bras et on continuera et avec le terrain qu'on a acheté vous verrez que les générations futures — moi je ne serai plus là — vous et vos enfants quand vous pratiquerez vous direz: ah 55000 m² on a de quoi faire.

Est-ce que la France devient le premier pays à posséder un terrain comme celui-ci ?

Concrètement, je ne peux pas faire cette comparaison. La France est le troisième pays au moins en Europe à avoir un aussi grand terrain je ne vois pas qui d'autre a un terrain comme ça. Il fait la moitié d'Islamabad là-bas c'est 25 acres ici c'est 13, mais derrière notre terrain il y a 10 hectares de forêt et le propriétaire veut le vendre car il n'y a pas d'autre accès à sa forêt que notre terrain et ce serait dans notre intérêt de l'acheter car sinon il faudra que la jamaat cède un passage à celui qui achète si le propriétaire trouve un acheteur et il se peut que nous ayons un voisin qui ne nous aimera pas. J'en ai parlé avec le notaire au moment de la signature, cette question avait été soulevée par le propriétaire du terrain qui a dit qu'il avait besoin d'un passage pour accéder à sa forêt. Je

lui ai dit que je ne lui donnerai pas un passage autre que celui qu'il utilise actuellement car il sinon il traverserait carrément la zone résidentielle de la propriété mais qu'on lui donnera une place au bout de la propriété mais à la condition qu'au moment de la vente nous ayons la priorité. Ce n'était qu'à l'oral mais il faudra qu'il fasse les démarches administratives et pour l'instant personne n'y a accès. J'ai dit au maire de ne pas hésiter et que l'Association est là pour donner et pas pour prendre, que nous nettoierons les forêts et les cimetières, qu'on s'occupera des vieux dans les maisons de retraite ; d'ailleurs il y a une maison de retraite là-bas et les femmes et les jeunes iront les visiter bientôt. J'ai aussi proposé au maire qu'une fois les travaux terminés d'inviter tout le village, quelque 1500 habitants, à manger. On a l'habitude de préparer des repas pour plus de 1000 personnes, ce ne sera pas un problème. Comme ça les villageois sauront qui nous sommes. Il faut qu'on soit ouverts. Je suis très ouvert je suis conscient du pays dans lequel je suis ; la France est un très beau pays. Je connais ses valeurs et la Communauté Ahmadiyya doit respecter ces valeurs c'est comme ça qu'on gagne le respect des gens nous n'avons pas besoin d'argent ou des terrains. Nous avons besoin que ce message d'amour gagne les esprits.



L'Association Ahmadiyya s'introduit auprès du maire de Trie-Château



Le Président, le vice-Président et le Secrétaire de la publication de l'Association musulmane Ahmadiyya de France, M. Ashfaq Rabbani, M. Aslam Doobory et M. Ata-UI Haq Kponou respectivement, ont rencontré le maire de Trie-Château, M. David, afin de faire sa connaissance et d'introduire la Communauté Ahmadiyya qui a pris ses quartiers dans sa commune. Lors de la rencontre, le Président a présenté la Communauté à l'échelle nationale et internationale. Il a notamment abordé avec le maire le siège de la Communauté en Angleterre, ses actions humanitaires, son message d'amour, la persécution qu'elle subit aux mains d'autres groupes musulmans, ses origines et la présentation du Messie Promis et de son rôle. Il a évoqué également les relations entretenues avec le gouvernement et le maire de St Prix. Le maire a alors déclaré qu'il était agréablement surpris et soulagé du message véhiculé par l'Ahmadiyya car il avait des

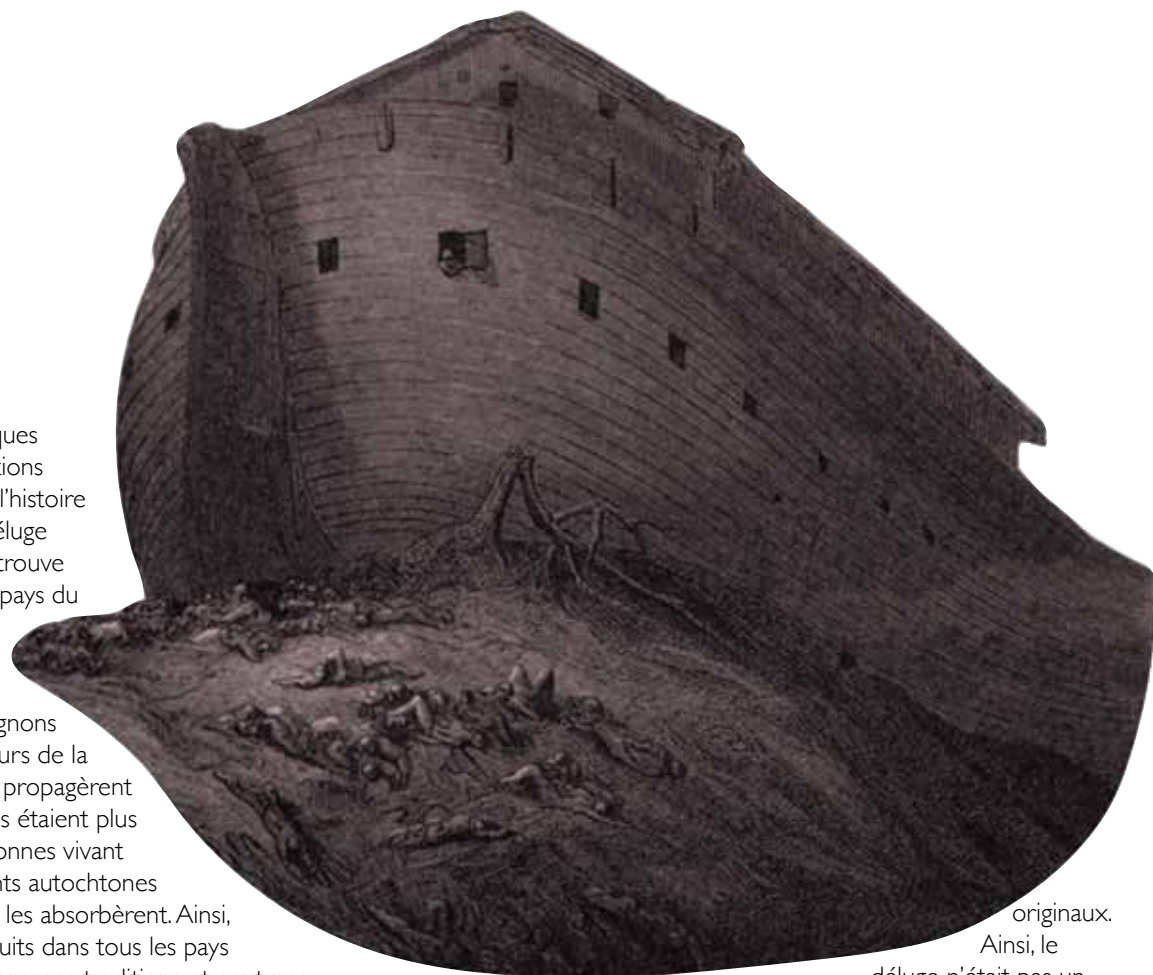
doutes sur son identité, ses activités ainsi que les raisons de cet achat, Trie-Château étant une petite commune. Le Président lui a également offert des livres et des magazines et précisé que l'Association comptait organiser des conférences ainsi que des réunions sportives sur le terrain et qu'elle y serait présente entre dix et quinze jours par an. Le maire a ensuite évoqué les différentes associations sur la commune, particulièrement les associations sportives. M. Rabbani a proposé une rencontre avec les représentants de la commune, sous la forme d'une invitation à dîner, une fois les travaux avancés sur le terrain, et a proposé à M. David de rentrer en contact avec le maire de Saint Prix pour plus de renseignements sur la Communauté Ahmadiyya. Le maire a enfin informé l'équipe que des travaux seraient aussi entrepris par la commune pour une route qui passera aux alentours du terrain pour en faciliter l'accès.

Le déluge

Mythe ou réalité?

La sortie d'un film en avril 2014 sur la vie du Prophète Noé a suscité la controverse aussi bien chez les Chrétiens que chez les Musulmans en raison de sa représentation libre du patriarche antédiluvien. La Revue vous propose de revenir sur l'histoire de Noé et celui du déluge dont certains faits sont devenus au fil du temps des croyances religieuses irrationnelles.

A quelques variations près, l'histoire du déluge se retrouve dans presque tous les pays du monde. La raison en est que, lorsque les descendants de Noé et ceux de ses compagnons qui étaient les fondateurs de la civilisation humaine se propagèrent à d'autres terres (car ils étaient plus puissants que les personnes vivant déjà là) soit les habitants autochtones disparurent ou bien ils les absorbèrent. Ainsi, ils doivent avoir introduits dans tous les pays qu'ils soumièrent leurs propres traditions et coutumes. Subséquemment, il est arrivé que la tradition du déluge soit introduite dans d'autres pays. Avec l'écoulement du temps, cependant, les immigrés cessèrent d'avoir un lien avec leur lieu d'origine et la catastrophe vint à être considéré comme un événement local, avec comme résultat que les noms des personnes et des lieux vinrent se substituer aux noms



phénomène universel, et les traditions des différents pays ne font pas référence pas à des inondations distinctes.

QUI ÉTAIT NOÉ ?

Noé (que la paix soit sur lui) était un habitant de l'Irak (Genèse 11:09). On sait très peu de son enfance ou de sa

“

IL SEMBLE QUE LES CINQUANTE PREMIÈRES ANNÉES DU MINISTÈRE DE NOÉ FURENT DES ANNÉES DE PROGRÈS SPIRITUEL POUR SA COMMUNAUTÉ, APRÈS QUOI LA CONDITION SPIRITUELLE DE SES DISCIPLES COMMENÇA À SE DÉTÉRIORER. CETTE DÉTÉRIORATION FUT COMPLÈTE EN NEUF CENTS ANS.

jeunesse. La Bible nous apprend que le nom de son père était Lamech et qu'il a vécu dix siècles après Adam, paix soit sur lui. Noé était un prophète porteur de loi ce qui signifie qu'il avait ramené une charia, une loi divine. La loi lui avait été révélée car en son temps l'esprit humain avait atteint un tel stade de développement qu'il était en mesure de concevoir et de comprendre les attributs divins. En outre, alors que les gens de l'époque de Noé jetaient les bases de la civilisation humaine, ces maux qui font leur apparition habituellement dans une société civilisée avaient commencé à les atteindre. Ainsi, une loi divine était nécessaire pour les guider sur le droit chemin. Il existe deux sortes de prophètes envoyés par Dieu Tout-Puissant. Certains prophètes apportent une nouvelle loi ou une nouvelle charia. D'autres n'apportent pas de nouvelle loi mais suivent la loi ou la charia du Prophète porteur de loi qui le précède.

La Bible nous dit que Noé était un homme juste et intègre de parmi les gens de son temps, et qu'il marchait avec Dieu. 'Marcher avec Dieu' signifie que tous ses actes étaient conformes à la Volonté de Dieu. Il vivait dans une vallée entourée par d'énormes montagnes en Mésopotamie au sud de l'Irak. Il y a un grand nombre de sources qui jaillissent des montagnes dans cette partie du monde.

L'ÂGE DE NOÉ

Le Saint Coran dit : « Et nous avons certainement envoyé Noé à son peuple, et sa loi resta en vigueur parmi eux mille ans moins cinquante. » (29 :15) Par conséquent, le Saint Coran lui donne 950 ans alors que la Bible lui en donne 952. Cela ne veut pas dire qu'il a vécu pendant 950 ou 952 années. Il est difficile de déterminer son âge réel. Seul Allah le sait. La période décrite par le Saint Coran ou la Bible n'est pas la durée de vie physique de Noé. Cette période correspond en fait à la durée de ses enseignements. La charia qu'il a introduite est demeurée en vigueur pendant environ mille ans. Beaucoup

de prophètes suivirent cette loi jusqu'à ce que Dieu en révèle une nouvelle. Elle se poursuivit jusqu'à l'époque d'Abraham, que la paix soit sur lui, qui suivait la charia de Noé. Il semble que les cinquante premières années du ministère de Noé furent des années de progrès spirituel pour sa communauté, après quoi la condition spirituelle de ses disciples commença à se détériorer. Cette détérioration fut complète en neuf cents ans.

LES GENS RETOURNENT À L'ADORATION DES IDOLES

Les gens de l'époque de Noé s'étaient corrompus. Au lieu d'adorer le Seul et Unique Dieu, ils avaient commencé à adorer des idoles faites de bois ou de pierre. Ils en avaient beaucoup. Cinq d'entre eux étaient très populaires. Ils s'appelaient Wadd, Suwa, Yaghuth, Yauq et Nasr. Il est rapporté que les gens de l'époque de Noé érigeaient des statues en mémoire de leurs ancêtres pieux qui étaient morts depuis longtemps et les plaçaient là où ces derniers avaient l'habitude de s'asseoir. Plus tard, ils dévièrent du droit chemin et se mirent à les adorer. Ils étaient convaincus que les idoles les aideraient quand ils seraient dans le besoin alors ils leur demandaient tout. Ils suivaient les croyances de leurs ancêtres qui étaient des adorateurs d'idoles. WADD était une idole qui avait l'apparence d'un homme. Ce dieu représentait la puissance virile. SUWA avait la forme d'une femme et représentait la beauté féminine. YAGHUTH : Ils croyaient que ce dieu les sauverait de la misère. YAUQ avait la forme d'un cheval, représentant la vitesse. Ils croyaient que ce dieu-ci interviendrait rapidement pour empêcher l'ennemi de leur nuire. NASR avait la forme d'un aigle et était censé représenter une longue vie.

Dieu Le Tout-Puissant envoya Noé, paix soit sur lui, pour ramener les gens à l'adoration du Dieu Unique. Il dit à Noé, paix soit sur lui, d'inviter son peuple à la voie d'Allah avec amour et sagesse.

NOÉ TRANSMET LE MESSAGE DE L'UNICITÉ DE DIEU

Noé fut envoyé à son peuple avec une loi divine révélée. Il appela son peuple à Dieu, sur la voie du succès et du salut. Il leur souligna l'Unicité de Dieu. Il leur dit: « O, mon peuple, adorez Allah, vous n'avez pas de Dieu autre que Lui. Ne voulez-vous donc pas être droits ? » (St Coran 23 :24) Le message leur fut transmis avec politesse et sagesse, mais ils n'étaient pas prêts à l'écouter. Ils l'ignorèrent et s'éloignèrent de lui. Noé, paix soit sur lui, était très triste par l'attitude de son peuple et le traitement qu'ils lui réservaient. S'adressant à son Seigneur, il dit : « Mon Seigneur, j'ai appelé mon peuple jour et nuit, mais mon appel n'a fait que les faire fuir davantage. Et toutes les fois que je les ai appelés pour que Tu leur pardonnes, ils se sont mis les doigts dans les oreilles, et se sont enveloppés de leurs vêtements, et ils ont persisté dans leurs iniquités, et ils ont été dédaigneusement arrogants. Ensuite je les ai appelés ouvertement à la piété. Ensuite je leur ai prêché dans des assemblées publiques, et je leur ai aussi parlé en particulier. Et j'ai dit : « Recherchez le pardon de votre Seigneur ; car Il est extrêmement Indulgent. Il fera descendre pour vous de la pluie en abondance, et Il vous fortifiera de richesses et d'enfants, et Il vous donnera des jardins, et Il vous donnera des rivières. » (St Coran 6 :13) Les chefs rejetèrent Noé lui disant : « Nous te voyons assurément dans une erreur manifeste. » (St Coran 7 :61) Il dit : « O mon peuple, il n'y a pas d'erreur en moi ; mais je suis un messenger du Seigneur des mondes. Je vous transmets les messages de mon Seigneur et je vous donne des conseils sincères, et je sais par Allah ce que vous ne savez pas. » (St Coran 7 :62-63) Il leur dit qu'il ne pouvait pas être dans l'erreur, car il était venu de la part de Dieu et que par conséquent il n'y avait donc aucune possibilité pour lui de s'éloigner de la voie qui mène à Dieu. Il leur conseilla d'accepter le message d'Allah et de devenir justes. Il les avertit des conséquences néfastes du rejet du message divin, mais toute sa prédication et ses avertissements tombèrent dans l'oreille d'un sourd. Ils l'accusèrent de mensonge et se moquèrent de lui. Au lieu de suivre Noé, ils suivirent leurs propres chefs, qui les incitèrent à s'opposer à ce dernier. Malgré l'opposition acharnée des chefs, Noé continua à prêcher. Il était ferme dans sa détermination et savait très bien qu'il faisait tout pour plaire à son Seigneur. Il tenta le tout

pour convaincre son peuple de la vérité de son message. Il leur demanda à plusieurs reprises de ne pas tourner le dos au Dieu Miséricordieux, qui les avait créés et leur avait fourni de la nourriture et un abri. Une fois, il n'avait pas plu depuis longtemps. Les cultures s'étaient flétries et les jardins de fruits desséchés. Noé, paix soit sur lui, dit à son peuple que Dieu était fâché avec eux à cause de leurs méfaits. Il leur dit que s'ils devenaient de véritables croyants, Dieu ferait tomber la pluie pour eux en abondance et leur accorderait une richesse accrue et les bénirait avec des enfants et qu'Il ferait aussi grandir leurs jardins et des rivières couleraient pour eux et ils prospéreraient en conséquence. Le peuple de Noé, cependant, le rejeta d'emblée. Les chefs des non croyants dirent à leur peuple : « Il n'est qu'un homme comme vous ; il voudrait se rendre supérieur à vous. Et si Allah l'avait voulu, Il aurait assurément pu faire descendre des anges. Nous n'avons jamais entendu une telle chose parmi nos aïeux. » (Saint Coran, 23 :25-26) En ces temps anciens, de nombreuses personnes avaient du mal à croire qu'un Prophète puisse être un être humain ordinaire en apparence. Ils pensaient qu'un Prophète devrait avoir plusieurs têtes ou plusieurs mains. Ainsi, les ennemis de Noé soulevèrent une objection contre lui disant que s'il était vraiment un vrai prophète, son apparence aurait dû être différente de la leur. Ils l'accusèrent également d'essayer d'imposer son autorité sur eux. Ils lui dirent qu'ils ne l'écouteraient pas car ses enseignements étaient opposés aux croyances de leurs ancêtres. Ils le traitèrent de menteur et l'accusèrent de folie et souhaitaient qu'il meure vite. Noé, paix soit sur lui, dit à son peuple : « Craignez dons Allah, et obéissez moi. Et je ne vous demande aucune récompense. Ma récompense est uniquement avec le Seigneur des mondes. » (Saint Coran 26 :109-110) Il dit : « Et je ne vous dis pas : « je possède les trésors d'Allah », non plus que je connais l'invisible, pas plus que je ne dis : « Je suis un ange ». (Saint Coran 11 :32) Il dit : « O mon peuple ! En vérité je suis un simple avertisseur pour vous. » (Saint Coran 71 :3) Les arguments entre Noé, paix soit sur lui, et son peuple dura pendant une longue période. Les chefs de son peuple se moquèrent de lui, lui faisant remarquer qu'aucune des grandes personnalités ne l'avait accepté et qu'il était voué à l'échec. Ils demandèrent à Noé de chasser ceux qui étaient devenus ses disciples, car c'étaient des gens qui n'avaient pas de statut dans la société et dont la foi n'était pas sincère. Ils dirent: « Devons nous te croire, alors qu'il n'y a que les plus méprisables qui te suivent ? » (Saint Coran, 26 :112) Noé, paix soit sur lui, répondit qu'il n'avait aucune

connaissance de ce que ses partisans avaient fait dans le passé. Leurs actions passées ne regardent que Dieu seul, dit il. Tout ce qui importe, c'est qu'ils étaient croyants et qu'ils s'étaient soumis à la volonté d'Allah. Il leur dit que sa tâche était de les garder sur le droit chemin et à l'abri du mal. Il n'était donc pas approprié pour lui d'éconduire ses disciples tout simplement parce qu'il se trouvait qu'ils étaient d'origine modeste. Un tel acte certainement allait encourir le déplaisir de Dieu. Il leur dit qu'ils pouvaient les qualifier de non sincères, faibles dans la foi, moyens et humbles, mais après avoir obéi aux ordres d'Allah, ils étaient devenus des gens bénis et respectables aux yeux d'Allah tandis que ceux qui sont non croyants, étaient en effet ignorants. Les gens n'aimaient pas que Noé leur prêche ainsi. Ils lui dirent que s'il n'arrêtait pas de leur prêcher, ils le lapideraient. Noé les avertit du châtiment de Dieu. Il leur demanda d'arrêter d'adorer des idoles. Il dit : « O mon peuple, adorez Allah ; vous n'avez pas d'autre Dieu que Lui. En vérité, je crains pour vous le châtiment du grand jour » (Saint Coran, 7 :60) Ils répondirent : « O Noé, tu as longuement discuté avec nous et en fait tu as ainsi discuté avec nous à maintes reprise. Amène-nous donc maintenant ce dont tu nous menaces, si tu es du nombre des véridiques. » (Saint Coran, 11 :33) Noé, paix soit sur lui, leur dit : « Allah seul, s'Il le veut, l'amènera sur vous et vous ne pourrez alors contrecarrer Son but. Et autant que je puisse désirer vous conseiller, mes conseils ne peuvent vous profiter en rien si Allah décide de vous détruire. C'est Lui votre Seigneur et c'est vers Lui que vous serez ramenés. » (Saint Coran, 11 :34-35) Parfois, il leur expliquait : « Qu'avez-vous, que vous n'attribuez pas de la dignité et de la sagesse à Allah ? Et il vous a créés par étapes. N'avez-vous pas vu comment Allah a créé sept cieux en parfaite harmonie, et y a placé la lune comme une lumière, et a fait le soleil comme une lampe ? Et Allah vous a fait croître de la terre comme une bonne croissance. Ensuite Il vous fera y retourner, et Il vous en fera sortir de nouveau. Et pour vous Allah a fait de la terre une vaste étendue afin que vous puissiez en parcourir les grands chemins. » (Saint Coran, 7 :14-21) Même ces arguments n'eurent aucun effet sur eux et ils continuèrent d'ignorer les signes d'Allah. Noé employa tous les efforts pour que son peuple entende le message de Dieu, mais tous ses efforts demeurèrent vains. Les chefs de son peuple conçurent un plan élaboré contre lui. Ils se mirent d'accord pour s'unir et s'opposer à lui de toutes leurs forces. Ils dirent à leurs peuples : « N'abandonnez en aucune circonstance vos dieux. Et n'abandonnez ni Wadd, ni Suwa, ni Yaghuth, ni Yauq, ni Nasr: (Saint Coran (Saint Coran, 71 :24) Ils continuèrent à adorer les idoles et traitèrent Noé du

mépris le plus total. Seule une poignée de gens croyaient en lui. Même sa femme et son fils faisaient partie des non croyants. Naturellement Noé en fut très déçu. Noé avait grande foi dans la véracité de sa mission. Il avait dû avoir reçu des assurances de Dieu Tout-Puissant qu'il réussirait contre ses ennemis. Il mirent donc ses adversaires au défi et leur dit d'utiliser toute leur puissance et leurs ressources contre lui. Il leur dit: « O mon peuple, si ma position auprès d'Allah et mes rappels à votre devoir par les Signes d'Allah vous offensent – alors sachez que c'est en Allah que je mets ma confiance – rassemblez donc tous vos desseins, et vos dieux-associés ; et que votre ligne de conduite ne vous soit pas obscure. Alors mettez en œuvre vos desseins et ne me laissez aucun répit. » (Saint Coran, 10 :72) Il les avertit que, même s'ils faisaient de leur mieux pour mettre un terme à sa mission, ils ne réussiraient pas parce qu'ils seraient de ce fait en conflit avec Dieu. Alors que l'opposition contre Noé, paix soit sur lui, augmenta substantiellement, et que l'exhortation et la prédication de sa mission prophétique se révélèrent n'être qu'une voix dans le désert, Dieu lui divulgua : « Personne parmi ton peuple ne croira à l'exception de ceux qui ont déjà cru ; ne t'afflige donc pas de ce qu'ils font. » (Saint Coran, 11 :37) Après avoir été donc informé par Dieu Tout-Puissant que plus personne n'entrerait sous son giron, Noé fit les prières suivantes : « Mon Seigneur, ne laisse pas sur la terre un seul des mécréants ; car si Tu les laissais, ils ne feraient qu'égarer Tes serviteurs, et n'engendreraient qu'une descendance de pécheurs et d'ingrats. (Saint Coran, 71 :27-28) Allah décida de faire disparaître les mécréants de la face de la terre. Il ordonna à Noé de construire une arche, assez grande pour accueillir tous les croyants.

NOÉ CONSTRUIT UNE ARCHE

Allah dit à Noé : « Et construis l'Arche sous Nos yeux et selon Notre révélation. Et ne me parle pas de ceux qui ont fait le mal. Ils vont sûrement être noyés. » (Saint Coran, 11 :38) Noé obéit immédiatement et se mit à construire une arche en bois avec l'aide de ses disciples. Ils apportèrent des planches en bois et des clous. Ce n'était pas une tâche facile. Les gens furent surpris. Ils ne comprenaient pas la raison derrière la construction d'une arche aussi énorme. Chaque fois que les chefs de son peuple le voyaient, ils se moquaient de lui et tous pensèrent qu'il était devenu fou. « Pourquoi construis-tu cette arche ? Flottera-t-il sur terre ? » demandaient-ils. Noé ne prêta aucune attention à leurs railleries. Il leur dit que leurs moqueries ne pouvaient lui faire aucun mal, ni ne pouvaient-ils lui apporter de la disgrâce et que ce seraient eux qui seraient humiliés comme ils étaient sur le

point d’être surpris par une punition qui ne prendrait pas fin dans cette vie, mais se poursuivrait dans la vie à venir. Noé, paix soit sur lui, pria Dieu Tout-Puissant : « Mon Seigneur, mon peuple m’a traité de menteur. Juge donc d’une manière décisive entre moi et eux ; et sauve moi et les croyants qui sont avec moi. » (Saint Coran, 26 :118-119) À une autre occasion, il pria : « Je suis accablé, viens donc à mon secours. » (Saint Coran, 54 :11) Allah entendit ses prières et lui et les membres de sa famille qui crurent en lui ainsi que ses disciples furent finalement sauvés alors que les mécréants furent sévèrement punis.

LE GRAND DÉLUGE, UNE PUNITION

Noé vivait dans une partie du pays où les sources et les fontaines étaient en abondance. Lorsque le commandement d’Allah tomba, de sombres nuages apparurent dans le ciel tout à coup et la pluie commença à tomber à torrents. L’eau se mit à jaillir des profondeurs de la terre et des sources et des fontaines explosèrent. L’eau envahit partout. Le Saint Coran dit : « Là-dessus, Nous ouvrimés les portes du ciel, et l’eau tomba à torrents ; Et Nous fîmes jaillir de la terre des sources, de sorte que les deux eaux se rencontrèrent dans un but qui avait été décrété. »(54 :12-13) Certains pensent que le déluge s’abattit sur le monde entier mais en vérité il ne s’agissait pas d’un phénomène universel. Il s’abattit uniquement sur le peuple à qui Noé avait été envoyé.

L'ARCHE FLOTTE AVEC NOÉ ET SES DISCIPLES À BORD

Allah dit à Noé, paix soit sur lui, de charger l’arche avec tous les animaux qui lui seraient nécessaires, une paire de chaque mâle et femelle, et de faire monter sa famille à bord, à l’exception de ceux contre qui le jugement de Dieu avait déjà été passé. Il lui commanda également de faire monter à bord tous ceux qui l’avaient accepté comme un messenger d’Allah. Noé, paix soit sur lui, appela les membres de sa famille qui avaient cru en lui et tous ses disciples et leur dit: « Montez à bord. Qu’au nom d’Allah soient sa route et son mouillage. Assurément, Mon Seigneur est Le Très Pardonnant, Le Miséricordieux. (Saint Coran, 11 :42) Ainsi Allah dit à Noé que l’arche flotterait et terminerait sa course. Dieu Tout-Puissant enseigna à Noé quelques prières. Noé demanda à ses disciples de réciter ces prières après ils se soient installés dans l’arche. Il leur demanda de réciter; « Toutes les louanges appartiennent à Allah Qui nous a sauvés du peuple injuste ! » (Saint Coran, 23 :29) Il leur enjoint aussi de prier ainsi : « Mon Seigneur; fais-moi toucher terre d’une façon bénie, car Tu es le Meilleur de ceux qui amènent les hommes à destination. » (Saint Coran, 23 :30)

ALLAH SAUVE LES CROYANTS

L’eau montait et l’inondation s’accrut rapidement de tous les côtés et bientôt l’eau couvrit les habitations.Tout ce qui était sur la terre était sous l’eau tandis que l’arche flottait en toute sécurité au dessus. Allah dit: « Et Nous le transportâmes sur ce qui avait été fait de planches et de clous. Il flotta sous Nos yeux ; une récompense pour celui qui avait été rejeté. Et nous en avons fait un Signe pour les générations à venir ; mais y a-t-il quelqu’un qui veuille écouter ? » (Saint Coran, 54 :14-16) Noé vit son fils qui avait rejoint les mécréants. Selon certains son nom était Yam. Noé le vit aller à la dérive dans les eaux tourbillonnantes. Il lui cria : « O mon fils, embarque avec nous et ne reste pas avec les mécréants. » (Saint Coran 11 :43) Il répondit : « Je vais bientôt me réfugier sur une montagne qui me sauvegardera de l’eau. » (Saint Coran 11 :44) Noé répondit : « Il n’y a aujourd’hui aucun refuge pour personne contre le décret d’Allah sauf pour celui à qui Il fera miséricorde. » Et la vague les sépara et ainsi il fut parmi les noyés. (Saint Coran 11 :44) Soudain, survint une vague entre eux qui emporta son fils. Noé était naturellement triste de voir son fils se noyer sous ses yeux. Il pleura à Dieu Tout-Puissant : « Mon Seigneur; en vérité, mon fils est de ma famille, et assurément, Ta promesse est vraie et Tu es Le plus Juste des juges. » (Saint Coran 11 :46) Noé pensait que Dieu avait promis de sauver tous les membres de sa famille. En fait, quand Allah avait promis de sauver les membres de sa famille, Il voulait dire les membres de sa famille qui étaient croyants et avaient établi une vraie relation avec Lui à travers Noé. En réponse à la demande de Noé, Allah dit: « O Noé, il n’appartient certainement pas à ta famille ; en vérité, c’est un homme de mauvaise conduite. Ne me demande donc pas ce à propos de quoi tu n’as aucune connaissance. Je t’avertis, afin que tu ne deviennes pas un des ignorants. » (Saint Coran 11 :47) Noé dit: « Mon Seigneur; je Te supplie de me protéger contre l’envie de Te demander ce à propos de quoi je n’ai aucune connaissance. Et à moins que Tu ne me pardonnes et ne m’accordes Ta miséricorde, je serais parmi les perdants. » Ainsi Noé, paix soit sur lui, se rendit compte qu’il n’avait pas bien compris la promesse d’Allah. Il chercha donc le pardon d’Allah. Il était devenu clair pour lui que chacun était responsable de ses actes et que le fils d’un prophète ne faisait pas exception à la règle. Quant à sa femme, elle a été décrite comme une personne détestable qui était encline à rejeter la vérité. Ainsi, même la compagnie d’un prophète de Dieu ne lui sauva pas de la punition d’Allah. Le Saint Coran dit : Allah propose à l’intention des mécréants

l’exemple de la femme de Noé et de la femme de Loth. Elles étaient sous deux de Nos serviteurs pieux, mais elles agirent déloyalement envers eux. Aussi ils ne leur furent d’aucun recours contre Allah, et il leur fut dit : « Entrez dans le Feu, vous deux, avec ceux qui entrent. » (Saint Coran, 66 :11)

L'ARCHE SE REPOSE SUR UNE MONTAGNE

Le déluge était impressionnant. L’arche flottait sur des vagues aussi hautes que des montagnes. Même les sommets des montagnes étaient sous l’eau. Dieu sauva Noé et ceux qui était avec lui dans l’arche, tandis que ceux qui l’avaient rejeté furent noyés comme une punition. Puis Dieu fit cesser la pluie et les eaux de crue s’estompèrent et l’arche se posa sur une montagne appelée Al Judi. Alors il fut dit, « O terre, engloutis ton eau et ô ciel, cesse de pleuvoir. » Et le niveau de l’eau décrut et l’affaire était terminée. L’Arche vint se poser sur l’Al-Joudi. Et il fut dit, « Maudits soient les transgresseurs. » Selon la Bible, « [...] l’arche s’arrêta sur les montagnes d’Ararat. » (La Genèse, 8 :4)

Leur arche mouilla au mont Al-Judi. Judi (Djudi) est une masse montagneuse dans le district de Bohtan, à environ 40 km au nord-est de Jazirah ibn Omar à 37 degrés de longitude et 30 degrés de latitude nord. Il doit sa renommée à la tradition mésopotamienne qui l’identifie, et non le mont Ararat, comme étant la montagne sur laquelle l’arche de Noé (que la paix soit sur lui) fit halte. Des exégèses plus anciens identifient la montagne désormais connue comme Judi, ou selon les autorités chrétiennes, les montagnes de Gordyène, comme l’apobaterion de Noé (que la paix soit sur lui) (Enc. de l’Islam, vol. I, p. 1059). Des traditions babyloniennes situent également le Mont Al-Judi en Arménie (Juif Enc. Dans «Ararat»). La Bible reconnaît que Babylone était le lieu où les descendants de Noé (que la paix soit sur lui) vivaient (Genèse 11:09). Bien des historiens, des géographes et des chercheurs ont depuis tenté de localiser ces montagnes, mais leurs recherches diffèrent et ils ne peuvent déterminer avec précision dans quel pays se trouvaient ces montagnes. Plusieurs pays, dont la Turquie, l’Arménie et l’Iran affirment que les deux montagnes, Al- Joudi et Ararat sont sur leurs terres. Selon la Bible, quand l’arche s’arrêta, Noé lâcha un corbeau pour savoir s’il y avait un terrain sec autour de l’emplacement où l’arche se fut arrêtée. Le corbeau ne put trouver un endroit pour poser ses pieds car il y avait de l’eau partout ; il revint à Noé dans l’arche. Après plusieurs tentatives, Noé envoya une colombe. Lorsque la colombe revint à lui le soir; il y avait dans son bec une feuille d’olivier fraîchement arrachée.

Noé sut que l’eau avait reculé complètement de la terre et qu’ils seraient en mesure de débarquer en toute sécurité.

DE BONNES NOUVELLES POUR NOÉ ET SES DISCIPLES

La feuille d’olivier était aussi un signe que Dieu avait béni Noé, son peuple et ses générations futures. Ils seraient forts dans leur foi et parfaits dans leurs sacrifices. Allah dit dans le Saint Coran : « Aussi, Nous l’avons sauvé, lui et ceux qui étaient avec lui dans l’Arche, et Nous avons fait d’eux les héritiers du pays, tandis que Nous avons noyé ceux qui avaient rejeté Nos Signes.Voyez donc quelle fut la fin de ceux qui avaient été avertis ! » (Saint Coran, 10 :74) À un autre endroit dans le Saint Coran Dieu dit : « Et en vérité Noé Nous appela, et quelle excellente réponse Nous fîmes à sa prière ! Et Nous le sauvâmes, lui et sa famille, de la grande détresse ; et nous fîmes de sa progéniture les seuls survivants. Et nous laissâmes pour lui un bon renom parmi les générations suivantes – « Paix soit sur Noé parmi les peuples ! » C’est ainsi en vérité que Nous récompensons ceux qui font le bien. Il était assurément un de Nos serviteurs croyants. » (Saint Coran, 37 :76-82) Noé, paix soit sur lui, dit à son peuple que Dieu avait conféré d’innombrables bénédictions sur eux et qu’ils pourraient atteindre un haut rang, un statut de dignité et de respect entre les nations du monde en suivant les enseignements qu’il avait apportés. Il se trouve que sur cette nouvelle terre, Allah accorda la prospérité à Noé et à ses disciples. Ils jetèrent les bases de la civilisation et de la culture humaines et à mesure que leur culture se renforça leur nombre augmenta également. D’autre part, le nombre de communautés moins civilisées vivant avec eux sur la même terre ou dans les terres environnantes se mit à diminuer. Les descendants de Noé étant plus civilisés et ayant plus de ressources matérielles à leur disposition semblaient s’être propagés à d’autres terres et au fil du temps englobèrent certains des peuples moins civilisés. Trois fils de Noé, paix soit sur lui, à savoir Sem, Cham et Japhet sont généralement considérés comme les ancêtres des trois principales races de l’humanité. Une autre grande bénédiction accordée aux descendants de Noé était que Dieu avait promis de continuer l’apostolat dans sa lignée. Allah dit : « Et en vérité, Nous avons aussi envoyé Noé et Abraham, et Nous avons fait des Prophètes parmi leur progéniture et leur avons donné le Livre. Alors certains d’entre eux ont suivi la direction, mais beaucoup furent rebelles. » (Saint Coran, 57 :27).Toutes les louanges appartiennent à Allah, Seigneur de l’univers.

Punition divine ou catastrophe naturelle?

L'article suivant fait partie d'une série de cinq articles publiés pour la première fois dans la *Review of Religions* en décembre 1993. Ces articles furent rédigés par Hadhrat Mirza Tahir Ahmad, avant son élection comme quatrième Calife de la Communauté musulmane Ahmadiyya et étaient à l'origine destinés au journal Al Furqan à Rabwah en 1976. Cette série a ensuite été traduite en anglais par A. Shah Mansoor à qui nous sommes redevables car il a permis sa traduction en français.

Caractéristiques distinctives des punitions divines

La caractéristique la plus importante pour distinguer une punition divine d'une catastrophe naturelle est qu'une punition divine est annoncée avant qu'elle ne soit affligée. En effet, non seulement est-elle prédite, mais la nature précise de la punition est décrite en détail. Un exemple très clair de ceci survint à l'époque de Noé, que la paix soit sur lui. Il avait prévenu son peuple qu'il serait détruit à cause de leurs mauvais penchants et de leur constant rejet de ses revendications. Il les prévint dans le même souffle que le moyen de leur destruction serait l'eau, par un déluge comme on n'en avait jamais vu auparavant et que ni homme ni animal en serait protégé. A peine avait l'avertissement était énoncé que Noé, paix soit sur lui, commença à construire l'arche qu'il avait été commandé de construire par Dieu Tout-Puissant, à bord duquel les vrais croyants devaient être sauvés. Ceux qui l'avaient rejeté ricanaient et se moquaient de lui et de ses compagnons. Personne ne pouvait se résoudre à croire que le ciel leur tomberait dessus et couvrirait le pays, si bien que pas un pouce de terre sèche ne serait disponible à l'homme pour qu'il se sauve du déluge naissant. A la fin arriva le jour quand, selon le Saint Coran :

[...] Nous ouvrîmes les portes du ciel, et l'eau tomba à torrents. [Al-Qamar : 12] Il pleuvait si fort, une pluie comme on n'en avait jamais vu auparavant. Noé et ceux qui croyaient en lui montèrent à bord de l'arche et emmenèrent avec eux des provisions pour une période limitée, et quelques animaux et des oiseaux, qui avaient été assemblés auparavant. Les spectateurs se figèrent pour regarder le spectacle se dérouler devant leurs yeux et continuèrent à se moquer de lui. Avec la montée des eaux, l'arche se mit à flotter et les habitations et les terrains élevés furent submergés sous l'eau. Même à la onzième heure, les incroyants, ne voulaient pas concéder qu'à l'exception de ceux qui se trouvaient dans l'arche, tous les autres se noieraient. Qui plus est, même l'infortuné fils de Noé lui-même ne pouvait se résoudre à faire face à la dure réalité de ce qui se passait sous ses yeux. Jusqu'à la toute fin, ce dernier continua à dédaigner la pluie incessante, qui s'était alors transformée en un déluge bien plus impressionnant qu'un simple caprice de la nature. (Il se put qu'il pensa que les personnes à bord de l'arche se noieraient). Pas un instant, la pensée ne lui traversa l'esprit que l'eau allait grimper bien au-dessus des montagnes. Ainsi, selon le Coran, le dernier cri de l'humanité dans cette étendue sauvage, est celui

“ POURQUOI UNE CATASTROPHE ORDINAIRE FERAIT-ELLE DISPARAÎTRE UNE GRANDE MAJORITÉ DE LA POPULATION MAIS FAIT UNE EXCEPTION POUR LES QUELQUES ÉLUS, S'ABATTANT SUR EUX MAIS NE LEUR CAUSANT AUCUN TORT?

poussé par le fils de Noé : « Je vais bientôt me réfugier sur une montagne qui me sauvegardera de l'eau » [Hud : 44] Mais une grande vague surgit entre l'arche de Noé et ce fils s'étant réfugié sur une montagne. L'eau continua de monter et les sommets des montagnes disparurent sous l'eau. Mise à part l'arche flottante, rien n'était visible au dessus du niveau de l'eau nulle part le long de la ligne d'horizon. Tout le territoire était inondé sous l'eau. A quelques détails près, cet événement est avéré par les trois grandes religions du monde, à savoir le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam. Du moins pour les adeptes de ces grandes religions, cet événement est une preuve puissante et ils ne peuvent qu'accepter que, tout en se maintenant dans les limites des lois de la nature, la pluie puisse parfois tomber comme une punition de Dieu. [...] Comme nous cherchons à définir les caractéristiques distinctives des châtements divins, il suffit de dire que la première distinction évidente émanant du Coran est que la punition divine est annoncée à l'avance et parfois sa nature est également déterminée.

La deuxième caractéristique d'un châtement venant du Ciel, c'est qu'il est subordonné à une quelconque condition qui seule ne peut pas être la cause d'un acte ou d'une action qui causeraient certaines manifestations terrestres ou célestes à se révéler directement. Nous en avons un exemple durant la mission prophétique de Salih qui avait été envoyé à la tribu de Thamud. Une chose est indéniable et c'est l'apparition d'une explosion terrifiante, qu'elle soit le résultat d'une éruption volcanique, d'un coup d'éclair ou d'une explosion résultant d'un mouvement géologique. En bref, peu importe comment l'on définit cette unique explosion, elle n'avait aucune relation physique même la plus éloignée avec la paralysie de la chamelle. Personne ne peut accepter que l'explosion se soit produite à la suite directe de la paralysie de la chamelle. Nous concluons donc que quel que soit le phénomène naturel qui a été choisi pour la destruction du peuple de Salih, ce n'était pas une simple coïncidence mais bien un décret divin extraordinaire. Tant que

les gens de Salih s'étaient abstenus d'empêcher la chamelle de s'abreuver et de la tourmenter, la volonté de Dieu de contenir les forces de la nature fut pleinement respectée, mais quand la chamelle fut empêchée de boire et paralysée, les forces de la nature furent autorisées à se libérer et à montrer leur puissance.

La troisième particularité qui distingue les punitions divines des catastrophes naturelles est que le châtement n'est pas autorisé à nuire aux croyants contrairement aux incroyants. Les croyants sont toujours sauvés et les non-croyants exterminés. Le Saint Coran fait cependant mention de châtements divins ayant touché certains pays à la suite desquels des croyants eurent également à endurer des souffrances de même que les non-croyants. Toutefois, ces punitions étaient des exceptions à la règle et ont servi d'autres buts. Il convient de rappeler que les types de châtement divins auxquels nous nous intéressons ici sont ceux qui distinguent les croyants des non-croyants et dont le prophète de l'époque avait clairement prévenu que les justes serviteurs de Dieu ne souffriraient aucun malheur.

Or, il y a une distinction pour laquelle nous ne pouvons trouver aucune explication naturelle. Pourquoi une catastrophe ordinaire ferait-elle disparaître une grande majorité de la population mais fait une exception pour les quelques élus, s'abattant sur eux mais ne leur causant aucun tort? Ça ne s'arrête pas là. Encore plus surprenant, est qu'une fraction d'une nation qui compte les habitants les plus puissants et les plus matériellement supérieurs et donc les plus aptes à la survie soient complètement détruite et qu'une communauté de pauvres et de faibles âgés ne commandant aucune ressource physique pour sa survie soit sauvée de cette calamité.

La quatrième caractéristique distinctive est que, après une punition divine, la philosophie et le mode de vie, qui étaient jusque-là dominants et supérieurs, sont anéantis ou complètement effacés de la surface de la terre. D'autre part, la nouvelle idéologie et le mode de vie introduits avant le châtement divin, avaient été jusque-là dans un état de faiblesse et de sommeil,

tant et si bien qu'il semblait que rien ne pourrait insuffler de vie en eux. Pourtant, ils ressortent victorieux et montent rapidement à l'apogée de leur gloire. Parfois, la philosophie qui était en conflit avec ce dernier se désintègre dans la poussière et la philosophie naissante règne en maître. D'autres fois, la philosophie triomphante se tient comme un général au dessus d'un ennemi vaincu, qui se trouve tellement en disgrâce et impuissant qu'il n'a pas d'autre choix que de se rendre. Les caractéristiques précitées sont considérées comme acquises par les adeptes de religions qui acceptent l'autorité de l'histoire religieuse inscrite dans les écritures révélées, mais ceux qui n'ont aucun lien avec la religion, ou ceux qui sont athées ou agnostiques, peuvent retourner la question et affirmer que ces quatre caractéristiques ont toutes été dérivées de l'histoire religieuse et comme ils ne peuvent placer aucune confiance en cette dernière, ces arguments ne sont pas valables pour eux, mais que ce n'est que de la littérature. Pourtant, une brève réflexion démontrera que les revendications précédentes sont accompagnées de preuves et de témoignages puissants que nul ne peut nier. Pour prouver ce point, je soumets l'explication additionnelle suivante :

● Personne ne peut contester le fait que tout au long de l'histoire quand un prophète ou un réformateur a appelé son peuple vers lui, sur injonction de Dieu, ce prophète ou ce réformateur n'avait guère de moyens matériels à l'aide desquels il pouvait vaincre ses adversaires. Au contraire, ses adversaires jouissaient de toute la puissance matérielle, que ce soit la suprématie numérique, économique ou politique ou la supériorité dans les armes de guerre. En effet, ils étaient tellement puissants et forts, sous tous les angles, qu'un effort mineur de leur part suffirait à première vue à détruire le proclamateur et sa poignée de fidèles. Il y a un moyen facile d'évaluer la faiblesse matérielle des prophètes et des réformateurs passés du fait que l'histoire du monde consigné à l'époque n'accorde que peu d'attention à l'apparition de ces serviteurs de Dieu comme si leur importance diminutive n'était rien de plus qu'une banale ondulation sur une vaste étendue d'eau. Prenons, par exemple, la quête du Christ historique. L'importance que nous attachons aujourd'hui à Jésus et à sa crucifixion est totalement différente de l'importance accordée à ces événements au cours de cette période particulière de l'histoire. Puisque nous avons entendu maintes fois des références à ces grands événements d'une génération à l'autre, nous prenons à tort pour acquis que les affirmations de Jésus (paix soit sur lui) et sa crucifixion éventuelle, étaient des événements de proportion gigantesque pour les gens de son époque. Cette hypothèse est certainement incorrecte. Ces événements dans une petite poche du grand empire romain n'ont pas, ne serait-ce qu'un instant, attiré l'attention de cette époque-là qu'ils devraient les considérer dignes même d'une

brève allusion ou les réduire à quelques lignes brèves. Ainsi bizarrement les historiens romains pendant au moins cent ans ne font mention d'aucune personne répondant au nom de Jésus ou Christ. C'est comme si, selon eux, la crucifixion n'était ni plus ni moins qu'un petit procès juridique indigne de figurer dans les annales d'un empire. Le récit extérieur de l'histoire de Jésus (paix soit sur lui), est en grande partie attribuable à la propagation du Christianisme, qui eut un effet boule de neige sur cette histoire. Chaque historien successif aggrava l'importance apparente de Jésus (paix soit sur lui). Mais lorsqu'il est replacé dans son contexte historique et contrasté avec le grand Empire romain, l'état apparent de Jésus ne méritait pas la moindre attention dans l'histoire du monde durant le ministère de Jésus. Selon les fonctionnaires romains de l'époque, ni la mort de Jésus, ni d'ailleurs sa vie, ne représentaient une étape importante qui justifiait sa mention dans l'histoire de cette époque. De même, les revendications et la mission du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions soient sur lui) représentent pour un musulman le plus grand événement de l'histoire du monde, mais jusqu'à sa marche triomphale sur La Mecque, ces événements apparaissaient comme ordinaires et banaux pour les gens de l'époque. En effet, ce n'est que quand la propagation rapide de l'Islam créa une commotion à l'Est et à l'Ouest, que les Empires romains et iraniens se lancèrent à l'action. Avant cette date, ils attachaient peu de crédit à l'importance croissante du Saint Fondateur de l'Islam. Le royaume de Chosroës fut en tout cas très rapidement envahi par la conquête musulmane. Par conséquent, nous ne pouvons savoir avec certitude si un historien iranien avait fait une quelque référence au Saint Prophète, paix et bénédictions d'Allah soient sur lui, avant la chute de la Mecque. Cependant, ce qui est considéré comme le plus grand événement de l'histoire du monde par les musulmans, nous pouvons être certains que les historiens romains contemporains de cette époque n'en firent pas référence dans leurs annales. En examinant les récits qui nous sont parvenus de l'histoire islamique de l'Empire iranien, il est bien évident que le Chosroes de l'Iran à l'époque du Saint Prophète (paix et bénédictions soient sur lui) considéraient ces événements comme étant des questions triviales. On raconte que le Chosroes de l'époque avait envoyé un message au gouverneur du Yémen sur les rumeurs du moment qui faisaient état d'un tel proclamateur apparu en Arabie ; il devait, par conséquent, être arrêté et traduit devant Chosroes. L'importance attachée au statut du Saint Prophète par le gouverneur du Yémen peut être mesurée par le fait qu'il envoya seulement deux agents, à Dieu ne plaise, pour arrêter le Chef du monde physique et spirituel, le Saint Prophète (paix et bénédictions soient sur lui) pour le ramener devant le Gouverneur. De cela, nous pouvons bien estimer l'importance que la communauté internationale attachait à l'époque au statut du Saint Prophète (paix et

bénédictions soient sur lui). Par conséquent, il est impossible de nier qu'au moment où un prophète ou un réformateur fait sa proclamation, il n'est non seulement impuissant, mais le monde entier le considère comme si faible et insignifiant que son existence ou son non existence ne font aucune importance. Cette tendance historique s'est répétée maintes et maintes fois, sans exception, dans le cas de tous les prophètes, d'Adam au Saint Prophète (que la paix soit sur eux tous).

● Deuxièmement, il est clair que les nations puissantes, les superpuissances et les grands empires, qui considéraient à un moment le prophète de l'époque comme bien moins qu'un simple moucheron, furent ravagés par une catastrophe (ou selon les adeptes des religions, d'un châtiment divin) à ce moment. Leurs croyances et leurs religions s'évaporèrent dans l'air. Leurs philosophies périrent. Plus rien ne demeurait de ces grands empires en dehors de quelques références éparpillées sur quelques pages de l'histoire. Pourtant, ces mêmes pages de l'histoire ne mentionnent pas ces quelques privilégiés dont la glorieuse victoire sur ces grandes nations et empires colossaux représentent le mystère inexplicable à cette époque. Ces quelques privilégiés prévalurent avec une telle magnanimité qu'à ce jour leurs philosophies survivent comme des philosophies contemporaines vivantes. Leurs religions englobent le monde entier si bien que l'écrasante majorité de la population du monde d'aujourd'hui retrace les racines de ses croyances à un prophète céleste ou un Avatar, qui était la personne la plus modeste de son temps. La question se pose alors que si les causes de la chute de ces empires puissants étaient des calamités de l'époque, alors sûrement les premières victimes en auraient été les plus faibles et non pas les plus puissants. D'où ces désastres de chaque époque ont fait cette sélectivité pour distinguer, au hasard, les faibles des puissants et qu'ils se rendent compte que la décence veuille qu'ils donnent un coup de main aux plus faibles, mais deviennent les assassins, pour ainsi dire, les plus forts?

● Le troisième point à cet égard est que, de toutes ces villes et habitations qui ont été réduites à néant par les tremblements de terre ou ont été jetées dans la fosse de la destruction par les tempêtes incessantes, les enterrant sous des couches de terre, pas un seul n'était habité par une communauté comprenant les disciples d'un prophète. Au lieu de cela, leurs habitants étaient des impies et de ceux qui rejetèrent les prophètes. Les vestiges révélateurs de ces habitations conservent à ce jour l'empreinte de leurs fausses divinités et leur innovations, leur perversion et leur méchanceté. Le Saint Coran rappelle souvent l'humanité du fait que telle a été la fin de telles civilisations. Si l'homme se déplace sur la terre en long et en largeur à la recherche de ces grandes

villes anciennes, il est destiné à trouver leurs vestiges enfouis sous la terre. Y sont enterrées et couchées inertes ces nations puissantes qui étaient fermement résolues à effacer de la surface de la terre, le prophète de leur époque et ne voulaient rien à voir avec lui. Leurs complots étaient plus pernicieux et il était presque impossible de trouver une faille à leurs forces. Parfois, les prophètes, apparemment se désespéraient des incroyants et du succès de leur mission. C'est alors que l'aide de Dieu survint tout à coup sous la forme d'une catastrophe qui distingue clairement entre le bien et le mal. Dieu sauva qui Il voulait, mais ces odieuses personnes ne trouvèrent aucun répit. Se référant à ces conditions, le Saint Coran dit : « Jusqu'à ce que, quand les Messagers se furent désespérés et s'aperçurent qu'en fin de compte ils avaient été rejetés, Notre secours leur parvint soudainement ; et furent alors sauvés uniquement ceux que Nous désirions sauver. Et Notre châtiment ne peut être détourné du peuple pécheur. » [Yusuf : 111]

Alors que dans le passé, l'homme passait à côté des vestiges de ces grandes nations, ignorant ce qui y était enterré, aujourd'hui la terre a commencé à divulguer ses secrets et les vestiges archéologiques ont commencé à émerger et à être identifiés pour le bénéfice du monde en général. Mais au moment où le Coran fait référence à eux, l'humanité vivait encore à l'âge des ténèbres et de l'ignorance.

5 La cinquième caractéristique qui distingue un châtiment divin d'une catastrophe naturelle de cette époque est mentionnée dans le verset suivant du Saint Coran : « Et Nous ne leur fîmes voie aucun Signe qui ne fût plus grand que son précédent, et Nous les saisîmes par un châtiment afin qu'ils se tournent vers Nous. » [Al- Zukhruf : 49]

En d'autres termes, une gradation et un certain arrangement prévaut dans la punition divine et jusqu'au triomphe ultime du bien sur le mal, la série de punitions s'aggravent et deviennent plus sévères avec le passage du temps. Si un tableau est dressé de la sévérité de la punition divine, sauf pour quelques hauts et des bas mineurs, l'échelle de gravité des malheurs s'inclinerait toujours vers le plus grave alors que le temps passe. Si un peuple n'accepte pas l'idéologie d'un prophète de son époque, et que la destruction est gravée dans le marbre pour lui, alors la dernière affliction du châtiment divin est dans sa forme la plus sévère et la plus décisive. Cette gravité organisée n'est pas présente dans les catastrophes ordinaires.

6 La sixième distinction est que les catastrophes ordinaires ne sont pas influencées par l'état du cœur de l'homme. Si les sentiments de regret, de remords et de repentir sur les péchés passés commencent à émerger, et que les attitudes se penchent vers la recherche du pardon, alors la punition divine est évitée. Se référant à cette particularité, le Saint Coran dit :

“

EN REVANCHE, LE PEUPLE DE PHARAON AVAIT LA TOTALE LIBERTÉ DE PRENDRE TOUS LES REMÈDES CONNUS POUR PRÉVENIR UNE ÉPIDÉMIE. MAIS QUAND CERTAINES MALADIES DU SANG SE MIRENT À SE RÉPANDRE PARMİ LES GENS DE PHARAON, LES DISCİPLES DE MOİSE N'EN FURENT PAS INFECTÉS. SEULS LES GENS DE PHARAON FURENT LARGEMENT VİCTİMES DE L'ÉPIDÉMİE ALORS QUE LES DISCİPLES DE MOİSE HABİTAİENT PARMİ EUX.

« Allah n'a pas voulu les châtier pendant qu'ils recherchaient le pardon » [Al-Anfal : 34]

Dans l'histoire des prophètes passés, les événements de l'époque de Yunus (Jonas), paix soit sur lui, sont un exemple exceptionnel de ce principe que, en dépit d'avoir été prévenu d'une punition divine, quand les gens commencent à demander pardon, la pratique immuable de Dieu se tient comme un mur infranchissable entre le peuple et la punition divine.

7 Une autre distinction des châtiments divins est que le châtiment ne se produit pas jusqu'à ce que le prophète choisi quitte le territoire prévu pour la destruction. Par exemple, en s'adressant au Saint Prophète (paix et bénédictions sur lui), le Saint Coran dit :

« Mais Allah n'a pas voulu les châtier pendant que tu te trouvais parmi eux. » [Al-Anfal : 34]

Il est évident que les malheurs n'attendent pas. Par conséquent, ces malheurs qui attendent que les personnes saintes quittent l'endroit et qui n'éclatent qu'une fois que ces derniers soient partis, sont appelés, dans le langage religieux, 'châtiments divins'.

Quand nous nous demandons : Comment est-ce que les prophètes et leurs disciples échappent à cette masse de destruction, la réponse est que soit le prophète quitta le territoire avec ses compagnons, soit les gens de l'époque avaient eux-mêmes bannis le prophète et ses compagnons de leur territoire. Dans les deux cas, la punition divine survint lorsque le prophète et ses compagnons n'étaient pas physiquement présents sur ce territoire.

Ici, il peut être pertinent de faire mention d'une objection des opposants du Messie Promis - pourquoi a-t-il campé à l'extérieur dans les jardins quand un tremblement de terre éclata [dont il avait été prévenu] ? Les adversaires moins avisés tourment ceci en ridicule et ne s'arrêtent pas une

seconde pour réfléchir qu'en accord avec les enseignements susmentionnés du Saint Coran, la pratique des prophètes a toujours été qu'à la suite d'un avertissement d'une catastrophe, ils adoptent les mesures appropriées pour leur sécurité et Dieu Tout-Puissant lui-même les instruit de se préparer en temps opportun. Il n'est jamais, mais au grand jamais, arrivé qu'après avoir été prévenu d'une punition divine, le prophète ignore tout et se maintient sur le site de la punition.

Il existe certains types de catastrophes contre lesquelles aucun des moyens physiques de survie ne peuvent être adoptées. Malgré cela, ces catastrophes n'ont pas le pouvoir de détruire les personnes saintes de Dieu. Parce que les prophètes sont informés à l'avance d'une telle catastrophe, Dieu leur ordonne d'adopter certaines mesures préventives, et mises à part celles-ci ils n'adoptent aucune autre mesure. Même alors, les opposants, qui sont capables de prendre toutes les mesures à leur disposition, se trouvent incapables d'échapper à la catastrophe. Pourtant, le prophète et ses compagnons sont protégés par des forces inconnues.

Un exemple de cela dans l'histoire des prophètes passés survint à l'époque de Moïse lorsque les enfants d'Israël furent invités à adopter une mesure préventive unique, à savoir l'interdiction du pain au levain. En dehors de cela, aucune autre mesure mentionnée dans l'histoire ancienne, ne fut prise. En revanche, le peuple de Pharaon avait la totale liberté de prendre tous les remèdes connus pour prévenir une épidémie. Mais quand certaines maladies du sang se mirent à se répandre parmi les gens de Pharaon, les disciples de Moïse n'en furent pas infectés. Seuls les gens de Pharaon furent largement victimes de l'épidémie alors que les disciples de Moïse habitaient parmi eux.

A l'époque du Messie Promis, un exemple similaire à celui-ci peut être noté avec l'apparition de la peste, mais ces détails feront partie d'un article ultérieur.

leverset

Vous saurez alors sur qui tombera un châtiment qui l'humiliera et sur qui tombera un châtiment durable

Jusqu'à ce qu'arrivera Notre décret et que les fontaines de la terre jaillirent, Nous dîmes : « Embarque à bord un couple de chaque espèce, mâle et femelle, et ta famille, à l'exception de ceux contre qui la décision a déjà été prononcée, et ceux qui croient. » Et il y en avait eu peu qui avaient cru et qui vivaient avec lui.

Saint Coran Chapitre 11, versets 40-41

Les punitions sont de diverses natures. Il y a des catastrophes qui provoquent chez soi des sentiments d'affliction pour les victimes alors que d'autres, en sus de susciter de la pitié, font tomber leurs victimes en disgrâce et servent d'avertissement aux autres. Telle était la punition qui frappa le peuple de Noé car il était une disgrâce et une humiliation qui est encore dans les mémoires à ce jour. La locution « un châtiment durable » signifie une punition qui ne s'arrêtera pas dans cette vie mais qui se poursuivra dans l'Au-delà. Les moqueurs sont prévenus par Noé que leurs railleries ne peuvent lui nuire ni ne peuvent-ils lui apporter de la disgrâce. De ce fait, il ne se sent pas humilié en raison de leurs moqueries mais ce sont eux qui auront une bonne raison de se sentir humiliés car ils sont sur le point de subir une punition qui ne se borne pas à cette vie mais qui se poursuivra dans celle à venir et ils tomberont en disgrâce. Il doit être noté que la punition qui frappa le peuple de Noé n'était pas uniquement due à un jaillissement d'eau provenant d'une source. Mais comme cela est clair dans d'autres passages du Coran, la véritable source du déluge était les nuages. La pluie tomba en une telle abondance qu'il y avait de l'eau de tous les côtés et comme cela arrive lors d'une pluie torrentielle l'eau jaillit également des profondeurs de la terre et les sources et les fontaines explosèrent, et donc l'eau du ciel et de la terre envahit toute la terre. Au verset 54 :12,13, nous lisons :

« Là-dessus, Nous ouvîmes les portes du ciel, et l'eau tomba à torrents ;

Et Nous fîmes jaillir de la terre des sources, de sorte que les deux eaux se rencontrèrent dans un but qui avait été décrété. »

De la même manière le verset 45 ci-dessous parle d'eau issue à la fois des cieux et de la terre.

« Alors il fut dit, 'O terre, engloutis ton eau et ô ciel, cesse de

pleuvoir.' »

En fait, il apparaît selon le Coran que Noé vivait dans une région montagneuse où il y avait des sources à foison car au verset 44, le fils de Noé est amené à dire :

« Je vais bientôt me réfugier sur une montagne qui me sauvera de l'eau. »

Qui démontre que Noé vivait au pied d'une montagne. De toute évidence, quand la crue montait de tous les côtés, son fils ne pouvait penser se rendre à une montagne lointaine et s'y réfugier.

Le mot 'tout' ne signifie pas ici tous les animaux de la terre. Il signifie tous les animaux dont il avait besoin. Il a également été utilisé dans ce sens restreint dans d'autres versets du Saint Coran. Par exemple, au verset 27 :24 (*J'ai trouvé une femme régnant sur eux, et tout lui a été accordé, et elle a un trône puissant*), qui parle de la reine de Saba, nous lisons : « *Tout lui a été accordé.* » Mais tous les commentateurs s'accordent à dire que 'tout' ici signifie tout ce dont elle avait besoin et pas 'tout' au sens littéral du terme. Si elle possédait littéralement tout, elle aurait eu en sa possession tout ce qui existait sur terre et Salomon n'aurait pas osé dire à son ambassadeur :

« *Retourne à eux, car nous viendrons assurément avec des armées, contre lesquelles ils n'auront aucun pouvoir ; et nous les chasserons de là, couverts de déshonneur et ils seront humiliés.* » 27 :38

De plus, l'arche n'était certainement pas assez grande pour transporter une paire de toutes les espèces d'animaux présents sur terre. L'ajout du mot 'deux' signifie également que seul un nombre essentiel d'animaux devait être chargé à bord de l'arche.

Les mots 'à l'exception de ceux contre qui la décision a déjà été prononcée' ne signifient pas excepté ceux à propos de qui tu as été informé, mais excepté ceux contre qui le jugement de Dieu a déjà été décrété.



Un premier centre Ahmadiyya en France d'outre-mer

Le président de l'Association musulmane Ahmadiyya de France, M. Ashfaq Rabbani, accompagné de M. Moossa Soumaré, Secrétaire des finances, s'est rendu en Guyane française, à la demande de Londres, en décembre dernier, pour signer l'acte d'acquisition d'un centre pour la Communauté Ahmadiyya à Cayenne. La Communauté Ahmadiyya y est enregistrée depuis environ 5 ans. L'inspection de l'état des lieux de la villa et la signature des actes se sont déroulées sans accroches et la vingtaine de membres ahmadis locaux peuvent désormais s'enorgueillir d'être les premiers en France d'outre-mer à disposer d'un centre et auront désormais la chance d'avoir un endroit où se réunir. « Cayenne c'est la capitale, de plus la Guyane est un endroit stratégique, le Brésil, une des plus grandes puissances économiques du monde se trouve à côté, et on y parle



C'est vraiment exceptionnel : le message de l'Ahmadiyya est universel et tôt ou tard tous les pays sont touchés. Nous sommes aujourd'hui implantés dans plus de 200 pays. Il faut des centres partout, c'était la volonté du quatrième Calife. Dans un majlis-e-shoora, il avait lancé un appel et demandé de faire beaucoup plus de tabligh en Amérique latine. Les îles Caraïbes en font partie. M. Ashfaq Rabbani

français, c'est un territoire français. C'est vraiment exceptionnel : le message de l'Ahmadiyya est universel et tôt ou tard tous les pays sont touchés. Nous sommes aujourd'hui implantés dans plus de 200 pays. Il faut des missions partout, c'était la volonté du quatrième Calife. Dans un majlis-e-shoora, il avait lancé un appel et demandé de faire beaucoup plus de tabligh en Amérique latine. Les îles Caraïbes en font partie. » a déclaré le Président, M. Rabbani.

La Guyane n'est pas directement sous la tutelle de la France mais elle est financièrement attachée à elle. Pour sa gestion, cependant, elle est indépendante. Deux missionnaires sont en poste à Cayenne en permanence et le Président de la Communauté est un Guyanais. « Et c'est mieux ainsi, dit le Président de France, car la distance entre Paris et Cayenne est énorme et on ne peut pas s'y rendre tout le temps. »

Poursuivant sur la diffusion du message de l'Ahmadiyya dans le monde francophone, M. Rabbani ajoute : « Il y a une jamaat

enregistrée au Luxembourg désormais Alhamdulillah, j'espère qu'on aura un centre là-bas aussi. Nous sommes en train de faire pas mal de choses à Andorre et à Monaco, notre objectif est d'enregistrer la jamaat à Andorre d'ici un an. Nous nous occupons également de quelques pays du Maghreb. Dans tous ces pays, il n'y avait pas d'Ahmadi avant et c'est la France qui a réussi à y implanter le drapeau de l'Ahmadiyya. C'est Allah qui a dit au Messie Promis : 'Je propagerai ton message aux confins de la terre'. Les gens viendront j'en suis convaincu, peut-être pas dans ma vie mais je suis sûr du résultat. »

Une tournée du Calife en Amérique latine, qui l'aurait fait passer par Cayenne, était programmée pour avril 2014, mais elle a été annulée.

Nous n'avons pas d'autres informations sur la reprogrammation de cette tournée mais si le Calife passe par Cayenne, il lui sera suggéré de baptiser ce nouveau centre et d'y passer quelques jours.



La permission de se battre est accordée à ceux contre qui la guerre est faite, parce qu'ils ont été injustement traités - et Allah a assurément le pouvoir de les aider - Ceux qui ont été injustement chassés de leurs habitations, seulement parce qu'ils ont dit : « Notre Seigneur est Allah ». Et si Allah n'avait pas permis aux hommes de se défendre contre la transgression commise par d'autres, assurément auraient été démolis les cloîtres et les églises et les synagogues et les mosquées où le nom d'Allah est souvent mentionné. Et Allah aidera assurément celui qui L'aide. Allah est en vérité Puissant, Fort - Ceux qui, si Nous les établissons sur la terre, observeront la Prière, et paieront la Zakat, et enjoindront le bien et interdiront le mal. Et à Allah appartient la décision finale de toutes les affaires.

Saint Coran
Sourate Al Hadj,
versets 40 à 42

Le djihad en Islam

Nasseer Ahmad

Missionnaire de l'Association musulmane Ahmadiyya de France

Si nous étudions la signification essentielle qu'a prise le terme djihad et le sens de son utilisation généralisée dans les médias et les esprits de nos jours, nous pouvons en conclure qu'à la fois ceux qui la préconisent, à savoir les soi-disant musulmans d'aujourd'hui, que ceux qui la combattent, à savoir les non musulmans, sont complètement éloignés de la définition réelle du mot et de la compréhension de la notion qu'il comporte.

Cependant, les non musulmans ne sont pas tenus d'étudier et de comprendre un concept islamique, encore moins de le défendre. L'on ne peut donc leur reprocher un manque de connaissance. Mais malheureusement les musulmans eux-mêmes, ceux qui revendiquent fièrement leur appartenance à l'Islam, comprennent ses idéologies de travers et interprètent à mauvais escient la notion du djihad et de guerre sainte. Ils en donnent en conséquence une mauvaise image. Si les musulmans eux-mêmes affirment aujourd'hui avoir le droit et l'obligation de tuer tous ceux qui ne sont pas musulmans, que pouvons-nous attendre des non musulmans? Il est tout à fait naturel de trouver du crime à cette notion qui n'est ni plus ni moins qu'une aberration. Car tout homme sensé doit se battre pour que des innocents ne meurent pas au nom de Dieu.

Si les musulmans en ont une interprétation négative, les non musulmans, même les plus pacifiques, ne feront rien d'autre que de projeter la même image dans les médias d'un Islam qui est synonyme de guerre et de terrorisme. L'Islam, selon cette définition tronquée du djihad, est une religion sanguinaire. La guerre se fait donc entre deux parties au nom de l'Islam mais l'Islam n'a en réalité rien à voir dedans.

Car comment attribuer une notion aussi belligérante et sanguinaire à une religion qui porte le nom d'Islam? Etymologiquement, Islam signifie « paix ». Combien étrange est celui qui accepte une religion qui signifie paix et qui enseigne d'agir au rythme de la nature humaine et qui ensuite

propage le contraire: la haine d'autrui. Celui-là n'a aucune relation ni aucun lien avec le Saint Prophète (p.s.s.) Car l'Islam que ce dernier a enseigné, l'Islam qu'il a expliqué, qu'il a démontré, qu'il a mis en pratique, n'est pas l'Islam de la majorité des musulmans d'aujourd'hui.

En réfléchissant sur le terme de djihad, il est très facile d'en comprendre la signification. Le Saint Prophète (p.s.s.) a amplement élaboré ce sujet par ses paroles et à travers ses actions. Et Allah a également mentionné dans le Saint Coran plusieurs sortes de djihad ainsi que l'obligation des musulmans vis à vis de ces djihads.

Le mot djihad est dérivé du mot « djohod » (jim ha dal) qui veut dire « faire des efforts ».

Un étudiant qui travaille dur, révisé ses cours et fait ses devoirs fait le djihad dans ses études. Cela s'applique à n'importe quel domaine. Quelque soit le travail qu'on entreprenne honnêtement et sincèrement et pour lequel on utilise son talent et son temps, on fait le djihad. Ainsi en Islam, le djihad signifie faire des efforts au mieux de ses capacités dans le chemin de Dieu pour obtenir son plaisir et son contentement. La notion de guerre n'est guère présente dans ce mot.

Le Saint Prophète (p.s.s.) avait donné la définition du djihad à un moment très significatif. Une fois, alors qu'il revenait d'une guerre, avant d'entrer à Médine, il dit à ses compagnons : « *Nous sommes de retour du djihad-é-Asghar, le plus petit djihad, celui qui est le moins signifiant et maintenant nous allons faire le djihad-é-Akbar.* »

Quelle sorte de djihad faisait-il à Médine ? Tuait-il les gens? Les

forçait-il à changer de religion ? Versait-il leur sang afin qu'ils deviennent musulmans ? Maltraitait-il les gens ? Puis il a développé pour nous la définition du djihad-é-Akbar en déclarant: « lutter contre soi-même » et cela les savants musulmans le savent fort bien. Cela signifie « éliminer, supprimer toutes les idées, les penchants, les pensées qui vont à l'encontre de la volonté de Dieu ».

Et il a expliqué que le moudjahid est celui qui lutte contre soi-même pour la cause d'Allah. Et Allah élabore ce même sujet dans le Saint Coran : « *Et quant à ceux qui font des efforts envers Nous, Nous les dirigerons assurément sur Notre voie.* » (Chapitre 29 :70)

Le djihad en vue d'obtenir le plaisir d'Allah est maintes fois mentionné dans le Saint Coran. Le djihad des biens et de l'argent y est également mentionné à plusieurs reprises, et il est décrit comme étant un moyen très efficace pour atteindre le sommet de la vertu.

Le Saint Prophète (p.s.s.l) a également donné des exemples d'autres types de djihad, mais avant de les expliquer, mentionnons un autre verset du Saint Coran dans lequel Allah dit : « N'obéis donc pas aux mécréants, mais engage contre eux une Grande lutte par le moyen de ce Coran » (Chapitre 25 : 53) Ce verset se trouve dans la sourate Al-Fourqan qui fut révélée à la Mecque avant l'Hégire. Et à la Mecque il n'y avait point mention d'un djihad de l'épée. Et de fait, quelle sorte de guerre peut-on entreprendre avec le Saint Coran dans les mains ? Le Saint Coran n'est pas un fusil ou une épée mais un livre de sagesse.

Il en ressort très clairement que la propagation du message du Coran est le « Grand djihad ». Et le plus grand djihad est celui de lutter contre soi-même pour contenir, tuer ou supprimer toute idée, tout penchant ou toute pensée qui iraient à l'encontre de la volonté de Dieu. Et le plus petit djihad est celui de combattre les ennemis de la religion dans une lutte armée. Mais en ce qu'il s'agit de ce dernier, dans quelles conditions et comment ? Nous y reviendrons.

Le Saint Prophète (p.s.s.l) a également affirmé que le plus grand djihad est celui de dire la vérité devant un tyran ou un dictateur.

Cela signifie ne pas avoir peur de 'dire la vérité' devant celui-là qui est si puissant qu'il peut vous détruire sur le champ.

Le Saint Prophète (p.s.s.l) a dans un autre hadith rapporté que le meilleur djihad est le pèlerinage qui est accepté.

Un jour, un compagnon du Saint Prophète (p.s.s.l) lui dit qu'il voulait faire le djihad et par cela il voulait dire entrer dans l'armée. Le Saint Prophète (p.s.s.l) lui demanda : « Est-ce que tu as des parents ? » Il répondit : « oui » ; sur quoi le Saint Prophète (p.s.s.l) lui dit « Fais le djihad envers tes parents. Que voulait-il dire par ce djihad ? Ce n'était certainement pas de faire la guerre à ses parents. Cela voulait en fait dire « faire des

efforts pour rendre service à ses parents et leur accorder une vie confortable et cela sera un djihad pour lui ».

Comme dit le Saint Coran « *Ton Seigneur a ordonné que vous n'adoriez nul autre que Lui, et que vous montriez de la bonté aux parents. Si l'un d'entre eux, ou tous deux, atteignent la vieillesse avec toi, ne leur dis jamais aucune parole exprimant le dégoût, ni ne leur fais aucun reproche, mais adresse-toi à eux avec des paroles de tendresse. Et animé de tendresse, abaisse pour eux l'aile de ton humilité. Et dis : « Mon Seigneur, aie pitié d'eux tout comme ils m'ont soigné dans mon enfance.* » (Ch.17 :24-25)

Et celui qui agit selon ces paroles sera récompensée par Dieu, car dans une autre parole rapportée, le Saint Prophète (p.s.s.l) a affirmé : « Malheureux est celui qui possède des parents en vie et en les servant ne réussit pas à atteindre le paradis »

En somme, le djihad veut donc dire : faire des efforts pour la bonne cause.

Il faut savoir qu'aucune interprétation ou traduction d'un verset du Saint Coran qui entre en contradiction avec un autre verset du Saint Coran ou avec la pratique bien établie du Saint Prophète (p.s.s.l) ne peut être admis.

Le Saint Prophète (p.s.s.l) a vécu plus de 23 ans après l'annonce de son ministère. Si le djihad voulait simplement signifier faire la guerre, il aurait du donc passer au minimum 15 ans de sa vie à faire la guerre.

Mais il suffit de compter : combien de fois sortit-il avec son armée pour faire la guerre à ses ennemis ? Combien de fois fit-il le djihad de la guerre en 23 ans ? Et dans quelle sorte de djihad était-il toujours occupé ?

L'étude de sa vie met en relief le fait qu'il était toujours occupé à l'éducation et la réformation de la société dans laquelle il vivait ainsi que celle de ses fidèles compagnons pour établir la paix.

Il a entrepris des voyages lointains et des voyages plus courts pour la propagation et la transmission du message de l'Islam, des fois tout seul, des fois avec un ou deux de ses compagnons et des fois il les expédiait en groupes pour cette cause. Toute sa vie il n'a fait que ces deux sortes de djihad. Tout au long de sa vie, il n'a jamais été tranquille, il était toujours soucieux que le message de Dieu soit répandu dans le monde.

Comment peut-on affirmer à la lumière de son exemple que le djihad veut dire seulement faire la guerre ? Comment peut-on affirmer que le Saint Prophète (p.s.s.l) était venu seulement pour provoquer des guerres et tuer les autres ?

Nous pouvons vous assurer qu'il n'y a pas un seul exemple dans la vie du Saint Prophète (p.s.s.l) ainsi que pendant l'époque des quatre Califes bien guidés d'une seule âme qui se fut convertie à l'Islam par la force, par l'épée ou par la contrainte. Cette époque dura plus de 50 ans. Après cela, même si les musulmans durent entamer des guerres contre différents peuples, la conversion à l'Islam fut toujours

accomplie par le tabligh (la prédication).

Malgré cela, malheureusement, les soi-disant partisans de l'Islam et les suivants de mollahs fanatiques prétendent que l'Islam enseigne de faire le djihad de la guerre. Il n'y a aucun lien quelconque entre le véritable Islam et leur interprétation tordue, déformée et négative. Ne savent-ils pas que le Saint Prophète (p.s.s.l) vit pendant 13 ans à la Mecque ? Qu'avait-il demandé aux musulmans de faire ? Il a vécu plus de 10 ans à Médine, il y officia en qualité de chef d'état, de juge et de dirigeant. Était-ce le Saint Prophète (p.s.s.l) qui forma une armée pour se rendre à la Mecque et faire la guerre contre les mécréants qui voulaient éliminer l'Islam ? Et étaient-ce les Mecquois qui avaient entrepris un voyage de plus de 250 km pour se rendre à Médine faire la guerre contre les musulmans dans l'intention de les massacrer ? La toute première confrontation entre les mecquois et les musulmans eut lieu à Badr. Où se trouve le champ de Badr ? Se situe-t-il près de la Mecque ou près de Médine ?

Était-ce le Saint Prophète (p.s.s.l) qui, l'année suivante, par vengeance, prépara une armée et alla à la Mecque, pour faire la guerre contre les Mecquois ou étaient-ce les Mecquois qui étaient venus une deuxième fois à Médine pour tenter d'éliminer les musulmans ? La cinquième année après l'hégire, était-ce une fois de plus le Saint Prophète (p.s.s.l) qui sortit avec une armée ou étaient-ce les Mecquois qui étaient venus à Médine une troisième fois pour faire la guerre contre les musulmans ?

La sixième année après l'hégire, le Saint Prophète (p.s.s.l) se rendit à la Mecque. Était-ce pour faire la guerre contre les Mecquois ? Certainement pas, il voulait tout simplement faire le circuit de la Ka'ba comme il l'avait vu en songe. Et c'était son droit ainsi que celui des autres musulmans et personne ne pouvait les en empêcher puisque les arabes faisaient chaque année le pèlerinage.

Le Saint Prophète (p.s.s.l) et ses compagnons mecquois étaient des descendants d'Abraham (as). Mais les Mecquois les interdirent d'accomplir le pèlerinage mais il ne s'y opposa pas. Au contraire, il décida de rentrer. A ce moment-là, les musulmans l'interpellèrent : « N'est-ce pas Allah qui vous a montré dans un rêve que vous étiez en train de faire le circuit de la Ka'ba ? » Il répondit : « oui ». Ses compagnons garantirent : « Nous pouvons certainement accomplir par la force ce que Dieu vous a montré ». Mais sa réponse fut : « Non, s'ils nous en empêchent, nous ne ferons pas le circuit de la Ka'ba ».

C'était en effet le rêve (et son interprétation) du Saint Prophète (p.s.s.l) à propos duquel Dieu dit : « Quand il parle, il parle de la part de Dieu ». Mais pour éviter toute confrontation il ne souhaita pas entrer à la Mecque par la force. Les Mecquois lui proposèrent de le faire l'année



IL EN RESSORT TRÈS CLAIEMENT QUE LA PROPAGATION DU MESSAGE DU CORAN EST LE « GRAND DJIHAD ». ET LE PLUS GRAND DJIHAD EST CELUI DE LUTTER CONTRE SOI-MÊME POUR CONTENIR, TUER OU SUPPRIMER TOUTE IDÉE, TOUT PENCHANT OU TOUTE PENSÉE QUI IRAIENT À L'ENCONTRE DE LA VOLONTÉ DE DIEU. ET LE PLUS PETIT DJIHAD EST CELUI DE COMBATTRE LES ENNEMIS DE LA RELIGION DANS UNE LUTTE ARMÉE. MAIS EN CE QU'IL S'AGIT DE CE DERNIER, DANS QUELLES CONDITIONS ET COMMENT ?

prochaine et il accepta, affirmant que ce n'était pas grave et qu'ils reviendraient l'année prochaine car Dieu ne lui avait pas précisé l'année du pèlerinage ou du circuit de la Ka'ba.

Ses compagnons, à l'instar de Hadhrat Omar (ra) et d'autres lui firent remarquer : « Sommes-nous devenus faibles aujourd'hui ? N'avons-nous pas fait des guerres défensives contre les mecquois alors que nous étions plus faibles ? N'avons-nous pas toujours été victorieux et les Mecquois n'ont-ils pas toujours essuyé des échecs cuisants ? » Mais pour le convaincre, le Prophète (p.s.s.l) dit : « Non ô Omar! Je suis Prophète de Dieu ».

Après une longue discussion avec les mecquois, il fit un pacte de paix avec eux avant de rejoindre ses compagnons. Et il en était très content, même si en apparence toutes les conditions de ce pacte étaient défavorables aux musulmans. Mais le Saint Prophète (p.s.s.l) pour la cause de la paix, accepta toutes les conditions. Car selon le pacte établissait un cessez-le-feu pendant dix ans entre les musulmans et les Mecquois. Et son contentement s'avéra fondé, car l'Islam se répandit beaucoup plus rapidement durant ces années dans l'Arabie que durant



L'AHMADIYYA AUJOURD'HUI MONTRE AU MONDE QUE L'ISLAM SE RÉPANDRA UNE SECONDE FOIS PAR SES BONS ENSEIGNEMENTS RATIONNELS, PAR LA BONNE CONDUITE ET PAR LA PRIÈRE. SI SES ENNEMIS ONT UTILISÉ LES ARMES, L'AHMADIYYA NE LES A JAMAIS UTILISÉES. L'AHMADIYYA A TRAVERSÉ DES MOMENTS DE PERSÉCUTIONS TERRIBLES ET A SUBI TOUTE LA FORCE DE CES PERSÉCUTIONS MAIS À CE JOUR AUCUN AHMADI, POUR LA CAUSE DE LA RELIGION, N'A TUÉ UN NON AHMADI.

les années passées dans des guerres défensives. En lisant l'histoire de la bataille de Badr, nous apprenons que lorsque les Mecquois s'avancèrent et alors que les deux armées étaient face à face, le Saint Prophète (p.s.l) fit remarquer qu'il valait mieux que les mecquois ne combattent pas. Il eut beau essayé d'éviter une confrontation mais les mecquois la voulurent coûte que coûte. Et il a toujours enseigné à ses compagnons : « Il ne faut jamais vouloir confronter son ennemi ». Et c'est là un enseignement de base pour tous les musulmans. Avant le début de cette guerre, il remarqua et l'indiqua à certains soldats mecquois, que si certains acceptaient la décision des autres, la guerre pourrait être évitée. Cela démontre que même sur le champ de bataille, il avait à cœur d'éviter la guerre, mais malheureusement les mecquois ne le voulurent pas ainsi, voyant les musulmans obligés de se défendre. Telle était la démonstration en pratique du Saint Prophète (p.s.l) du djihad de la guerre : si les musulmans s'en trouvent obligés, ils peuvent et doivent se défendre. Mais ô grand jamais de guerre offensive, toujours des guerres défensives. Lorsque nous étudions les versets du Saint Coran inscrits en préambule de cet article, nous distinguons qu'il y a des conditions bien précises mentionnées dans ces versets. **1^{ère} condition** : la guerre imposée : Allah dit que la permission est donnée à ceux contre qui la guerre est faite. Qui donc le premier a déclenché la guerre ? Les musulmans ou les ennemis de l'Islam ? L'histoire témoigne que ce sont les ennemis de l'Islam qui avaient soulevé en premier l'épée. Pour cela ils débarquèrent à Médine avec les armes. A cette occasion la permission avait été accordée aux musulmans de se défendre. Mais que s'était-il passé avant cette condition, avant cet avènement ? La deuxième condition le révèle. **2^{ème} condition** : l'agression : Allah dit dans le Saint Coran : les musulmans sont agressés, ils sont maltraités, persécutés et

perturbés par les adversaires de l'Islam. Et cela fait allusion à la vie du Saint Prophète (p.s.l) et de ses fidèles compagnons à la Mecque, où certains dont même des femmes furent assassinés et le Prophète, sa famille ainsi que les musulmans furent envoyés en quarantaine pendant trois ans. En raison de cet état de cruauté, certains firent l'hégire vers l'Ethiopie et d'autres à Médine plus tard lorsque le prophète lui-même y émigra, parce que les mecquois complotaient de l'assassiner. **3^{ème} condition** : expatriés par la force : Allah dit : Ils ont été chassés de leur maisons, ils ont fait l'hégire à cause des ennemis de leur religion et malgré que ces derniers n'avaient aucun droit de le faire, ils obligèrent les musulmans à quitter la Mecque. **4^{ème} condition** : la base réelle de la déclaration de la foi : Mais quelle était leur faute ? Qu'avaient-ils faits d'anormal ? Quel crime avaient-ils commis ? Ils avaient simplement proclamé : « Allah est notre Seigneur » et c'était là leur crime. Une guerre a été enclenchée contre les musulmans pour nul autre motif que celui d'avoir affirmé « Allah est notre Notre Seigneur ». Aucune question politique, économique ou territoriale n'était en jeu. Les musulmans vécurent les conditions atroces susmentionnées à la Mecque et quand ils se réfugièrent à Médine, les mecquois s'y rendirent pour leur infliger la guerre. Les musulmans étaient alors obligés de se défendre. Parce qu'Allah leur avait ordonné de se défendre même s'ils étaient à priori plus faibles. Il est très important de mentionner ici les enseignements de l'Islam à respecter lors de ces guerres défensives. Le Saint Prophète (p.s.l) conseillait à ses compagnons, lorsqu'il expédiait une armée ou un groupe de soldats, de ne jamais entamer la guerre. Il leur disait : « Vous ne devez jamais être les premiers à déclencher une guerre contre qui que ce soit ». Notez qu'ils y allaient parce que les ennemis de l'Islam voulaient en finir avec les musulmans. Il avait préparé son

armée tout en enseignant de ne jamais déclencher la guerre en premier. En deuxième lieu, il disait, et il en fit la démonstration en pratique, de toujours éviter la guerre. Pourquoi le Saint Prophète (p.s.l) à la bataille des fossés, fit-il creuser un fossé autour de Médine ? S'il voulait la guerre à tout prix, il n'y avait aucune raison pour ce faire. Cela met en relief que le Saint Prophète (p.s.l) ne voulait pas de la guerre. Par ce fossé il voulait créer une situation difficile pour les mecquois de combattre. Il souhaitait ainsi éviter toute confrontation armée qui aurait pour effet de faire couler beaucoup de sang. Par ce fossé, il envoya un message à l'intention des mecquois à l'effet qu'il ne voulait pas les confronter. Mais certains mecquois, des fous de guerre, essayèrent de traverser le fossé mais y butèrent. Il y eut alors des confrontations individuelles. A la fin, les mecquois ne purent endurer longtemps la situation et décidèrent de plier bagage. En cas de guerre imposée où les musulmans étaient obligés de se défendre, le Saint Prophète (p.s.l) ordonna : « Ne détruisez pas les lieux de culte tels que les églises et les synagogues, ne tuez pas les femmes, les vieillards et les enfants, ne touchez pas aux prêtres ni aux hommes de religion, ne mutiliez pas les cadavres des ennemis, ne trahissez pas et ne soyez pas malhonnêtes, essayez d'amener la réconciliation dans le monde et traitez les autres avec de la bonté car Allah aime ceux qui sont bienfaisants. » Il avait même expliqué qu'il ne fallait jamais attaquer ou frapper au visage de quelqu'un. (Muslim, Abou Da-oud, Tahawi). Et Hadhrat Abou Bakr (ra) ordonna également à l'armée musulmane de ne pas couper les arbres et de ne pas détruire les habitations. (Maouta Imam Malik) Telles étaient les conditions qu'il avait établies pour les musulmans sur les champs de bataille. Comment qualifierait-on ce type de guerre ? Ceux qui se soulèvent aujourd'hui contre l'Islam, dont certains ravagent injustement des pays plus pauvres par leur puissance militaire, peuvent-ils jamais imaginer une guerre pareille ? Pendant la bataille d'Uhud, une fois le Saint Prophète (p.s.l) s'exclama : « Voici mon épée, qui veut payer en payer le droit ? » Les compagnons du Saint Prophète (p.s.l) furent surpris de cette interpellation. « Que voulait-il dire par le droit de mon épée ? » se demandèrent-ils. Un de ses compagnons s'approcha et prit son épée et un autre se mit à le suivre pour savoir comment il allait payer le droit de l'épée du Saint Prophète (p.s.l). C'était pendant la guerre et il affrontait et éliminait tous ceux qui le confrontaient quand soudain une femme de l'armée ennemie apparut devant lui, il souleva l'épée pour la tuer, mais avant que l'épée ne la touche, il baissa sa main. Il se dit que par sa faute, l'épée du Saint Prophète (p.s.l) allait être responsable de la mort d'une femme. Et cela n'était simplement pas concevable. Celui qui le suivait comprit alors ce que voulait dire le droit de l'épée du Saint Prophète (p.s.l). Considérés comme des esclaves par les Mecquois, la force et la contrainte furent utilisées contre les premiers convertis

à l'Islam, mais cela ne sut les empêcher d'entrer dans l'Islam. Les Mecquois les obligèrent à y renoncer. Ils souffrirent énormément, ils étaient toutefois prêts à mourir mais ils n'ont jamais renoncé à l'Islam. Lorsque le Saint Prophète (p.s.l) se rendit à Ta'if, était-ce lui qui avait utilisé la force ou la contrainte contre les ennemis de l'Islam ? Ou était-ce les habitants de Ta'if qui avaient utilisé la force contre lui ? Si une personne se retrouve dans une situation de faiblesse et qu'elle ne puisse utiliser une arme ou sa main pour se défendre, il arrive qu'elle utilise un langage grossier et injurie son attaquant. Mais lorsque Dieu donna le choix au Saint Prophète (p.s.l) de détruire Ta'if et de la rayer de la surface de la terre, ce dernier choisit de ne pas y avoir recours. Si Ta'if avait été écrasée par les deux montagnes, la notion de violence serait forcément associée à l'Islam. Il dit simplement : « S'ils ne me comprennent pas aujourd'hui, demain ils me comprendront. » Cette prière du Saint Prophète (p.s.l), tout comme sa réponse aux anges, démontre que l'idée d'avoir recours à la force n'avait jamais traversé son cœur, sinon il aurait préféré leur destruction, et même s'il en avait le pouvoir il n'utilisa pas son droit. C'est de la folie d'attribuer ne serait-ce qu'un soupçon de belligérance au Saint Prophète (p.s.l) et à l'Islam. En ce qu'il s'agit des Ahmadis, leur compréhension du djihad de la guerre est très claire. Le Saint Prophète (p.s.l) avait déclaré : Lorsque le Messie viendra, il abolira le djihad de la guerre pour la religion et la taxe imposée à l'issue du djihad la guerre. Cela signifie que la notion de djihad comme « quitat » (la guerre) pour l'Islam disparaîtrait complètement. (Boukhari) Le Messie Promis fonda le Mouvement Ahmadiyya en l'Islam qui est par essence la renaissance de l'Islam. L'Ahmadiyya est la parfaite illustration que l'Islam se répand par l'amour, par le bon comportement, par la prière et par la logique. L'Ahmadiyya aujourd'hui montre au monde que l'Islam se répandra une seconde fois par ses bons enseignements rationnels, par la bonne conduite et par la prière. Si ses ennemis ont utilisé les armes, l'Ahmadiyya ne les a jamais utilisées. L'Ahmadiyya a traversé des moments de persécutions terribles et a subi toute la force de ces persécutions mais à ce jour aucun Ahmadi, pour la cause de la religion, n'a tué un non Ahmadi. Au cours de son histoire de plus d'un siècle, plus de 100 Ahmadis ont été tués dans différentes régions du monde pour la seule raison de leur croyance. Le Messie Promis a considérablement expliqué la signification du djihad mais avant de reproduire ci-dessous quelques-uns de ses vers à ce sujet, nous voulons faire ressortir qu'il y a de cela plus d'un siècle le Messie Promis avait déclaré : « Ô vous les non Ahmadis, votre compréhension du djihad est fautive et elle n'est pas en accord avec l'Islam, elle est contraire à l'Islam. » Les non Ahmadis affirment que ceux qui proclament que le djihad ne signifie pas le meurtre et la guerre, sont en dehors du giron de l'Islam. Et les Ahmadis désirent supprimer l'appartenance cordiale des musulmans avec le djihad, et pour

cette raison ils ne sont pas musulmans. Il suffit d'écouter les sermons des mollahs du Pakistan, de lire leurs livres et voir les raisons qu'ils mettent en avant pour démontrer que les musulmans doivent considérer les Ahmadis comme étant hors de l'Islam. On découvrira alors qu'une des raisons principales est que les Ahmadis veulent supprimer la signification du djihad.

Ils accusent faussement Hadhrat Mirza Ghulam Ahmad de Qadian d'avoir supprimé les effets du djihad des cœurs des musulmans alors qu'ils ont rejeté ce Messie. Comment alors l'enseignement du Messie Promis peut-il alors avoir un quelconque effet sur eux?

Il y a un hadith dans lequel Allah dit qu'Il se manifeste à l'homme selon sa conception de Lui. Si ce dernier pense qu'Allah est Clément, Il devient Clément, s'il pense qu'Allah est Pardonnant, Il se manifeste Pardonnant.

Ainsi, les mollahs sont en train de subir les conséquences de leur mauvaise compréhension en raison du fait qu'ils ont rejeté le Réformateur divin de notre époque.

Ce que le Messie Promis avait dit un siècle auparavant, est en train de se réaliser mot à mot. Parce qu'il était la lumière de Dieu dans le monde.

Les non Ahmadis ont choisi de vivre dans l'obscurité, ils ont rejeté et refusé cette lumière de Dieu.

Ces vers du Messie Promis écrits en ourdou étaient des paroles prophétiques, remplies de sens :

*Abandonnez cette conception du djihad comme étant synonyme à la guerre armée de votre compréhension. Il est « haram » (prohibé et interdit) de faire la guerre et de commettre des meurtres au nom de la religion.

*Le Messie, qui est l'Imam de la religion est venu désormais. Toutes les guerres au nom de la religion doivent cesser. Il n'y a plus de guerre pour la religion

*La lumière de Dieu descend du ciel maintenant. Il est inutile de donner le verdict et le fatwa de la guerre et du djihad sous cette forme

*Celui qui fait la guerre aujourd'hui au nom du djihad est l'ennemi de Dieu et celui qui a une telle sorte de croyance rejette le Saint Prophète (p.s.s.l)

*Ô gens pourquoi abandonner le hadith du Saint Prophète (p.s.s.l). Abandonnez donc celui qui abandonne le hadith du Saint Prophète (p.s.s.l)

*Pourquoi oubliez-vous la prophétie selon laquelle le Messie Promis abolira la guerre ? N'était-ce pas dans Boukhari, ouvrez-le et vous verrez par vous-mêmes

*Le Chef de l'univers, le choisi de Dieu, le Saint Prophète (p.s.s.l) avait déjà annoncé que le Messie Promis abolira la guerre au nom de la religion.

*Il viendra avec un message de réconciliation et de paix. Et il supprimera catégoriquement les guerres.

*Le lion et le mouton boiront au même endroit et les enfants joueront avec les serpents.

Cela signifie que cette époque sera l'époque de la paix, pas de la guerre. Les gens oublieront les armes de la guerre.

Le Messie Promis a également fait état d'une chose très significative et très étonnante qui contient une prophétie : « Après avoir entendu ce commandement et cet enseignement du Saint Prophète (p.s.s.l) si un musulman sort pour faire la guerre, il essuiera un échec cuisant et écrasant de la main des incroyants. »

Si nous étudions l'histoire du siècle passé depuis la naissance de l'Ahmadiyya et de la renaissance de l'Islam, les musulmans ont-ils remporté ne serait-ce qu'une seule victoire dans les guerres qu'ils ont menées avec cette idée de djihad pour la religion? L'on ne peut compter leurs échecs.

Que ce soit en Afghanistan ou dans les pays du Golfe, un petit pays entouré par tous les musulmans « moudjahidines » soi-disant amis des grandes puissances, combien de fois ont ils essuyé des échecs ? Chaque jour on voit le sang couler à la télévision. Cela nous fait souffrir parce qu'ils sont musulmans.

Qui est en train de prier en faveur des musulmans dans le monde entier ? Les Ahmadis uniquement, les autres n'ont aucune considération pour ces musulmans.

De quel djihad s'agissait-il entre l'Iran et l'Irak ? Les mollahs de ces deux pays musulmans ne savent-ils pas que le Saint Prophète (p.s.s.l) avait déclaré que si deux musulmans se battent et que l'un tue l'autre, tous les deux iront en enfer ?

Quelqu'un posa la question au Prophète : l'assassin ira en enfer certes mais qu'en est-il de l'assassiné ? Il répondit : « Lui aussi voulait tuer son frère mais il n'a simplement pas eu l'occasion

de le faire en premier. »
Combien d'enfants ont été tués par ces deux belligérants ? Deux

“ Après avoir
entendu ce
commandement
et cet enseignement du
Saint Prophète (p.s.s.l) si
un musulman sort pour
faire la guerre, il essuiera un
échec cuisant et écrasant
de la main des incroyants.

frères se faisant la guerre à l'aide d'armes achetées à des millions de dollars de deux grandes puissances du monde pour s'entretuer. Était-ce le djihad ? Combien d'enfants ont été rendus orphelins, combien de femmes veuves ? Combien de maisons détruites, démolies, désertées ? Était-ce le fruit du djihad ? Allah a très clairement affirmé que celui qui fait le djihad verra la manifestation de Dieu et Son secours en sa faveur. De quel secours et de quelle aide de Dieu ont-ils bénéficié lorsqu'ils ont fait la guerre en Afghanistan ? Les musulmans disaient à cette époque que la Russie était une très grande puissance et se demandaient comment ils pourraient

faire face. Le secrétaire d'Etat américain d'alors avait dit que dans le djihad il y aura la victoire pour eux et les musulmans avaient compris ce qu'il disait. Il voulait dire que cette guerre était dans le chemin de Dieu, pas dans le chemin de quelqu'un d'autre et c'était le djihad contre un ennemi de Dieu, le communisme.

Mais après ce djihad, lorsque les musulmans firent la guerre entre eux, le monde regardait : voilà que les musulmans s'entretuent, le monde se moquait de l'Islam, mais par la faute qui ? Des musulmans eux mêmes. Ce point est douloureux. Les musulmans n'ont non seulement une mauvaise conception, mais ils n'ont aussi pas de honte. Ce sont eux qui par leurs actions encouragent les autres à attaquer l'Islam.

Le visage de l'Islam tel que présenté par le Saint Coran et le Saint Prophète (p.s.s.l) attire les autres vers l'Islam. Nul ne peut y résister lorsque le vrai visage de l'Islam est dévoilé. Nul ne peut refuser d'admirer le visage brillant du Saint Prophète (p.s.s.l) lorsqu'il est présenté devant soi. Mais aujourd'hui l'Islam et les musulmans sont honnis par tous.

Le Messie Promis a également conseillé à ce sujet : « Si quelqu'un parmi vous aime vraiment la religion et l'honnêteté, il est son obligation de préparer son cœur puis de partir dans le monde entier pour annoncer aux gens que cette époque-ci est l'époque du Messie, et que désormais la guerre est prohibée et détestable. »

Ceci est notre responsabilité aujourd'hui, celui des Ahmadis, car les autres musulmans n'ont pas encore accepté le Messie Promis. Comment transmettront-ils le message du Messie Promis dans le monde ? C'est nous qui devons transmettre et diffuser le message du Messie Promis, le message de l'Islam qui veut dire paix selon lequel il n'y a aucune contrainte en matière de religion. L'Islam n'accepte pas ni ne tolère la contrainte pour la propagation de son message. D'ailleurs les Ahmadis affirment qu'aucun messenger de Dieu n'a jamais enseigné la contrainte dans la religion pour la propagation de son message. Tous étaient venus pour la réconciliation, tous étaient venus pour établir et répandre l'amour, la fraternité et l'harmonie entre les peuples. Tous ont enseigné de souffrir pour le confort d'autrui et non pas de faire souffrir autrui pour son confort personnel. Car si l'épée peut trancher une tête et la contrainte la faire baisser, elles ne peuvent gagner le cœur. Elles ne peuvent pas créer la fidélité dans les cœurs. C'est pour cela que le Messie Promis a dit qu'il était de son obligation de transmettre le message à l'effet qu'il n'y a plus de guerre pour la religion et qu'il avait déjà réalisé cet objectif et fait son travail. Mais il a ajouté : « Si toutefois malgré tout vous ne comprenez pas, Dieu vous fera comprendre. » Cette expression signifie que celui qui rejette ce conseil en subira les conséquences. Et les musulmans sont, certainement, en train de subir les conséquences.

A la fin revenons sur deux objections qui sont, malheureusement, souvent soulevées en référence à deux versets du Saint Coran, non seulement de la part des non musulmans, mais de la part des musulmans mêmes.

1) Dieu dit dans le Saint Coran de tuer les non musulmans où vous les trouvez.

2) Dieu interdit de se lier d'amitié avec les juifs et les chrétiens. Ces deux versets sont malheureusement souvent mis en avant par les musulmans et surtout par les musulmans vivant en Europe qui boivent l'eau des Chrétiens et mangent leur nourriture. Il y a en cela un paradoxe. Il est incompréhensible que des musulmans vivent en Europe, y reçoivent l'aide sociale, y travaillent, reçoivent un revenu mensuel, consomment ce qui y est fabriqué, mais affirment ne pas devoir se lier l'amitié avec les non musulmans. Ils se marient avec les femmes chrétiennes et juives mais leur refusent leur amitié !

Afin de comprendre la réalité et la véritable interprétation de ces versets certains points doivent être considérés. Premièrement : L'on ne doit pas faire et accepter une interprétation d'un verset du Saint Coran qui soit contradictoire avec un autre verset du Saint Coran. Et cela est un point essentiel.

Deuxièmement : L'on ne doit pas interpréter ou accepter une interprétation d'un verset du Saint Coran qui va à l'encontre de la pratique et de la Sunna du Saint Prophète (p.s.s.l), car le Coran est la parole de Dieu et le Saint Prophète (p.s.s.l) l'a mis en pratique. Comment est-il possible qu'un enseignement qui soit dispensé par Allah dans le Saint Coran ne soit pas compris par le Saint Prophète (p.s.s.l) et qu'il n'ait pas pu le mettre en pratique ? Les mollahs d'aujourd'hui, nés dans l'obscurité, 14 siècles après le Saint Prophète (p.s.s.l) comprennent-ils mieux que le Maître de l'Oumma ? Que Dieu nous en protège.

Nous savons que le Saint Prophète a vécu à la Mecque, et qu'il y vivait des idolâtres, qui étaient non seulement des ennemis du Saint Prophète (p.s.s.l) mais aussi des ennemis de Dieu. A-t-il jamais demandé à ses compagnons de les tuer ? Car l'idolâtre est pire qu'un chrétien et un juif. Selon la religion un idolâtre est un ennemi de Dieu alors que les juifs et les chrétiens ne sont pas les ennemis de Dieu. Ils refusent seulement de croire au Saint Prophète (p.s.s.l).

Il était à Médine où habitaient des juifs, des chrétiens, des païens et des suivants d'autres cultes. Combien de gens de Médine ont ainsi été tués ? Les musulmans ne rencontraient-ils pas les non musulmans ? Ne faisaient-ils pas de commerce avec eux ? Le Saint Prophète (p.s.s.l) lui-même n'empruntait-il pas de l'argent aux non musulmans ?

Le Saint Prophète (p.s.s.l) avait des relations amicales avec les mécréants à la Mecque. Il avait des relations amicales avec les gens de Médine qui n'étaient pas musulmans. Quelques fois il a été invité par les juifs à manger à leur table chez eux. Il se rendait chez celui qui tombait malade pour demander de ses nouvelles. Il allait chez eux pour transmettre le message de l'Islam. Et ce, malgré que les juifs aient tenté plusieurs fois de le tuer en mettant du poison dans sa nourriture, en lui jetant des pierres pour l'écraser, en complotant contre lui, contre sa famille et contre les femmes musulmanes.

En poésie, ils les insultaient par le « tachbibe ». En arabe « tachbibe » signifie utiliser le nom de la femme de quelqu'un. Mais quelle en était sa réaction ? Patience, prière, prédication ou permission aux poètes musulmans d'y répondre. L'interprétation présentée par les fanatiques est donc fausse et la pratique du Saint Prophète (p.s.s.l) refuse et rejette cette

interprétation de ces versets du Saint Coran.

Ces versets font allusion aux temps de guerre, quand l'on est engagé dans la guerre et que l'ennemi vous oblige à être et à vivre dans un état de guerre. Quand lorsque l'ennemi vous trouve, il vous tue. A ce moment vous avez aussi le droit de tuer cet ennemi. Mais en temps de paix, ce verset est obsolète. C'est exclusivement en période de guerre que les musulmans ne doivent pas être à mêmes de montrer un côté trop doux au peuple en guerre.

Concernant les juifs et les chrétiens, la signification de : « n'ayez pas d'ami intime parmi les juifs et les chrétiens » est à comprendre dans deux cas :

Le premier est dans un état de guerre et le second dans des circonstances normales. Les musulmans sont conseillés de suivre cet enseignement car dans la société islamique il y a des musulmans qui sont pauvres, qui sont moins puissants, qui sont faibles et il y en a d'autres qui sont riches et qui sont influents. Alors si étant riche et influent vous avez des relations amicales avec les chrétiens, les juifs et les autres non musulmans de telle sorte que vous négligez et ignorez l'amitié et la fraternité établie par Allah et son Messager avec vos propres frères musulmans une telle amitié est alors interdite. Car elle cela peut enflammer les cœurs des musulmans pauvres et faibles qui peuvent considérer que leurs frères riches et influents se lient d'amitié avec ceux qui, quelques fois, les font souffrir et les nuisent. Allah l'a donc interdite.

D'autre part, si l'amitié de certains musulmans avec les chrétiens et les juifs est une amitié si intime qu'elle peut créer de l'inquiétude dans le cœur d'autres musulmans, dans ce cas-là, Dieu l'a interdit aux musulmans. Car il arrive quelque fois que certains qui ont des relations amicales avec les grands de ce monde, développent un complexe de supériorité. Voilà le type de relation que le Saint Coran interdit d'avoir en ignorant ses propres frères dans la religion. C'est sous cet angle que ce verset doit être compris. Sinon comment expliquer les relations amicales que le Saint Prophète (p.s.l) lui même et ses compagnons avaient établies avec les juifs et les autres non musulmans qui, plus tard, se convertirent à l'Islam ?

Une relation d'amitié qui fait courir le risque de révéler à un musulman des informations secrètes de stratégie militaire est aussi interdite.

Il semble pertinent de mentionner certains versets du Saint Coran qui élaborent ce sujet.

1) Que les croyants ne se lient pas d'amitié avec les mécréants en abandonnant et négligeant les croyants - quiconque le fait n'a rien à voir avec Allah - à moins d'être sur vos gardes contre eux. Et Allah vous met en garde contre Son châtement, car c'est à Allah qu'il faudra retourner: (3 :29)

2) O croyants ! Ne prenez pas les autres comme amis intimes

en abandonnant et négligeant vos propres frères croyants ; ils ne manqueront pas de vous nuire. Ils aiment à vous voir en difficulté. Certainement la haine s'est déjà manifestée de leurs bouches et ce que leur cœur cache est encore plus féroce. Nous vous avons rendu clairs Nos commandements, si vous voulez bien comprendre. Etrange comme vous êtes ! Vous les aimez, alors qu'ils ne vous aiment pas. Et vous croyez le Livre tout entier: Lorsqu'ils vous rencontrent, ils disent : « Nous croyons », mais quand ils sont seuls, ils se mordent le bout des doigts, tant ils sont fous de rage contre vous. Dis : mourez de rage. En vérité, Allah connaît bien ce qui est caché dans les cœurs. Si un bien vous arrive, ils s'en affligent ; et si un malheur vous atteint, ils s'en réjouissent. Mais si vous restez fermes et droits, leurs mauvais desseins ne vous causeront aucun tort, car Allah surveille ce qu'ils font. (3 :19-21)

3) Ceux qui choisissent pour amis des mécréants plutôt que les croyants. Recherchent-ils l'honneur à leurs mains ? Qu'ils se souviennent donc que tout honneur appartient à Allah. (4 :140)

4) O vous qui croyez ! Ne prenez pas amis ceux qui tournent votre religion en dérision et en font objet de risée, parmi ceux qui ont reçu le Livre avant vous, ni parmi les mécréants. Et si vous êtes croyants, craignez Allah. (6 :58)

5) Tu trouveras assurément que les juifs et ceux qui donnent des associés à Allah, sont de tous les hommes les plus véhéments dans leur hostilité contre les croyants. (5 :83)

6) N'as-tu pas vu ceux qui se lient d'amitié avec un peuple contre qui Allah est courroucé ! Ils ne sont ni des vôtres ni des leurs, et ils jurent sciemment des mensonges. (58 :15)

7) O vous qui croyez ! Ne prenez pas Mon ennemi et votre ennemi comme ami, leur offrant de l'affection, alors qu'ils ne croient pas à la vérité qui vous est venue, chassant le Messager ainsi que vous-mêmes de vos habitations, simplement parce que vous croyez en Allah, votre Seigneur: Si vous sortez pour lutter pour Ma cause et rechercher Mon plaisir; ne les prenez pas comme amis, leur faisant parvenir en cachette des messages d'amitié, alors que Je sais le mieux ce que vous dissimulez et ce que vous révélez. Et quiconque fait cela, s'est sûrement égaré du droit chemin. S'ils vous trouvent quelque part, ils se comporteront comme vos ennemis et ils tendront vers vous leurs mains et leur langue pour vous faire mal ; et ils désirent ardemment que vous deveniez mécréants... Allah ne vous interdis pas, à l'égard de ceux ne sont pas battus contre vous à cause de votre religion, et qui ne vous ont pas chassés de vos habitations, d'être bienveillants, et d'agir équitablement envers eux ; assurément Allah aime ceux qui sont équitables. Allah vous interdis seulement, à l'égard de ceux qui se sont battus contre vous à cause de votre religion, et qui vous ont

chassés de vos habitations, et qui ont aidé d'autres à vous en chasser; de vous lier d'amitié avec eux, et quiconque se lie d'amitié avec eux. Ce sont ceux-là qui sont injustes. (60 :2-3 & 9-10)

Ces versets sont explicites et n'exigent aucune explication. D'ailleurs l'Islam encourage et incite les musulmans d'aller vers les non musulmans même s'ils sont vos ennemis pour transmettre le message de l'Islam. Et si vous n'avez pas de relation avec les autres comment pourrez-vous propager le message de l'Islam ? De plus, de bonnes relations jouent un grand rôle dans le domaine du tabligh (prêche).

Si admettons vous voulez transmettre le message de l'Islam à quelqu'un, mais que ce dernier sait que vous le haïssez et que vous le détestez, pensez-vous qu'il vous écoutera? Les tous premiers convertis à l'Islam étaient des amis du Saint Prophète (p.s.l) et d'Abou Bakr (ra). Et c'est bien l'amour, la bienfaisance et la bonté qui attire les autres vers la vérité. Avec amour vous pourrez ramener le monde entier vers l'Islam. En ce qui concerne les fanatiques et les « djihadi » non Ahmadis, ils n'ont ni l'envie, ni la volonté, ni le désir ardent de faire de leur vie la mission de transmettre le message de l'Islam aux autres. Comme cela est une tâche très difficile, ils préférèrent croire qu'il vaut mieux dire qu'Allah interdit l'amitié avec les non musulmans. Car gagner le cœur de quelqu'un est très difficile, quelque fois cela prend des années et des années après avoir transmis le message. Des fois 5 ans ou 10 ans après, une personne est prête à accepter la vérité. Il est facile par contre de tuer quelqu'un pour entrer dans le paradis, comme le martèlent les mollahs dans les mosquées au Pakistan. Ils affirment sans vergogne : « Si vous tuez un Ahmadi, vous entrerez dans le paradis. Il y a d'éminents mollahs qui disent même que le Saint Prophète (p.s.l) y sera pour vous accueillir. Que Dieu nous en protège.

C'est leur Islam, leur compréhension de l'Islam, leur interprétation des versets du Saint Coran, leur version de la pratique du Saint Prophète (p.s.l). Ils sont des suivants de personnes comme Maudoudi, Aboul A'la Maoudoudi. (Soit dit en passant A'la est un des noms d'Allah qui veut dire « le plus haut ». Et Aboul A'la signifie « le père du plus haut ». Un musulman peut-il s'imaginer un nom pareil plein de chirk (donner des associés à Allah).

Maudoudi est un savant bien connu dans les pays arabes, comme l'Egypte. Voici ce qu'il écrit dans son livre :

« Le Messager d'Allah invita les arabes à accepter l'Islam pendant 13 ans. Il employa tout moyen possible de persuasion, leur donna des arguments et des preuves indéniables, leur montra des miracles et présenta devant eux sa vie comme un exemple de la piété et de moralité. Mais son peuple refusa d'accepter l'Islam. Lorsque toute méthode de persuasion échoua, le Prophète (p.s.l) prit l'épée. Cette épée enleva et supprima le mal, la sottise, l'impureté du cœur et la saleté de l'âme. L'épée fit quelque chose de plus – elle supprima leur

cécité afin qu'ils puissent voir la lumière de la vérité et elle a également soigné leur arrogance qui empêche d'accepter la vérité. Les cous durs et les têtes orgueilleuses se soumirent avec humilité. Comme en Arabie et dans les autres pays, l'expansion de l'Islam fut tellement rapide que dans un siècle un quart du monde l'accepta. Cette conversion fut grâce à l'épée de l'Islam qui déchira des voiles qui avaient couvert les cœur des gens ». (Djihad fil Islam)

Ces paroles malheureuses furent prononcées par celui qui se dit « mizage-chinas-é-raçoul » celui qui se trouve en harmonie complète avec la conscience et le cœur du Prophète (p.s.l). Ces mots sont pires que ceux du Prof. Wilfred Cantwell Smith qui dit : « Mohammad prêcha l'Islam avec une épée dans une main et le Coran dans l'autre » et pire encore que R. Dozy qui dit : « Les généraux de Mohammad prêchèrent l'Islam avec l'épée dans une main et le coran dans l'autre. »

Voilà de belles paroles de Maoudoudi similaires à ceux des adversaires de l'Islam, qui salissent le visage brillant de l'Islam. Un poète arabe a écrit un jour : « Lorsqu'un corbeau devient le guide d'un peuple, il le dirigera certainement vers la destruction. »

Et que dit le Messie Promis, celui qui fut traité d'hérésie par les fanatiques, à propos du changement apporté par le Saint Prophète (p.s.l) chez les arabes ? « L'évènement merveilleux qui s'est produit dans le désert de l'Arabie et qui a fait que des milliers des morts se ressuscitèrent en quelques jours et que les égarés, générations après générations, prirent la couleur divine et les aveugles virent de nouveau et les langues des muets se mirent à prononcer la connaissance divine. Une telle révolution se réalisa de façon spontanée dans le monde et aucun œil ne l'avait vu auparavant ni aucune oreille ne l'avait entendu. Savez-vous ce que c'était ? C'étaient les prières nocturnes d'un être complètement soumis à Allah qui produisirent un bruit dans le monde et montrèrent de telles merveilles qui semblaient et paraissaient impossibles à réaliser par cet illettré impuissant. »

Ô Allah répand ta grâce, ta paix et tes bénédictions sur lui au nombre qu'il éprouva l'inquiétude, le chagrin et l'affliction pour cette Oummat et fais descendre éternellement sur lui les lumières de ta clémence). (Barakat-oud-Dou'a)

Comment ce changement a-t-il été créé ? C'était la prière nocturne d'une personne humble au seuil de Dieu qui a créé ce miracle, ce changement et cette révolution.

Telles sont les paroles de l'homme qui parle avec la lumière de Dieu. Ses paroles sont distinctes de celui qui parle avec l'obscurité mondaine. Les musulmans fanatiques et extrémistes sont des suivants de Maudoudi ou de mollahs du même accabit, et non pas du Saint Prophète (p.s.l). Ces soi-disant musulmans sont pires que les ennemis déclarés de l'Islam. Ce sont eux qui entraînent les musulmans dans l'obscurité. Et l'obscurité n'est pas comme la lumière. Il n'y a qu'Allah qui peut les guider et changer leur compréhension tordue. Nous ne pouvons que prier, sinon de très dangereux

jours attendent les musulmans.

Qu'Allah ait pitié d'eux. Amen.

Voici en guise de conclusion quelques extraits de livres du Messie Promis :

Aucun véritable musulman ne peut entretenir la croyance selon laquelle l'Islam devrait se répandre en ayant recours à l'usage de la force. Ceux qui emploient la violence et s'entêtent dans cette voie ignoble ignorent les véritables enseignements du Saint Coran et leur conduite est comparable à celle de bêtes sauvages. (Teryaq-oul-Qoloub, Rounhâni Khazâ'in, Vol. 15, p. 167, bas de page, 1902)

Le Saint Coran interdit formellement l'usage de la force pour répandre l'Islam et enjoint sa propagation à travers ses qualités propres et la bonne conduite des musulmans. Ne vous laissez pas induire en erreur par la notion qu'à ses débuts, l'Islam s'est imposé par l'épée. Cette épée n'a pas été employée pour la propagation de la foi, mais en réalité, comme moyen légitime de défense contre les ennemis de l'Islam et dans le but d'instaurer la paix et la sécurité. En aucun cas, l'Islam n'a eu recours aux armes pour contraindre en matière de foi. (Sitara Qaisariyyah, Rouhani Khaza'in Vol. 15, p. 120-121. 1899)

Cette doctrine communément entretenue et enseignée par certains Mollahs, à savoir, que le Messie Promis descendra du ciel, prendra l'épée contre les mécréants, supprimera la capitation et donnera l'unique choix d'accepter la mort ou l'Islam, est tout à fait fausse et il s'agit là, d'une invention des imposteurs. Cette conception mène évidemment à toutes sortes de dérives et de malveillances, une attitude condamnée et catégoriquement contraire au Saint Coran. (Nouro-ul-Haq, Rouhani Khaza'in, Vol. 8, p. 67, 1894)

J'ai déjà écrit des livres en ourdou, en persan et en arabe dans lesquels je parle du concept courant du djihad qui prévaut parmi certains musulmans et qui croient en la venue d'un Messie sanguinaire, cultivant le mal envers les autres, ce sont là de fausses idées arborées par un clergé abigoti. L'Islam au contraire, n'autorise pas le recours aux armes en matière de religion SAUF dans en cas de guerre défensive,

de guerre faite pour se débarrasser d'un tyran ou celle qui porte atteinte à la liberté. Le besoin d'une guerre défensive est légitime lorsque l'agression d'un adversaire menace la vie d'autrui. A l'exception de ces trois sortes de djihad autorisées par la charia (loi islamique) aucune guerre n'est autorisée en Islam pour promouvoir la religion. (Masih Hinâustân Mein, Rouhani Khaza'in, Vol. 15, p. 4-5, 1908)

On doit se rappeler que l'Islam autorise le combat uniquement en opposition aux peuples qui ont déclenché les hostilités en premier et le droit de tuer est donné pour se défendre contre ceux qui se sont engagés à tuer les premiers. Les musulmans ne doivent pas prendre les armes comme des rebelles contre une autorité non musulmane qui les traite avec justice et équité. Selon le Saint Coran, c'est la façon d'agir des transgresseurs et non pas celle des justes. (Anjâm-e-Atham Rouhani Khaza'in, Vol. 11, p. 37, 1997)

La doctrine du djihad telle qu'elle est comprise et partagée par les Mollahs de notre époque est dévastatrice. Cela ne conduit à rien de bon si ce n'est que par leur prêche forcé, ils sont en train d'enjoindre au mal, transformant ainsi ceux qui ne connaissent pas les nobles enseignements du Saint Coran, en bêtes sauvages et les privent ainsi de toute qualité morale et humaine.

Je sais, pour sûr, que le poids des péchés de ceux qui commettent des meurtres par ignorance sous l'influence de telles prêches et qui ignorent pourquoi l'Islam a livré bataille à ses débuts, incombent à ces Mollahs qui ne cessent de propager secrètement ces doctrines dangereuses entraînant de regrettables pertes humaines.

Il est écrit que lorsque le Messie Promis apparaîtra, il ne prendra ni l'épée ni aucune arme terrestre. Son seul instrument sera la prière et sa seule arme sera sa ferme détermination. Il posera les fondations de la paix et réunira chèvre et lion. Son ère sera une ère de paix, de bonté et de compassion pour l'humanité. Pourquoi ces gens-là ne réfléchissent-ils pas sur les paroles du Saint Prophète, prononcées il y a plus de 1300 ans concernant le Messie Promis : « Il mettra fin à la guerre ». (Gouvernement Anglais & djihad, Rouhani Khaza'in, Vol. 17, p. 7, 1900)

« Cette doctrine communément entretenue et enseignée par certains mollahs, à savoir, que le Messie Promis descendra du ciel, prendra l'épée contre les mécréants, supprimera la capitation et donnera l'unique choix d'accepter la mort ou l'Islam, est tout à fait fausse et il s'agit là, d'une invention des imposteurs. Cette conception mène évidemment à toutes sortes de dérives et de malveillances, une attitude condamnée et catégoriquement contraire au Saint Coran.

Le Messie Promis

L'Islam et la démocratie

Le président français, François Hollande, a déclaré lors de son déplacement en Tunisie en février dernier que l'Islam est compatible avec la démocratie. « *Aujourd'hui, je viens saluer la Constitution tunisienne, un texte majeur qui fait honneur à votre révolution et peut servir d'exemple à d'autres pays. Cela confirme ce que j'avais dit en juillet : l'Islam est compatible avec la démocratie* », a dit François Hollande devant l'Assemblée nationale constituante. L'occasion pour nous de redonner la définition de la démocratie selon l'Islam, tirée du livre « Problèmes des temps modernes: solutions de l'Islam » écrit par le quatrième Calife de la Communauté Ahmadiyya, Hadhrat Mirza Tahir Ahmad^{ra}.

Définir la démocratie

Le concept de démocratie, malgré son origine grecque, est basé sur la définition donnée par Abraham Lincoln à l'occasion de la victoire de Gettysburg : Un gouvernement du peuple, par le peuple, et pour le peuple. Il s'agit d'un principe très intéressant, mais rarement appliqué dans sa totalité, quel que soit le pays que l'on considère. La troisième partie de cette définition, pour le peuple, est très vague et peut donner lieu à de dangereux malentendus. Quand peut-on affirmer sans risque de se tromper que le gouvernement agit pour le peuple ? Dans un système démocratique majoritaire, on peut dire que ce que l'on considère être pour le peuple l'est en fait pour la majorité. En principe, dans un tel système, les décisions vitales doivent être prises généralement sur la base de la majorité absolue. Pourtant, si on analyse en détail cette situation, on s'aperçoit que dans certains cas, de telles décisions sont celles de la minorité, votées démocratiquement et imposées à la majorité. Cela peut être le cas pour un parti remportant une large majorité à l'assemblée nationale en n'ayant pourtant obtenu qu'une majorité très courte dans la plupart des circonscriptions ; ou encore pour les élections à trois candidats ou plus, et dans lesquelles le premier est élu quel que soit le pourcentage de voix obtenu. De même, si le taux d'abstention est très élevé le jour des

élections, on peut se demander si le candidat ou le parti élu est véritablement représentatif de la majorité. En outre, même si un parti est élu par une majorité de voix, beaucoup de choses peuvent se passer ensuite. L'opinion publique peut changer radicalement, au point que le gouvernement en place ne soit plus du tout représentatif de la majorité. D'ailleurs, l'électorat change progressivement d'opinion, et cela se manifeste toujours au moment du choix d'un nouveau gouvernement. Quand bien même un gouvernement conserverait le soutien de ses électeurs, il peut prendre des décisions fondamentales malgré la désapprobation de nombreux membres de son parti. Ceux-ci, en effet, par loyauté envers le gouvernement, ne voteront pas contre lui. Si le pouvoir de décision réside dans les rapports de force entre le parti au pouvoir et l'opposition, il est probable que dans de nombreuses situations, les décisions soi-disant majoritaires seront en réalité des décisions minoritaires imposées au peuple. Il est important de signaler aussi que ce qui est considéré comme étant bon pour le peuple change avec le temps. Si les décisions étaient prises non pas sur la base de principes absolus, mais sur ce que l'on considère comme étant bon pour le peuple, ou encore sur ce qu'un parti considère comme bon, il est certain que cela amènerait des changements de politique réguliers et fréquents. Comme une girouette qui suit

la direction du coup de vent, ce qui semble bon aujourd'hui peut être mauvais demain. Pour l'homme de la rue, cela peut créer une situation très difficile. Après tout, l'expérimentation à grande échelle du communisme pendant plus d'un demi siècle était basée sur ce même slogan : pour le peuple. N'oublions pas que les États communistes n'étaient pas tous basés sur la dictature. En ce qui concerne le principe du gouvernement par le peuple, il faut faire remarquer que la ligne séparant les États démocratiques des États communistes est très étroite et parfois même inexistante. Comment peut-on condamner tous les gouvernements élus dans les pays socialistes en

déclarant que ce n'est pas par le peuple qu'ils ont obtenu le pouvoir ? Bien sûr, dans un État totalitaire, il est possible de dicter le choix des candidats au peuple, en ne laissant qu'une alternative très limitée. Mais des méthodes similaires peuvent également être employées dans beaucoup de pays ayant un système soi-disant démocratique. En fait, les seules véritables exceptions se trouvent dans certains pays occidentaux. Dans la plupart des pays, la démocratie n'est jamais complètement libre et les élections sont rarement celles du peuple. Avec les manipulations, la corruption, les menaces et autres techniques déloyales, l'esprit et la substance de la démocratie sont diminués au point qu'il n'en reste parfois plus grand chose.

Définition de la démocratie selon l'Islam

Selon le Saint Coran, les gens ont la liberté de choisir le système qui leur convient. La démocratie, la monarchie, les systèmes tribaux ou féodaux sont tous reconnus, dans la mesure où ils sont acceptés par le peuple comme l'héritage traditionnel de leur société. Toutefois, il semble que la démocratie soit préférable et recommandée par le Saint Coran. On y conseille aux musulmans d'adopter un système démocratique, quoiqu'il s'agisse d'un modèle un peu différent de celui des démocraties occidentales. Dans le Saint Coran, l'Islam ne propose présente pas de définition vide de sens de la démocratie. Seuls les principes fondamentaux sont mentionnés, les détails étant laissés aux hommes. C'est à eux de les suivre pour en tirer les bénéfices ou de les refuser et d'en payer les conséquences. Les deux piliers du concept islamique de démocratie Le concept de démocratie présenté par l'Islam repose sur deux principes fondamentaux :

1. Le processus d'élection doit être basé sur l'intégrité et l'honnêteté la plus totale. L'Islam enseigne que lorsqu'on remplit son devoir électoral, on doit le faire en ayant à l'esprit le fait que Dieu nous surveille et que nous devons répondre devant Lui de nos décisions. On doit voter pour ceux qui sont les plus capables de faire face à leurs responsabilités nationales, et ils doivent être dignes de confiance. Une règle implicite dit en outre que le devoir de voter est obligatoire, à moins, bien sûr, que des circonstances particulières et extraordinaires ne le permettent pas.
2. Les gouvernements doivent fonctionner sur le principe de la justice absolue. Le second principe fondamental veut que, lorsqu'on prend une décision, on le fasse en se basant sur un principe de justice absolue.

Que ce soit pour une question sociale, politique, économique ou religieuse, le principe de justice ne doit jamais être compromis. Après la formation du gouvernement, le vote à l'intérieur du parti doit toujours se faire en gardant la justice pour objectif premier. Aucun intérêt personnel, aucune considération politique ou autre ne doivent influencer le processus de décision. Ainsi donc, toutes les décisions prises dans cet esprit sont obligatoirement et véritablement celles du peuple, par le peuple et pour le peuple. Pour un système de consultation mutuelle La substance de la démocratie est clairement exposée dans le Saint Coran, et des conseils sont donnés aux musulmans sur ce sujet. Même si la monarchie n'est ni rejetée, ni présentée comme une institution néfaste et irrégulieuse, il est clair que la démocratie est préférable aux autres formes de gouvernement. La société islamique idéale est ainsi décrite dans le Saint Coran : Et tout ce qui vous a été donné n'est qu'une provision temporaire de cette vie, et ce qui est avec Allah est meilleur et plus durable, pour ceux qui croient et placent leur confiance en leur Seigneur ; et qui évitent les péchés les plus graves et les indécences ; et qui, lorsqu'ils sont courroucés, pardonnent ; et ceux qui écoutent leur Seigneur, et observent la Prière, et dont les affaires sont décidées à travers des consultations mutuelles, et qui dépensent de ce dont Nous les avons pourvu ; et ceux qui, lorsqu'une injustice leur est faite, se défendent. Ch. 42, Al-Chourâ : 37-40 L'expression arabe « Amrouhoum Chourâ Beïnahoum » (ceux dont les affaires sont décidées à travers des consultations mutuelles) est liée à la vie politique de la société musulmane. Elle indique clairement que les questions qui concernent

les décisions du gouvernement doivent être prises après consultation. Cela nous rappelle l'une des parties de la définition de la démocratie, à savoir le gouvernement du peuple. La volonté commune du peuple devient le moteur des décisions gouvernementales par le mécanisme de la consultation.

La seconde partie de la définition de la démocratie, gouvernement par le peuple, est présentée dans le verset suivant :

En vérité, Allah vous commande de céder les charges à qui de droit. Ch. 4, Al-Nissâ : 59

Cela signifie que lorsqu'on exerce sa volonté dans le choix des dirigeants, il faut placer sa confiance en ceux qui la méritent. Le droit qu'ont les peuples de choisir leurs dirigeants est incidemment mentionné. Mais l'importance est donnée à la façon dont on doit exercer ce droit. Les musulmans doivent comprendre que ce n'est pas uniquement une question de choix personnel qu'ils pourraient exercer comme bon leur semble. Bien au-delà, il s'agit en fait d'une question de responsabilité nationale. Lorsque la confiance est en jeu, le choix devient très limité. On doit assumer ses responsabilités avec honnêteté, intégrité et altruisme. Les responsabilités doivent revenir à ceux à qui elles incombent réellement. De nombreux musulmans citent ce verset en pensant qu'il indique simplement que le Saint Coran n'est en faveur ni d'un système de partis politiques tel qu'il existe dans les sociétés occidentales, ni du style ou de l'esprit des débats qui sont courants dans leurs assemblées et parlements élus. Comme nous avons déjà abordé cette question, il n'est pas nécessaire de s'y attarder à nouveau.

Confusion à propos de la véritable nature du gouvernement islamique

De nos jours, nombreux sont les intellectuels musulmans qui pensent qu'Islam est synonyme de démocratie. D'après leur philosophie politique, Dieu étant l'autorité suprême, la souveraineté Lui appartient.

Autorité Divine

Le principe fondamental selon lequel le droit de gouverner et la souveraineté absolue appartiennent à Dieu et à Lui seul est mentionné de différentes façons dans le Saint Coran. Le verset suivant résume cette idée :

Qu'Allah soit donc exalté, le Souverain légitime ! Il n'y a de Dieu que Lui, le Seigneur du Trône Glorieux !

Ch. 23, Al-Mou'minoun : 117

En ce qui concerne la conduite des affaires politiques, la

À propos de la seconde partie de la définition de la démocratie, il faut aussi remarquer que, selon le principe de consultation mutuelle, le droit de vote appartient aux électeurs et que ce droit n'admet aucune condition ou limitation. Selon les règles établies de la démocratie, s'il le souhaite, l'électeur peut voter pour une marionnette, ou encore jeter son bulletin de vote dans une corbeille à papiers plutôt que dans une urne. Quoi qu'il fasse, il restera irréprochable, et ne pourra pas être accusé de violer l'un des principes de la démocratie. Selon la définition coranique, l'électeur n'est pas le maître absolu de son vote, mais il en est le dépositaire. En tant que tel, il se doit de remplir son devoir honnêtement et consciencieusement en votant pour celui à qui les responsabilités reviennent. Il doit être vigilant et conscient que Dieu l'observe et qu'il devra répondre de ses actions.

Ainsi, selon le concept islamique, si le membre d'un parti politique considère qu'un candidat, nommé par son parti, n'est pas en mesure de remplir ses responsabilités, il devrait quitter ce parti plutôt que de voter pour quelqu'un qui ne mérite pas de telles responsabilités. La loyauté envers un parti ne doit pas interférer dans la décision.

De même, il faut accomplir son devoir électoral en étant de bonne foi. Chaque électeur doit donc voter, à moins de circonstances vraiment exceptionnelles. Autrement, il n'aura pas accompli son devoir. S'abstenir ou ne pas voter du tout, comme cela se passe aux Etats Unis où près de la moitié de l'électorat ne se déplace même pas pour voter, est complètement rejeté dans la conception islamique de la démocratie.

Souveraineté Divine s'exprime de deux façons :

a) La Loi (Charia) est dérivée du Saint Coran, de la conduite du Saint Prophète de l'Islam saw et des Traditions qui lui sont attribuées par les premiers musulmans. Elle est suprême, et fournit les principes essentiels pour légiférer ; aucun gouvernement élu ne peut interférer avec la volonté claire de Dieu.

b) Aucun processus législatif ne peut être valide s'il est en contradiction avec le principe énoncé précédemment. Tous les savants des différentes sectes de l'Islam s'accordent quant au fait que le pouvoir de légiférer est une prérogative de Dieu, et qu'il a exprimé sa volonté à travers la révélation du Saint Coran au Prophète de l'Islam saw. Malheureusement, ils ne sont pas unanimes lorsqu'il s'agit de déterminer quelles

sont ces Lois (Charia).

Pour ce qui est de la manière dont le gouvernement musulman devrait être dirigé, l'idée la plus répandue veut que dans l'administration quotidienne des affaires, le gouvernement, représentant le peuple, devienne l'instrument de l'expression de la volonté de Dieu.

Un tel système est démocratique, puisque la souveraineté appartient au peuple à travers un mécanisme de délégation de pouvoir.

Le « Mollahisme »

On appelle Mollahisme la position très rigide qu'ont adopté les soi-disant musulmans orthodoxes. Ils sont prêts à accepter les préférences de la population musulmane pour la démocratie moderne à la seule condition que les mollahs (érudits musulmans) gardent le monopole du droit final à juger de la validité des décisions démocratiques sur la base de la Charia.

Se plier à ce principe, revient à placer le pouvoir législatif suprême entre les mains du clergé orthodoxe ou fondamentaliste, mais certainement pas entre celles de Dieu. Si l'on considère l'ampleur du pouvoir qui serait à leur disposition, on peut craindre des conséquences graves, surtout lorsqu'on connaît les différences fondamentales qui existent, chez les musulmans, dans la définition de la Charia. Parmi les orthodoxes, on trouve de nombreuses écoles de jurisprudence. Et à l'intérieur même de chacune de ces écoles de pensée, les édits ne font pas toujours l'unanimité. En outre, leur concept de la Volonté de Dieu exprimée à travers la Charia islamique a changé au cours des siècles.

Cela pose un problème complexe au monde musulman contemporain qui semble être à la recherche de son identité véritable. Il apparaît de plus en plus clairement aux intellectuels musulmans que le seul point qui fasse l'unanimité parmi les mollahs, porte sur leur exigence à imposer la Charia. La révolution iranienne a donné faim aux mollahs des pays à majorité sunnite. Si Khomeini a réussi, pourquoi pas eux ? C'est leur fantasme et leur rêve le plus cher.

Quant aux masses, elles sont perplexes. D'un côté on leur propose La parole de Dieu et celle de Son Prophètesaw, de l'autre, des déclarations politiques faites par des hommes appartenant à une société qui n'a plus ni foi ni loi. Cette question est extrêmement difficile à résoudre pour un homme ordinaire, qui se retrouve généralement dans un état de confusion totale.

Dans de nombreux pays, les musulmans aiment leur religion au point d'être prêts à sacrifier leur vie pour faire triompher la Volonté de Dieu ou l'honneur du Saint Prophète de l'Islamsaw. Il y a pourtant dans toute cette histoire quelque chose qui n'est pas très clair, qui les dérange et les laisse perplexes. Malgré leur amour pour Dieu et Son Prophètesaw, ils ont à l'esprit les événements sanglants du passé et connaissent la façon dont la religion est récupérée par les mollahs qui

cherchent à assouvir leurs ambitions politiques.

Quant aux hommes politiques musulmans, ils paraissent divisés et indécis. Certains ne peuvent résister à la tentation de se joindre aux mollahs, tout en les traitant avec condescendance. Toutefois, ils nourrissent l'espoir qu'au moment des élections, c'est eux qui seront élus comme les vaillants défenseurs de l'Islam et de la Charia, et non pas les mollahs. Ils pensent que les masses leur feront davantage confiance pour devenir les gardiens de la Charia, aspirant à une vie plus facile et plus terre à terre, loin du contrôle rigide et intransigeant des mollahs et autres «Gardiens du Paradis.» Les politiciens les plus scrupuleux voient plus loin que le bout de leur nez et savent qu'il s'agit d'un jeu très dangereux. Malheureusement, ils deviennent de plus en plus rares. La politique et l'hypocrisie d'une part, la vérité et toutes les nobles vertus de l'autre, portent à croire que toute tentative de réconciliation est impossible. Dans leur ensemble, les intellectuels sont de plus en plus enclins à la démocratie. Ils aiment l'Islam mais ont peur de la dictature théocratique. Ils ne considèrent pas la démocratie comme une alternative à l'Islam, mais comme une philosophie politique proposé dans le Saint Coran : Et ceux qui écoutent leur Seigneur, et observent la Prière, et dont les affaires sont décidées à travers des consultations mutuelles et qui dépensent de ce dont Nous les avons pourvus.

Ch. 42, Al-Chourâ : 39

...et consulte-les dans des affaires importantes et puis une fois que tu t'es décidé, alors fais confiance à Allah. Assurément, Allah aime ceux qui Lui font confiance.

Ch. 3, Âl-'Imrân : 160

C'est cette lutte acharnée entre les différentes factions qui plonge de jeunes pays musulmans comme le Pakistan dans des situations particulièrement confuses et contradictoires. Là-bas, les électeurs ont de l'aversion à voir les mollahs entrer en grand nombre dans les assemblées. Même à l'époque la plus chaude du débat sur la Charia, cinq à dix pour-cent seulement des mollahs réussirent à gagner les élections. Pourtant, s'étant engagés à accepter la « Loi de Dieu » en échange du soutien des mollahs, les hommes politiques se retrouvent dans une position très peu enviable. Au fond d'eux-mêmes, ils savent pertinemment que l'acceptation de la Charia est en contradiction avec le principe des assemblées législatives élues démocratiquement.

Si l'autorité en matière de législation appartient à Dieu, ce qu'aucun musulman ne peut nier, il s'ensuit logiquement que la prérogative de la connaissance et de la définition de la Charia revient aux mollahs et aux religieux.

Dans ces circonstances, les élections d'assemblées législatives seraient inutiles, puisque les membres élus n'auraient qu'à signer les documents préparés par les mollahs. Il est tragique de constater que ni les hommes politiques, ni les intellectuels n'ont cherché à comprendre quelles formes de gouvernement sont réellement proposées ou reconnues par le Saint Coran.

Partage des lois entre l'État et la religion

Il n'y a pas contradiction entre la parole et les actions de Dieu. Il n'y a pas non plus de conflit d'intérêt entre l'État et la religion dans l'Islam. En outre, cette question ne se limite pas à l'Islam.

Au cours de l'histoire, nombreux sont les exemples où des États bien établis se trouvèrent confrontés à de telles situations. Pendant les trois premiers siècles de la période chrétienne, les chrétiens furent accusés de trahir l'Empire Romain en favorisant le Christianisme. L'État utilisa cette accusation de trahison envers l'Empereur pour persécuter de manière particulièrement barbare et inhumaine les premiers chrétiens. Cette lutte entre l'Église et l'État aura été un facteur important dans la construction de l'Europe moderne. Napoléon Bonaparte, par exemple, accusa l'Église catholique de conflit d'intérêt. Il affirma que la loyauté de l'Église devait être pour le peuple de France et pour son gouvernement et qu'aucun pape du Vatican n'avait la permission de diriger les catholiques français. À aucun prix on ne laisserait le Catholicisme

s'interposer dans les affaires de la France. Plus récemment, les membres de la Communauté musulmane Ahmadiyya du Pakistan se sont retrouvés face à des problèmes similaires. Sous la protection du Général Zia-ul-Haq, le dictateur qui dirigea le pays pendant le plus longtemps, le clergé musulman à l'idéologie médiévale eut l'opportunité d'augmenter son emprise et son influence sur la société. Dans cette situation, les Ahmadis furent aussi victimes de cette accusation de trahison. Le gouvernement du Général Zia alla jusqu'à préparer une sorte de Livre Blanc déclarant que les Ahmadis n'étaient loyaux ni envers l'Islam, ni envers le gouvernement du Pakistan. C'est la même folie qui s'empare d'hommes différents. Le vin est le même, seuls les verres changent. Plus récemment encore, suite à la célèbre affaire Salman Rushdie, les musulmans britanniques et ceux qui vivent en Europe furent eux aussi accusés de conflit d'intérêt. Bien que la situation n'ait pas atteint des proportions identiques, les dégâts causés aux relations intercommunautaires ne doivent pas être sous-estimés.

La religion doit-elle avoir une autorité législative exclusive ?

Quoiqu'universel, ce phénomène n'a jamais été étudié ni examiné correctement. Ni les hommes politiques, ni les religieux n'ont pu résoudre la question de la ligne très étroite qui sépare la religion de l'État. En ce qui concerne les chrétiens, le problème aurait dû être résolu une fois pour toutes, lorsque Jésus fit cette réponse historique aux pharisiens :
...Alors il leur dit : « Rendez donc les choses de César à César, mais les choses de Dieu à Dieu. »
(Matthieu 22 :21)
Ces paroles possèdent une très grande sagesse, et se suffisent à elles-mêmes. La religion et l'appareil d'État sont en fait deux des nombreuses roues de la société. En réalité, peu importe qu'il en ait deux, quatre ou huit. Ce qui compte, c'est qu'elles soient toutes orientées dans la même direction et qu'elles

tournent librement autour de leurs axes. Il ne devrait pas y avoir de conflit ou de confrontation. En accord avec les Écritures Saintes anciennes, le Saint Coran présente cette question en séparant très clairement les domaines d'activités de chacune des composantes de la société. Ce serait beaucoup trop simple de croire qu'État et religion n'ont aucun point commun et ne partagent aucun domaine. De tels chevauchements existent, et dans cette situation, l'attitude à adopter doit répondre à un esprit de coopération mutuelle. Il ne doit pas y avoir intention de monopolisation. Dans tous les pays, une grande partie de l'enseignement moral de toute religion est devenue partie intégrante du code de lois. Dans certains pays, cela ne constitue qu'une part très faible de ces lois ; dans d'autres en revanche, cela peut prendre une place primordiale. Que les punitions prescrites

soient rigoureuses ou laxistes, on peut trouver la trace de la désapprobation religieuse dans de nombreux crimes punissables par la loi, sans pour autant qu'il soit fait référence à la religion. Bien qu'ils puissent être en désaccord avec de nombreuses lois laïques, les membres des différentes religions cherchent rarement à confronter les gouvernements sur de telles questions. Loin de ne s'appliquer qu'aux chrétiens et aux musulmans, cela concerne en fait toutes les religions de la planète. Les lois fondamentales hindoues du Manusmanti sont complètement différentes des lois laïques du gouvernement de l'Inde. Pourtant, les gens arrivent tant bien que mal à vivre dans une certaine forme de compromis. Si toutes les lois religieuses devaient être rigoureusement appliquées au détriment des systèmes politiques et législatifs en vigueur, le monde se transformerait très certainement en bain de sang. Heureusement pour les hommes, ce n'est pas le cas. En ce qui concerne l'Islam, ce problème ne devrait pas se poser puisque le principe ultime et fondamental enseigné dans ce domaine est celui de la justice absolue. Ce principe demeure central et essentiel pour toute forme de gouvernement qui revendique être musulman dans son esprit. Malheureusement, ce point fondamental du concept islamique de gouvernement est très mal, voire pas du tout compris par les intellectuels musulmans. Ils ne parviennent pas à faire la distinction entre les crimes de nature universelle et sans aucune relation avec la religion, lesquels appellent une application ordinaire de la loi, et ceux particuliers et spécifiques à cette religion, pour lesquels seuls les adeptes de cette religion peuvent être poursuivis. Ces deux catégories ne sont pas clairement définies. Une zone d'incertitude assez grande entoure les crimes ordinaires qui sont considérés comme violations des normes humaines acceptées, et peuvent aussi avoir des implications religieuses ou morales. Par exemple, au vol correspondent différents niveaux de condamnation et de punition. Il en va de même des meurtres, de l'alcoolisme, du désordre public, qui sont partiellement ou totalement interdits par de nombreuses religions. Certaines religions recommandent même des punitions spécifiques pour ces délits. L'important est de savoir comment l'État doit s'occuper de tels crimes. Et cette question en soulève une autre : L'Islam propose-t-il des solutions particulières selon qu'il s'agisse d'un État musulman ou pas ? Si un gouvernement a été défini en tant que tel dans l'Islam, quelle légitimité devrait-on accorder à un État qui, se considérant sous l'influence de certains enseignements religieux, les imposerait à tous les citoyens, qu'ils appartiennent à cette religion ou pas ? Si les religions ont le devoir d'attirer l'attention du pouvoir législatif sur les questions morales, il n'est pas pour autant nécessaire que tous les pouvoirs législatifs soient placés sous la juridiction des religions. Il y a tant de variantes entre les

croyances des diverses sectes et religions, qu'il ne pourrait en résulter que l'anarchie et la confusion la plus complète. Considérons le problème de l'alcool. Bien que cela soit interdit dans le Saint Coran, aucune punition n'est spécifiquement mentionnée. Il existe bien sûr des Traditions sur ce sujet, mais elles sont mises en doute par certaines écoles de jurisprudence. On prendrait alors le risque de décider de punitions complètement différentes selon les lieux ou les pays et l'ignorance de la loi se répandrait. En outre, ce qui est vrai pour l'Islam l'étant aussi pour les autres religions, chercher à appliquer la loi de la Talmud ou du Christianisme ne serait absolument pas réaliste. L'adepte d'une religion quelconque peut pratiquer celle-ci, même sous un régime laïque. Il peut dire la vérité sans pour cela avoir besoin d'une loi gouvernementale. Il peut faire ses prières et remplir ses obligations religieuses sans qu'une loi gouvernementale ne soit nécessaire. Prenons maintenant cette question sous un autre angle. Supposons que le Saint Coran admette le principe d'un gouvernement islamique lorsque la majorité de la population est musulmane ; selon le même principe de justice absolue, l'Islam devra alors reconnaître à d'autres gouvernements le droit de gouverner en fonction des enseignements de la religion majoritaire dans la population. Ainsi donc, le Pakistan devrait concéder à l'Inde le droit d'appliquer la loi hindoue. Ce serait alors un jour tragique pour les 100 millions de musulmans qui perdraient leur droit de vivre honorablement en Inde. Si l'Inde devait être dirigée par la loi de Manusmanti, pourquoi devrait-on refuser à l'État d'Israël de gouverner les juifs et les Gentils selon le Talmud ? Dans de telles conditions, la vie deviendrait extrêmement difficile, non seulement pour les habitants non juifs d'Israël mais aussi pour un grand nombre de juifs. Le concept d'États religieux dans les différents pays ne serait donc apparemment acceptable dans l'Islam qu'à une condition : Il faudrait accepter que, dans les pays à majorité musulmane, la loi islamique (Charia) soit imposée, si nécessaire par la force. Il est clair qu'une telle situation serait complètement paradoxale. D'une part, au nom de la justice absolue, tous les États auraient le droit d'imposer la loi de la religion de la majorité. D'autre part, tous les actes de la minorité seraient contrôlés par la loi d'une religion dans laquelle elle ne croit pas. Cela constituerait un affront au concept même de justice absolue. Les avocats de la loi islamique dans les soi-disant États musulmans n'ont jamais essayé de résoudre ce dilemme, ou même de l'aborder. Selon notre interprétation des enseignements de l'Islam, les États devraient gouverner en se basant sur le principe de justice absolue ; en tant que tels, ils deviendraient des États musulmans. Si l'on considère ces arguments et que l'on respecte le concept fondamental selon lequel il n'y a pas d'obligation en ce qui concerne la religion, on s'aperçoit qu'il n'est absolument pas nécessaire que la religion soit une autorité législative prédominante dans la conduite des affaires d'un pays.

Le modèle islamique

L'étude du Saint Coran révèle clairement que le sujet du gouvernement y est traité sans que la moindre distinction n'apparaisse entre les États musulmans et les autres.

Les instructions à propos de la façon de diriger un pays doivent concerner l'ensemble de l'humanité, même si c'est aux croyants que le Saint Coran s'adresse tout particulièrement. Le Saint Coran présente un modèle de gouvernement qui est applicable sans distinction aux hindous, sikhs, bouddhistes, chrétiens, juifs, musulmans, etc. Les instructions essentielles sont présentées dans les versets que nous avons cités précédemment, ainsi que dans les suivants : Mais non, par ton Seigneur, ils ne seront pas croyants à moins qu'ils te prennent comme juge de tous leurs différends ; et qu'ensuite ils ne trouvent pas eux-mêmes d'objections à tes décisions et qu'ils se soumettent complètement.

Ch. 4, Al-Nissâ : 66

Ô vous qui croyez ! Soyez fermes dans l'application de la justice et soyez les témoins pour Allah, quand bien même ce serait contre vous-mêmes ou contre vos parents ou vos proches parents. Que ce soit un riche ou un pauvre, Allah est plus attentif à eux que vous ne l'êtes. Ne suivez donc pas de vils désirs pour que vous puissiez agir équitablement. Et si vous dissimulez la vérité ou si vous l'éludez, souvenez-vous qu'Allah est bien informé de ce que vous faites.

Ch. 4, Al-Nissâ : 136

Les Traditions du Saint Prophète de l'Islam saw sont également très claires à ce sujet. Celui qui assume une charge ou qui a une autorité sur un autre est responsable devant Dieu de la façon dont il se comporte et traite ses subalternes. Nous avons déjà abordé ce sujet, et il n'est donc pas nécessaire de l'approfondir davantage.

L'essence de cette discussion, c'est que l'Islam propose un

gouvernement central complètement neutre, dans lequel les questions concernant la direction de l'État sont applicables à tous les membres de la société, et au sein duquel les différences religieuses n'ont pas le droit de jouer un rôle quelconque.

L'Islam insiste tout particulièrement sur le fait que les musulmans doivent obéir à la loi pour tout ce qui concerne les affaires de ce monde.

Ô vous qui croyez ! obéissez à Allah et au Messenger, et à ceux qui ont de l'autorité sur vous ; et si vous êtes en litige sur n'importe quelle question, référez-en à Allah et au Messenger, si vous croyez en Allah et au Jour Dernier. C'est en fin de compte mieux et plus louable.

Ch. 4, Al-Nissâ : 60

Quant aux relations entre Dieu et l'homme, il s'agit d'un domaine réservé à la religion, où l'État n'a aucun droit d'interférer. Il y a une liberté totale de pensée pour tout ce qui touche aux questions de croyances et de foi. C'est un droit fondamental de l'homme, non seulement que de croire en ce qu'il veut, mais encore que d'adorer Dieu ou des idoles, comme le lui demande sa religion ou ses croyances païennes. Selon l'Islam, la religion, bien que libre à l'intérieur de sa propre sphère, n'a pas droit d'ingérence dans les affaires qu'elle partage avec l'État ; de même, celui-ci n'a pas le droit de s'interposer dans les domaines qui leur sont communs. Dire la vérité, s'abstenir du mensonge et des faux témoignages, etc., sont des actes punissables par la loi dans certains États, alors que la religion ne prescrit aucune punition en ce bas monde. Aucune religion ne peut contraindre l'État à sévir chaque fois que de tels crimes sont commis. De la même façon, aucun État n'a le droit d'obliger une religion à se conformer aux lois du pays en modifiant ses canons ou ses préceptes moraux. S'il existe une telle entente dans ce domaine, aucune confusion

“

SELON L'ISLAM, LA RELIGION, BIEN QUE LIBRE À L'INTÉRIEUR DE SA PROPRE SPHÈRE, N'A PAS DROIT D'INGÉRENCE DANS LES AFFAIRES QU'ELLE PARTAGE AVEC L'ÉTAT ; DE MÊME, CELUI-CI N'A PAS LE DROIT DE S'INTERPOSER DANS LES DOMAINES QUI LEUR SONT COMMUNS. DIRE LA VÉRITÉ, S'ABSTENIR DU MENSONGE ET DES FAUX TÉMOIGNAGES, ETC., SONT DES ACTES PUNISSABLES PAR LA LOI DANS CERTAINS ÉTATS, ALORS QUE LA RELIGION NE PRESCRIT AUCUNE PUNITION EN CE BAS MONDE.

ne pourra en résulter. D'ailleurs, les droits et les responsabilités sont définis de façon si claire dans l'Islam que la question d'un possible conflit ne se pose même pas. Nous avons présenté un certain nombre de versets qui traitent de ce sujet dans le chapitre sur la paix religieuse.

Malheureusement, de nombreux États séculiers semblent avoir tendance à étendre le domaine de la laïcité au-delà de ses frontières naturelles. Le même phénomène s'applique d'ailleurs aux États théocratiques ou à ceux qui sont largement influencés par la hiérarchie religieuse. Même si on ne les soutient pas, on peut dans une certaine mesure comprendre la vision déformée des gouvernements dirigés par les fanatiques religieux. Pourtant, on est surpris de constater qu'une telle attitude, manquant totalement de sagesse, se retrouve aussi dans les pays soi-disant modernes et avancés. Ce n'est d'ailleurs pas la seule chose qui soit difficile à comprendre dans le comportement politique de l'homme.

Tant que les décisions politiques seront dictées par l'intérêt national et destinées à en soutenir la philosophie, jamais le concept de moralité absolue ne pourra voir le jour. Trop souvent, les comportements politiques sont affectés par les préjugés nationalistes, et la vérité, la justice et l'honnêteté sont ignorées à chaque fois qu'elles sont en conflit avec ce qui est considéré comme l'intérêt national. Tant que cette attitude existera, et sera considérée comme de la loyauté envers l'État, le comportement politique de l'homme restera douteux, discutable et paradoxal. Le Saint Coran

mentionne les responsabilités du gouvernement et du peuple.

Un certain nombre d'entre elles ont déjà été évoquées précédemment : le gouvernement se doit de répondre aux besoins essentiels de ses citoyens comme pourvoir à la nourriture, aux vêtements, et au logement. À cette liste il faut ajouter : le principe de l'aide internationale, la responsabilité devant le gouvernement et le peuple, leurs interactions, la justice absolue, et la sensibilité aux problèmes du peuple pour qu'il n'ait pas à élever la voix pour faire appliquer ses droits. Dans un gouvernement purement islamique, il est de la responsabilité du gouvernement de faire en sorte que le peuple n'ait pas besoin de se mettre en grève, de protester, ou même de se plaindre pour préserver ses droits. Nous allons maintenant présenter brièvement certaines autres responsabilités.

Le Saint Coran déclare : Et si tu crains la perfidie de la part d'un peuple, rejette-lui son pacte avec équité ; assurément, Allah n'aime pas les perfides. Ch. 8, Al-Anfâl : 59

Ceux qui gouvernent ne doivent pas le faire d'une façon qui puisse engendrer le désordre, le chaos, la souffrance et la douleur, mais devraient travailler avec assiduité et efficacité, dans le but d'établir la paix dans tous les secteurs de la société. Ou, Qui répond à l'appel de celui qui est en détresse lorsqu'il l'invoque, et lui enlève le mal, et fait de vous les successeurs sur la terre ? Y a-t-il un Dieu en dehors d'Allah ? Vous réfléchissez bien peu !

Ch. 27, Al-Naml : 63



Sermon du 3 janvier 2014, prononcé à la mosquée Baitul Futuh à Londres

Progrès accomplis en 2013 & sacrifices financiers

extrait [...]

Je tiens tout d'abord à présenter mes meilleurs vœux à tous les ahmadis du monde en ce début de nouvelle année. J'ai [moi-même] reçu des souhaits et des prières des différents départements, des djama'at et des ahmadis. Qu'Allah bénisse cette nouvelle année et qu'Il la remplisse, plus que jamais, de signes de Sa miséricorde, de Sa grâce et de Ses bénédictions. Cela doit être la prière de tous les ahmadis, sinon leurs souhaits ne seront d'aucune utilité et ne seront que pure formalité. Ces prières seraient également inutiles si nous n'utilisons pas les aptitudes que Dieu nous a accordées afin de mériter Ses faveurs et si nous ne mettons pas en pratique Ses injonctions. Accomplir des prières surérogatoires la veille de la nouvelle année ne servira à rien si nous n'essayons pas le faire tous les autres jours de l'année, si nous n'essayons pas d'améliorer nos ibadah et si nous ne cherchons pas à plaire à Dieu dans tout ce que nous accomplissons. Si nous avons débuté la nouvelle année avec ces

pensées au cœur tout en présentant nos meilleurs vœux les uns aux autres, nous serions de ceux qui tentent de mériter les faveurs divines. Qu'Allah fasse qu'il en soit ainsi pour chacun d'entre nous ; ce sont de tels sentiments qui nous pousseront à prouver notre gratitude pour les faveurs que Dieu nous a conférées dans le passé. Au cours de l'année 2013 la djama'at a certes fait face à certains obstacles cependant elle a aussi été récipiendaire d'innombrables faveurs divines. Si nous voulons mériter ces faveurs [à l'avenir] il nous incombe de faire preuve d'humilité, de nous appliquer et de prier davantage. Ceux qui servent la djama'at d'une manière ou d'une autre doivent posséder ces traits de caractère. Certains s'estiment satisfaits de servir la communauté à différentes positions et ils disent, sans nul doute, que [Dieu leur] en a accordé l'opportunité. Mais l'on respectera les exigences de ces œuvres quand il n'y aura aucune once de grandeur en son soi et quand on sera animé de la seule pensée de servir la foi.

En somme on doit considérer servir la foi comme une faveur divine et se débarrasser de son orgueil, de sa fierté, et de son [complexe de] supériorité. Dieu bénit amplement ceux qui agissent ainsi et qui font à tout instant preuve d'humilité : ceux qui travaillent avec eux se donnent à fond pour servir la djama'at et les autres ahmadis acceptent de gaité de cœur leurs consignes. Qu'Allah fasse que tous les titulaires de postes et tous ceux qui servent la djama'at puissent faire preuve d'humilité, de sincérité et qu'ils se consacrent à la prière. C'est en respectant ces conditions qu'ils pourront être les Sultan-i-Nasir (aides puissants) du Calife et les ahmadis seront fidèles envers la djama'at et préféreront les œuvres de celle-ci aux leurs. Notre tâche à nous est de promouvoir la mission du Messie Promis (a.s), dont les objectifs étaient de transmettre au monde le message de l'Islam, d'unir les musulmans et de soumettre le monde à l'autorité de Dieu. Par la grâce de Dieu la djama'at est en train d'agir en ce sens

“

En 2013 la Communauté Ahmadiyya a construit 136 nouvelles mosquées, dont 102 en Afrique. En Inde 22 salles de prières temporaires ont été bâties. Et à travers le tabligh nous avons eu 258 mosquées, dont les Imam et les fidèles se sont convertis à l'Ahmadiyya. Il y a actuellement 41 mosquées en construction en Afrique et un certain nombre ailleurs. Cent-vingt et un mission houses ou centres ont été construits, dont 77 en Afrique et 5 en Inde. Notre tâche est de diffuser le message de l'Islam afin que le monde puisse connaître davantage à propos de ses beaux enseignements : nos missionnaires sont en train d'accomplir ce travail par la grâce d'Allah.

en bâtissant des centres, des mosquées, en prêchant le message de l'Islam, en publiant des ouvrages et en préparant des missionnaires.

Le but de notre existence est l'adoration de Dieu et tout homme musulman doit obligatoirement accomplir la prière en congrégation à la mosquée ou dans un lieu approprié. Les nombreuses mosquées que nous avons pu construire en Europe, en Australie, en Extrême-Orient, en Afrique et en Inde font partie de ces faveurs divines que Dieu a fait pleuvoir sur nous cette année.

En 2013 la djama'at a construit 136 nouvelles mosquées, dont 102 en Afrique. En Inde 22 salles de prières temporaires ont été bâties. Et à travers le tabligh nous avons eu 258 mosquées, dont les Imam et les fidèles se sont convertis à l'Ahmadiyya. Il y a actuellement 41 mosquées en construction en Afrique et un certain nombre ailleurs. Cent-vingt et un mission houses ou centres ont été construits, dont 77 en Afrique et 5 en Inde. Notre tâche est de diffuser le message de l'Islam afin que le monde puisse connaître davantage à propos de ses beaux enseignements : nos missionnaires sont en train

d'accomplir ce travail par la grâce d'Allah. Grâce à mes tournées dans différentes parties du monde, j'arrive, dans une certaine mesure, à faire connaître la djama'at et l'Islam et nos missionnaires prennent le relais et perpétuent cette tâche. Certains d'entre eux publient en permanence des articles dans les journaux de leurs pays respectifs. D'aucuns basent leurs articles sur mes sermons et font ainsi connaître l'Islam à leur lectorat. C'est ainsi que nous diffusons notre message et au cours de l'année qui vient de s'achever ce travail a prit une dimension importante.

Lors de mon déplacement sur le continent américain l'année dernière quelque 12 millions de personnes ont reçu notre message aux Etats-Unis et 8,5 millions au Canada. En Allemagne j'ai fait la pose de la première pierre de deux mosquées et j'ai participé à la Jalsa Salana. Tous ces événements ont eu une bonne couverture médiatique en Allemagne ainsi qu'en Autriche et en Suisse. D'ailleurs c'était la première fois en Allemagne que la télévision nationale a diffusé un reportage sur la djama'at. Et

dans l'ensemble, lors de cette tournée notre message a atteint quelque 4 millions d'individus.

Lors de ma visite en Singapour, en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Japon grâce à une très large couverture médiatique notre message a atteint environs 30 millions d'individus. Tout cela n'est point le fruit de nos efforts mais de la grâce divine.

Nos œuvres à nous sont bien piétres comme l'illustre cet exemple : notre chargé des relations publiques en Australie avait invité un journaliste travaillant pour un journal régional. Mais ce dernier s'est excusé 15 minutes avant l'interview et ne s'est pas présenté. Et quelques instants plus tard un autre journaliste d'un journal national a contacté de son propre chef la djama'at et a voulu se présenter pour une interview ; c'était comme s'il attendait le moment que je sois présent en Australie pour venir.

D'autres reportages sur la djama'at ont été diffusés en Australie et en Nouvelle-Zélande, en anglais ainsi qu'en langue maorie. Grâce à ma tournée en Asie-Pacifique, la djama'at a reçu une bonne couverture médiatique dans 40 pays.

Volonté, connaissance, et actions : les trois clés de la réforme



Le deuxième Calife nous conseille de travailler sur trois éléments essentiels afin de réformer notre conduite. Ils sont premièrement, la volonté, deuxièmement une connaissance parfaite et troisièmement la « force agissante ».

extrait [...]

Le monde est aujourd'hui à l'échelle d'une ville, voire d'un quartier. La dépravation perpétrée à vingt mille lieues d'ici pénètre dans chaque foyer grâce aux médias. Et il en est de même des vertus présentes en toute nation. Mais dans l'ensemble l'immoralité se répand plus rapidement que la vertu. De surcroît la définition du bien et du mal a changé : ce qui est considéré comme un acte immoral dans un pays musulman ne l'est pas dans une société matérialiste où le fait religieux a disparu. Ce qui est immoral pour nous est insignifiant pour les gens de ce monde, voire c'est une vertu [à leurs yeux].

Le deuxième Calife a cité l'exemple de la danse en Occident. En son temps ce n'était pas une pratique commune, du moins, la danse se pratiquait en des lieux particuliers. Aujourd'hui grâce à la télévision et Internet la danse est monnaie courante : elle se pratique même lors des réunions familiales au nom du divertissement. Et pendant les mariages certaines formes de danses particulièrement indécentes sont pratiquées. Une famille ahmadie doit certainement s'en protéger.

Le deuxième Calife affirme que la danse s'est répandue en Occident tandis qu'elle était vue d'un mauvais œil auparavant. Les hommes et les femmes se tenaient la main, ensuite ils se sont rapprochés le visage et n'ont cessé par la suite de diminuer la distance entre eux. L'indécence à maintenant atteint son

paroxysme au nom de la danse : c'est ce qu'on voit à la télévision. Pourquoi ces pratiques pernicieuses se répandent-elles ? Tout simplement parce que ceux qui répandent l'immoralité s'obstinent à le faire et qu'ils ne se soucient guère des remontrances des autres.

Au Pakistan – un pays musulman – l'indécence s'étale au grand jour au nom du divertissement et de la liberté. La ténacité de l'immoralité fait que cette dernière à une emprise totale sur les esprits. Et ceux qui désirent la combattre doivent définir de grandes stratégies et se préparer à faire de grands sacrifices, sinon c'est l'échec assuré. Il nous sied de méditer sur cette situation et de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter ces écueils et de combattre le mal. Le deuxième Calife nous conseille de travailler sur trois éléments essentiels afin de réformer notre conduite. Ils sont premièrement, la volonté, deuxièmement une connaissance parfaite et troisièmement la « force agissante ». Une connaissance parfaite influe sur la volonté et la faculté d'agir, qui sont les deux forces essentielles qui peuvent conduire à la réforme de la conduite. Il nous faut une volonté de fer afin d'éradiquer le mal : mais il faudra au préalable se débarrasser de ces faiblesses qui entravent l'action.

Il est évident que les membres de la djama'at désirent la Taqwa, la pureté, transmettre les préceptes de l'Islam, mériter l'amour de Dieu et se rapprocher de Lui. Le deuxième Calife souligne que

cela démontre qu'une forte volonté existe déjà en nous. Mais si nous ne voyons pas les résultats escomptés il pourrait y avoir deux raisons : premièrement il se peut que nous n'ayons pas la volition nécessaire pour agir. Peut-être que nous sommes déterminés à réformer nos croyances mais qu'il nous manque la résolution nécessaire pour réformer notre conduite. Deuxièmement il se peut aussi qu'il y ait des lacunes dans notre relation avec Dieu. Et il survient une paralysie de la force agissante, qui ne se laisse pas dicter par la volonté.

Prenons l'exemple d'un élève qui peine à apprendre sa leçon en dépit de ses efforts. Il doit soit améliorer ses facultés mentales en appliquant les procédés appropriées ou changer sa méthode d'apprentissage. Au Pakistan les élèves apprennent tout par cœur, même s'ils comprennent ou pas ce qu'ils lisent. Ils excellent dans cette méthode et d'aucuns mémorisent des livres en entier. Mais quand ils viennent étudier ici [en Occident] ils constatent que la méthode est différente et qu'il est nécessaire de comprendre le sujet.

Et ceux qui avaient de mauvaises notes au Pakistan en ont de meilleures ici et s'intègrent facilement dans le nouveau système. Quant à ceux qui avaient de bonnes notes là-bas, ils peinent à réussir ici. Le même phénomène s'est passé avec les élèves de nos écoles à Rabwa quand nous avons abandonné le cursus de l'état pour suivre celui de l'Agha Khan.

La réforme de soi : volonté, savoir et réhabilitation



Le tabac n'est certes pas illicite [selon Islam], mais le Messie Promis (a.s) a dit que s'il existait à l'époque du Saint Prophète Muhammad (s.a.w) il l'aurait interdit.

extrait [...]

Le deuxième Calife a cité le cas d'un individu qu'il avait rencontré lors d'un voyage en train. Il appartenait à une famille illustre et connaissait peut être le Calife : on disait même qu'il était le fils d'un ministre. Il était ivre mort lors de ce voyage et proférait des insanités que personne n'oserait énoncer en toute autre situation. L'alcool embrume l'esprit et engendre la folie, comme nous l'explique le deuxième Calife. Mais d'autre part nous voyons des exemples d'une volonté qui étonne plus d'une fois les non musulmans. C'est là la force de la foi qu'a fait naître le Saint Prophète Muhammad (s.a.w) en ses disciples.

Avant l'interdiction de la consommation d'alcool en Islam, les musulmans en buvaient autant qu'ils le désiraient. On rapporte que lorsque le Saint Prophète Muhammad (s.a.w) reçut la révélation rendant l'alcool illicite, il envoya chercher un compagnon et lui ordonna de proclamer le nouveau commandement dans les rues de Médine.

On servait du vin dans la maison d'un musulman : un grand pot, de plusieurs litres, avait été vidé et un second allait être entamé. Beaucoup avaient perdu le sens de la raison et de nombreux autres étaient en voie de la perdre. C'est dans cet état qu'ils entendirent quelqu'un proclamer que la boisson avait été interdite par le Saint Prophète (s.a.w.) sous un commandement de Dieu. Quelqu'un se leva et dit : « Cela ressemble à une proclamation contre la

boisson ; voyons si c'est vrai. » Un autre frappa de son bâton le pot de terre plein de vin, le brisa et dit : « Obéis d'abord au Saint Prophète Muhammad (s.a.w) et ensuite tu pourras t'enquérir sur la nature de cette interdiction. »

Voilà en somme la grande distinction entre les compagnons du Saint Prophète Muhammad (s.a.w) et les autres. J'ai déjà évoqué l'état des ivrognes : essayez de prendre leurs verres et ils vous tabasseront. Des incidents de ce genre sont monnaie courante dans les bars et les bistrots. Quelqu'un qui est ivre ne toléra aucun propos qui contredira sa volonté. L'alcool embrume leurs esprits : ils ignorent ce qu'ils disent et ce qu'ils font, ils n'ont aucun respect pour autrui, même pour leurs parents. Ils ne maîtrisent plus leur corps et ne se soucient pas de la loi. Mais la volonté des compagnons a eu le dessus sur leur ivresse. Dès qu'ils ont entendu le commandement de Dieu par l'entremise du Prophète (s.a.w.), leur état d'enivrement a disparu. Selon les récits il y avait cette nuit-là des beuveries dans plusieurs maisons de Médine : dès cette annonce, tous les pots de vins ont été brisés et le vin a coulé à flots dans les rues.

Le deuxième Calife nous explique qu'aucun obstacle ne pouvait entraver une volonté pareille : ceux qui la détiennent sont les conquérants du monde spirituel, Satan jette les armes face à eux et toute difficulté disparaît.

Si l'on possède une volonté et une foi pareille, il serait inutile de chercher

d'autres méthodes pour se réformer.

Il n'y pas eu, à aucune autre période de l'histoire humaine, une révolution [spirituelle] aussi importante que celle qui s'opéra au cours de la vie du Saint Prophète Muhammad (s.a.w).

Nous pouvons toutefois voir quelques similarités dans la vie des compagnons du Messie Promis (a.s). Le tabac n'est certes pas illicite [selon Islam], mais le Messie Promis (a.s) a dit que s'il existait à l'époque du Saint Prophète Muhammad (s.a.w) il l'aurait interdit. En tout cas c'est un vice et il cause aussi la dépendance. Lors d'un voyage le Messie Promis (a.s) a exprimé son mécontentement quant à l'usage du narguilé ou du houka (une pipe orientale à long tuyau). Et ceux des ses compagnons qui en faisaient usage ont brisé les leurs et n'ont plus touché au tabac. Il y a aussi les exemples de ces compagnons qui étaient empêtrés dans d'autres vices, à l'instar de la consommation de l'alcool, mais qui s'en sont détournés après avoir accepté l'Ahmadiyya.

Voilà les exemples que nous devons suivre. Nous ne devons pas fuir ces abominations par peur de la loi, de la société ou de ses parents, mais pour la seule raison qu'ils ont été condamnées par Dieu, le Saint Prophète Muhammad (s.a.w) et le Messie Promis (a.s).

L'alcool n'est pas en vente libre dans les pays musulmans comme au Pakistan : mais les pauvres y distillent des boissons spiritueuses très toxiques. .

La réforme : responsabilité collective de tous les ahmadis

“ Combien sont-ils parmi nous à profiter de l'amour de Dieu et qui témoignent de l'exaucement de leurs prières et à qui Dieu parle ?

extrait [...]

J'évoquerai aujourd'hui le même thème de mes sermons précédents. Et je compte m'appesantir davantage sur les points évoqués auparavant et les moyens pour effectuer la réforme [de la conduite] d'un plus grand nombre d'ahmadis. Les trois facteurs qui favorisent la réforme sont : la volonté – qui dans le contexte religieux signifie affermir sa foi – deuxièmement la connaissance et troisièmement la force agissante ou le fait de se débarrasser de ses faiblesses. Avant d'éclairer ce sujet à la lumière des dires du deuxième Calife je tiens à rappeler à nos morrabis (missionnaires), aux responsables et aux Amirs – en somme à ceux qui ont l'occasion de prodiguer des conseils – qu'ils doivent être particulièrement vigilants à propos de la réforme de la conduite des membres de la djama'at. Cette tâche incombe aussi aux titulaires de postes au sein des organisations auxiliaires. J'évoque souvent, quant à moi, le sujet de la réforme et mes conseils ont de l'effet sur ces ahmadis qui suivent la MTA. Mais il incombe aux missionnaires, aux Amirs et aux responsables de faire en sorte que ce message soit repris dans leurs programmes et leurs campagnes afin que tout ahmadi soit bien conscient de l'importance de ses œuvres. Le premier moyen de se reformer est de raffermir sa volonté ou, en d'autres termes, de renforcer sa foi. Les prophètes sont envoyés au monde pour engendrer la foi : ils sont porteurs de miracles et de

signes. Le deuxième Calife affirme que Dieu a montré d'innombrables miracles à notre djama'at et que les autres n'en n'ont pas vu un centième. Aucune religion, hormis l'Islam, ne présente ainsi les révélations divines, ces miracles vivants et des signes qui prouvent l'existence de Dieu, qui débarrassent les cœurs de toute impureté et qui les emplissent de la connaissance de Dieu. Mais pourquoi en dépit de cette foi et de ces miracles tout récents existe-t-il jusqu'à présent tant de manquements dans notre djama'at ? Selon le deuxième Calife la raison est que les oulémas, les missionnaires et les orateurs de la djama'at n'ont pas informé les ahmadis à ce propos. Son opinion s'était avérée exacte 75 ans de cela et elle est toute aussi pertinente aujourd'hui. Il y a là matière à réflexion. Et plus nous nous éloignons de la période du Messie Promis (a.s) plus il est important de faire un plan complet à ce sujet. Le deuxième Calife affirme : « Il y a parmi nous ceux qui maîtrisent bien le sujet de la mort de Jésus, ou qui répliquent à nos détracteurs en leur présentant les écrits de leurs érudits. Mais nous n'avons pas, avec la même vigueur, présenté aux ahmadis les préceptes de la djama'at, ou nos érudits n'ont pas fait les efforts nécessaires en ce sens. » Il y a de simples ahmadis qui répondent très bien aux attaques des mollahs contre la djama'at lors des émissions télévisées ou sur Internet. Ils m'envoient souvent leurs réponses qui sont très pertinents. Ainsi nous sommes très bien armés dans

ce domaine : mais très peu d'entre nous savent en quels termes le Messie Promis (a.s) nous a présenté Dieu. Quelles méthodes a-t-il préconisé pour mériter l'amour, la connaissance et la proximité de Dieu. A quel point Dieu s'est-Il révélé à lui et le nombre de miracles et de signes qu'Il lui a montrés. Ainsi ils sont nombreux à accepter la mort de Jésus et qui connaissent aussi les arguments pour le prouver : ils ont peut-être reçu l'Ahmadiyya en héritage de leurs parents. Mais étant donné qu'ils ignorent ce que je viens de présenter, à savoir la connaissance d'Allah, Ses miracles et Ses signes, ou comment se rapprocher de Lui, leur foi est chancelante, ce qui engendre des écarts de conduite. Maîtriser le thème de la mort de Jésus n'engendra point la réforme : d'où ces faiblesses au sein de la djama'at. Tant que nos oulémas, nos missionnaires, les Amirs et les responsables – qui doivent être des exemples et effectuer cette réforme – ne sont pas vigilants à ce propos et tant qu'ils ne s'évertuent pas à lier les membres de la djama'at au but de l'avènement du Messie Promis (a.s), il y aura toujours un nombre important d'ahmadis dont la volonté sera vacillante et qui n'arriveront pas à se réformer en conséquence. Combien sont-ils parmi nous qui désirent sincèrement rendre culte à Dieu : il n'est pas question de l'accomplir uniquement au cours du Ramadan ou pendant l'Itikaf et s'en contenter pour le reste de l'année.

Analyse de conscience et réforme : les clés du succès spirituel

“ Qu'ils se consacrent à faire connaître aux autres les bénédictions et les bienfaits apportés par le Messie Promis (a.s). Qu'ils mentionnent les signes vivants de Dieu et qu'ils leur expliquent comment se rapprocher de Lui.

extrait [...]

Il est très nécessaire de s'attacher au Messie Promis (a.s) et de faire preuve d'une obéissance indéfectible envers le Califat. Voilà la clef de la force et de l'épanouissement spirituel de la djama'at. Il faut faire reconnaître le [statut véritable] du Califat aux ahmadis afin qu'ils acceptent de gaité de cœur toutes les décisions prises par le Calife et qu'ils n'aient pas de doute ou d'appréhension à ce sujet. Inculquer cette compréhension à propos du Califat est une des tâches importantes des missionnaires ainsi que des titulaires de postes au sein de la djama'at. Il en est certains qui disent ici et là que le Calife a pris une mauvaise décision dans tel ou tel cas ou qui critiquent les verdicts de la Qada (l'instance de médiation au sein de la communauté). Ou qui disent : « Pourquoi avoir confié telle tâche à untel ? Pourquoi ne pas avoir choisi celui-là ? Le Calife est bien au courant comment se comporte celui-là pourquoi donc ferme-t-il les yeux sur [sa situation] ? » Ils sont peu à faire de pareilles remarques : mais ils polluent l'atmosphère toute entière. Si tous les missionnaires, les titulaires de postes au niveau de la djama'at et des organisations auxiliaires comprennent leurs responsabilités à cet effet, ils dissiperont les doutes et les appréhensions qui surgissent dans les cœurs de certains. C'est surtout la tâche des missionnaires de leur faire comprendre que toutes les bénédictions sont liées à la Nizam

(l'organisation) et quand Dieu désire maudire un peuple Il enlève la structure [qui les unit]. Quand ces faits seront connus de tous, ceux qui [ont tendance] à trébucher seront sauvés. Il y aura toujours une infime minorité de gens qui sont des je-sais-tout. Ils organisent leurs réunions ici et là disant que le Calife n'est pas Dieu et qu'il peut se tromper à l'instar de tout être humain. C'est vrai, cependant le deuxième Calife a offert une excellente réponse à cette question. Et si l'on estime que le Califat est vrai et que c'est une bénédiction de Dieu cette réponse s'applique à toute époque et en tout lieu. Le deuxième Calife affirme que Dieu assure qu'Il établira sur Terre les décisions prises par le Calife. Ceci est stipulé dans le verset suivant : « et qu'Il établira assurément pour eux leur religion qu'Il a choisie pour eux... » (24 : 56). Dieu jure ici qu'Il plantera dans le monde la foi et les principes que les Califes désirent établir. Ce sont des faits qui doivent être inculquées dans les cœurs de tous les membres de la djama'at : c'est là la tâche des missionnaires et des érudits. Qu'ils se consacrent à faire connaître aux autres les bénédictions et les bienfaits apportés par le Messie Promis (a.s). Qu'ils mentionnent les signes vivants de Dieu et qu'ils leur expliquent comment se rapprocher de Lui. Qu'ils expliquent à tout un chacun l'importance d'obéir au Calife et à la Nizam-i-Jama'at en toute situation. Et c'est là que l'on dissipera les doutes des

uns et des autres, tant et si bien que tout soupçon mourra dans l'œuf et qu'il y aura la réforme à tout niveau au sein de la djama'at. Voilà un des grands buts de l'avènement du Messie Promis (a.s). Certes il est important de maîtriser les sujets de la mort de Jésus (a.s) et de la Khatmun-Nubuwwah (la finalité de la prophétie) afin que nous puissions répondre à nos adversaires. Cependant il est d'autant plus important de mener une campagne au sein de la djama'at afin de reformer la conduite et d'accroître la connaissance. Nous devons être encore plus vigilants quant à cette ligne de front interne que celui qui concerne l'extérieur. Notre purification spirituelle et la réforme de notre conduite apportera une plus grande révolution que ce type de tabligh (prédication) [évoqué plus haut]. Le deuxième Calife souligne que si les missionnaires purifient les cœurs des autres, et qu'ils les emplissent de la connaissance et de l'amour de Dieu, des millions de gens embrasseront l'Ahmadiyya. Allah déclare : « Lorsque vient l'aide d'Allāh ainsi que la victoire, et que tu vois les hommes entrer en troupes dans la religion d'Allāh, alors glorifie ton Seigneur avec Sa louange, et implore Son pardon. Assurément, Il revient sans cesse avec compassion. » (Le Saint Coran, chapitre 110, versets 2-4). Allah affirme que si vous propager le message de l'Islam par le tabligh, les gens viendront vers vous un à un, ou deux par deux.

Qualités d'un musulman ahmadi exemplaire

“

Le Saint Prophète p.s.s.l : « J'ai deux buts : le premier est [de vous inciter] à vous consacrer à Dieu. Et le deuxième est que vous éprouviez de la sympathie les uns pour les autres ; de montrer cet exemple [d'unité] qui sera un miracle pour les autres. »

extrait [...]

Une autre faveur de la djama'at est que lorsque le Calife évoque un sujet, à l'instar de la réforme, un grand nombre d'Ahmadis y consacrent leur attention. C'est ce que j'en déduis des lettres que je reçois. Dieu a aussi accordé des aides au Califat qui m'envoient des références à propos d'un thème donné : des faits que l'on a peut-être lus auparavant, mais que l'on a oubliés. Dans le récit suivant – envoyé par un de nos missionnaires – l'on trouvera mention des soucis qu'avait le Messie Promis (a.s). « Maulvi Mohammad Sarwar Shah raconte qu'il y avait un mésentente entre Mir Nasir Nawab et Maulvi Mohammad 'Ali. Mir Nasir Nawab tout furieux en a informé le Messie Promis (a.s). Quand Maulvi Mohammad Ali en a eu connaissance il a dit au Messie Promis (a.s) : « Nous sommes venus ici pour soutenir le Messie [dans sa mission] et pour servir l'Islam. Mais si l'on nous blâme auprès du Messie Promis (a.s), celui-ci étant humain, il se peut qu'il ait des pensées négatives à notre propos. Et notre séjour à Qadian, au lieu d'être source de faveurs, sera la cause de notre malheur. » Le Messie Promis (a.s) lui a répondu : « Mir Nasir m'a dit quelque chose, mais j'étais si perdu dans mes soucis, que je jure par Dieu que je ne m'en souviens pas. Depuis quelques jours une seule pensée ne cesse de me tourmenter... »

Ce sont-là des paroles qui méritent toute notre attention. « ...matin et soir j'étais rongé par un seul souci, dit le

Messie Promis (a.s), mon interlocuteur croyait peut-être que j'étais en train de l'écouter, mais une seule idée me préoccupait, même quand je parlais à la maison. Durant ces jours cela m'accablait tellement qu'il m'était impossible de penser à autre chose. Ce souci concernait le but de mon avènement. [Dieu m'a envoyé] afin de fonder une djama'at composée de véritables croyants, dont la foi en Dieu sera sincère et dont la relation avec Lui sera ferme. Des gens qui feront de l'Islam leur principe directeur, et qui prendront pour exemple le Saint Prophète Muhammad (s.a.w) ; qui marcheront sur la voie de la Taqwa et qui se réformeront, des gens qui posséderont une grande éthique morale, afin que le monde soit guidé par leur entremise et que le dessein de Dieu s'accomplisse. Si ce but n'a pas été atteint et que nous ayons remporté la victoire sur nos adversaires par nos simples arguments, eh bien sachez que cette victoire n'en est pas une. Si le but de mon avènement n'est pas atteint, tous mes accomplissements iront à l'eau. Je constate que nous sommes en train de remporter des victoires éclatantes dans le domaine du dogme et l'ennemi se sent faible, mais il y a jusqu'à présent de nombreuses lacunes quant au but véritable de mon avènement et cela nécessite une grande attention. Voilà les soucis qui me rongent ces temps-ci ; ils m'accaparent à tel point que je n'arrive pas à m'en défaire. ». Voilà la peine qui tourmentait autant le Messie Promis (a.s). A différents moments il a expliqué

comment doit se comporter un véritable ahmadi. En sus de ses autres ouvrages les dix volumes du recueil Malfuzat relatent les récits de ses réunions. Prenez en n'importe lequel et vous verrez qu'il y a évoqué sous différents angles ses attentes à propos de sa djama'at, des conseils qu'il a donné sur la réforme que l'on doit apportée en sa personne. Il dit à ce propos : « J'ai longuement évoqué l'entente et l'affection qui doit régner au sein de la djama'at. Soyez unis, c'est ce qu'Allah conseille aux musulmans, soyez un seul corps sinon vous perdrez votre vigueur. La raison de se tenir épaulé contre épaulé lors de la Salat est d'engendrer l'unité parmi les croyants. A l'instar d'un courant électrique, les sentiments sont transmis d'une personne à un autre. S'il y a mésentente et désunion il y aura mauvaise fortune. Le Saint Prophète Muhammad (s.a.w) nous demande de nous aimer les uns les autres et de prier pour autrui. Quand, dans le secret, l'on supplie Dieu en faveur de ses frères, les anges répondront : « Qu'il en soit ainsi pour toi aussi ! » Si ses prières ne sont pas exaucées, celles des anges le seront certainement. Je vous conseille vivement de mettre de côté toute dissension. » « J'ai deux buts : le premier est [de vous inciter] à vous consacrer à Dieu. Et le deuxième est que vous éprouviez de la sympathie les uns pour les autres ; de montrer cet exemple [d'unité] qui sera un miracle pour les autres.

Signes en faveur du Messie Promis et Mahdi (a.s)

“

Les chercheurs de vérité ainsi que les générations futures seront à l'abri de ce vent empoisonné de l'égarement, car l'accomplissement de nombre de ces révélations dépend des faits à venir.

extrait [...]

Pour le sermon d'aujourd'hui j'évoquerai les signes [qui sont apparus en faveur] du Messie Promis (a.s) et dont il a lui-même fait mention. D'emblée je vous présente un principe qu'il a avancé afin de mieux comprendre leur portée [réelle]. Selon le Messie Promis (a.s) Dieu a manifesté et manifestera des signes par son entremise afin de prouver la véracité de l'Islam ainsi que l'éminence du Saint Prophète Muhammad (s.a.w). Ils ont aussi pour vocation de faire traire les détracteurs de l'Islam et sont autant de témoignages pour prouver, aux autres musulmans, la véracité du Messie Promis (a.s). C'est ce qu'explique le Messie Promis (a.s) dans son ouvrage Barāhīn-i-Ahmadiyya : « [Tous ces signes] sont révélés afin que ceux qui aspirent à [suivre] la voie de la droiture puissent être pleinement conscients que toute bénédiction et lumière gît en Islam. Afin aussi que des preuves irréfutables venant de Dieu puissent accabler les athées et afin que leur dépravation soit évidente à tout homme de bien. [Ces athées] se complaisent dans les ténèbres et détestent la lumière, ils nient l'éminence du Saint Prophète Muhammad (s.a.w), le meilleur des hommes, ils l'injurient et le calomnient. Leur vilénie et leur malhonnêteté les empêchent de comprendre qu'il est l'homme parfait, dont la lumière éclairera le monde à tout jamais à l'instar du soleil. Grâce à ces vérités [qui se manifesteront] nos

adversaires admettront de leur propre chef la gloire de l'Islam ; le chercheur de vérité quant à lui trouvera la voie qui mène à la conviction et ceux doués d'intelligence affineront davantage leur perspicacité. L'autre raison de présenter ces révélations et ces visions est de renforcer la foi des croyants : afin qu'ils y trouvent réconfort et qu'ils soient convaincus que la Sirat-i-mustaqim gît en Islam. Sous le firmament il n'y a qu'un seul Prophète et un seul Livre : le Saint Prophète Muhammad (s.a.w), le meilleur de tous les prophètes, le plus parfait des messagers, le Sceau des Prophètes et le plus grand des hommes : celui qui marche sur ses pas découvrira la voie qui mène à Dieu, se débarrassera des voiles ténébreuses et verra ici sur Terre les signes du véritable salut. Le Livre est le Coran qui renferme la vraie et parfaite direction, grâce auxquelles l'on acquiert le savoir et la compréhension du divin : il débarrasse le cœur de toute tare humaine. Une fois départi de ses doutes, de son ignorance et de ses négligences l'homme atteint le stade de la certitude. L'autre raison derrière l'évocation de ces visions, révélations et témoignages des adeptes des autres religions est de fournir aux musulmans des preuves irréfutables. Par ce biais ils seront victorieux et ils réduiront au silence ces pécheurs invétérés et ces athées, qui, le cœur corrompu, confrontent les musulmans en faisant étalage de leur grandeur. Les chercheurs de vérité ainsi que les générations futures seront à l'abri

de ce vent empoisonné de l'égarement, car l'accomplissement de nombre de ces révélations dépend des faits à venir. Quand le temps s'écoulera, qu'une nouvelle période dévoilera sa face et que l'on constatera de visu l'accomplissement des faits évoqués dans ce livre, ces prophéties renforceront leur foi insha Allah. » (Barāhīn-i-Ahmadiyya, volume 1). Ainsi les révélations et les prophéties évoquées par le Messie Promis (a.s) dans son ouvrage Barāhīn-i-Ahmadiyya ne concernent pas que son époque : nombre de ces prédictions se réaliseront dans le futur, insha Allah. D'ailleurs ces prophéties ne se limitent pas à la personne du Messie Promis (a.s) : elles ont pour première vocation de prouver la véracité de l'Islam et d'éclairer le monde à propos du statut [éminent] du Saint Prophète Muhammad (s.a.w). Je m'étonne, quant à moi, de ceux qui faisant fi de cette réalité, qualifient d'incohérences les révélations reçues par le Messie Promis (a.s) en anglais, en arabe et en ourdou. L'on ne peut obliger Dieu à révéler en telle ou telle langue : ce choix Lui appartient. Il n'en demeure que même des non-musulmans ont vu l'accomplissement de ces prophéties et ont témoigné ainsi de la véracité du Saint Prophète Muhammad (s.a.w). Pour ceux doués de perspicacité spirituelle l'ouvrage Barāhīn-i-Ahmadiyya suffit : les sujets et les signes qui y sont évoqués renforcent la foi et comme l'affirme le Messie Promis (a.s) les générations futures seront témoins de leur réalisation.

Accomplissements du Réformateur Promis^(r.a)

“

La Fadl-i-Umar Foundation a publié 24 volumes de ses œuvres sous le titre Anwār-ul-Ulūm qui contient 633 discours et livres. Selon la fondation en tout 32 volumes comprenant pas moins de 850 discours et livres seront publiés. Les volumes 25 à 29 sont en voie d'achèvement.

extrait [...]

Ce sont là les distinctions que posséderait ce fils promis, qui ayant été Calife pour quelque 52 ans (de 1914 à 1965), a

laissé sa marque dans le monde avant de rejoindre son Créateur. Des volumes entiers seront nécessaires pour évoquer ses qualités et sa vie. C'est pourquoi tous les ans la djama'at organise des rencontres [dans les alentours du] 20 février lors desquels l'on évoque certains aspects de cette prophétie et j'en ai moi-même fait mention à plusieurs reprises, ainsi que le troisième et quatrième Califes (qu'Allah soit satisfait d'eux). L'on ne peut toutefois affirmer que l'on a épuisé ce sujet dans son ensemble ou que tout le monde a saisi son importance. Je présente ici-bas un aspect de cette prophétie qui a trait au savoir phénoménal du deuxième Calife, qui a impressionné et les siens et les autres. A cet effet voici un aperçu du nombre de ses livres et discours et des sujets y évoqués. A l'époque il n'y avait pas des moyens d'enregistrement : certains de ses discours ont été retranscrits en intégralité et d'autres pas. La Fadl-i-Umar Foundation a publié 24 volumes de ses œuvres sous le titre Anwār-ul-Ulūm qui contient 633 discours et livres. Selon la fondation en tout 32 volumes comprenant pas moins de 850 discours et livres seront publiés. Les volumes 25 à 29 sont en voie d'achèvement. Deux mille soixante seize sermons du vendredi, des deux Aïd et à l'occasion

des Nikah ont été recueillis les volumes du recueil Khutbāt-i-Mahmūd, dont 28 volumes ont été publiés à ce jour. Les sermons de 1948 à 1959 seront publiés plus tard et comprendront 500 discours qui regorgent tous de perles de sagesse, de perspicacité et de savoir spirituel. Feu le troisième Calife (qu'Allah soit satisfait de lui) affirme que l'on ne pourra jamais épuiser tous les aspects de la prophétie qui affirme que le Muslih Maw'ūd (Réformateur Promis) sera rempli de connaissance séculière et spirituelle. Il cite en exemple le Tafsir-i-Kabir (le grand commentaire du Saint Coran) écrit par le deuxième Calife. Celui qui l'a lu attentivement devra admettre que si un autre en était l'auteur, ne serait-ce que d'une infirme partie, il serait reconnu comme un saint parmi les pieux de ce monde.

Hadrat Muslih Maw'ūd (r.a) a écrit environ 8 000 à 10 000 pages sur le Saint Coran. Le Tafsir-i-Kabir comprend à lui seul 6000 pages. Il s'y trouve une exégèse de 59 sourates dont celles de la Sourate Al Fatiha, de la Sourate Al Baqarah, de la Sourate Yunus à la Sourate Al Ankabut, de la Sourate Al Naba à la sourate Al Nas. [Dans l'ancienne édition] la taille de la police est très petite et quand la nouvelle édition sortira elle comprendra entre 10 000 à 12 000 pages.

Hadrat Muslih Maw'ūd, le deuxième Calife de la djama'at Islamique Ahmadiyya a écrit 10 ouvrages sur tout ce qui touche à nos doctrines et croyances, 31 sur la spiritualité et la morale islamique, 13

traités biographiques, 4 livres sur l'histoire, 3 sur la jurisprudence, 25 ouvrages sur la politique de l'Inde avant la partition et 9 sur la politique post-partition et la création du Pakistan.

Il a écrit 15 livres et revues sur la situation politique du Cachemire, 100 autres sur le Mouvement Ahmadiyya et bien d'autres sur des sujets variés.

Feu le troisième Calife affirme [qu'un simple coup d'œil sur les œuvres de Hadrat Muslih Maw'ūd] démontre qu'il était pétri de connaissances profanes et spirituelles comme l'énonce la prophétie. Chaque fois qu'il prenait sa plume tous étaient unanimes que l'on ne pouvait mieux décrire le sujet en question. Quand il prenait les rênes du leadership politique ou qu'il prodiguait des conseils à cet effet mêmes ses grands détracteurs étaient obligés de reconnaître ses grandes mérites.

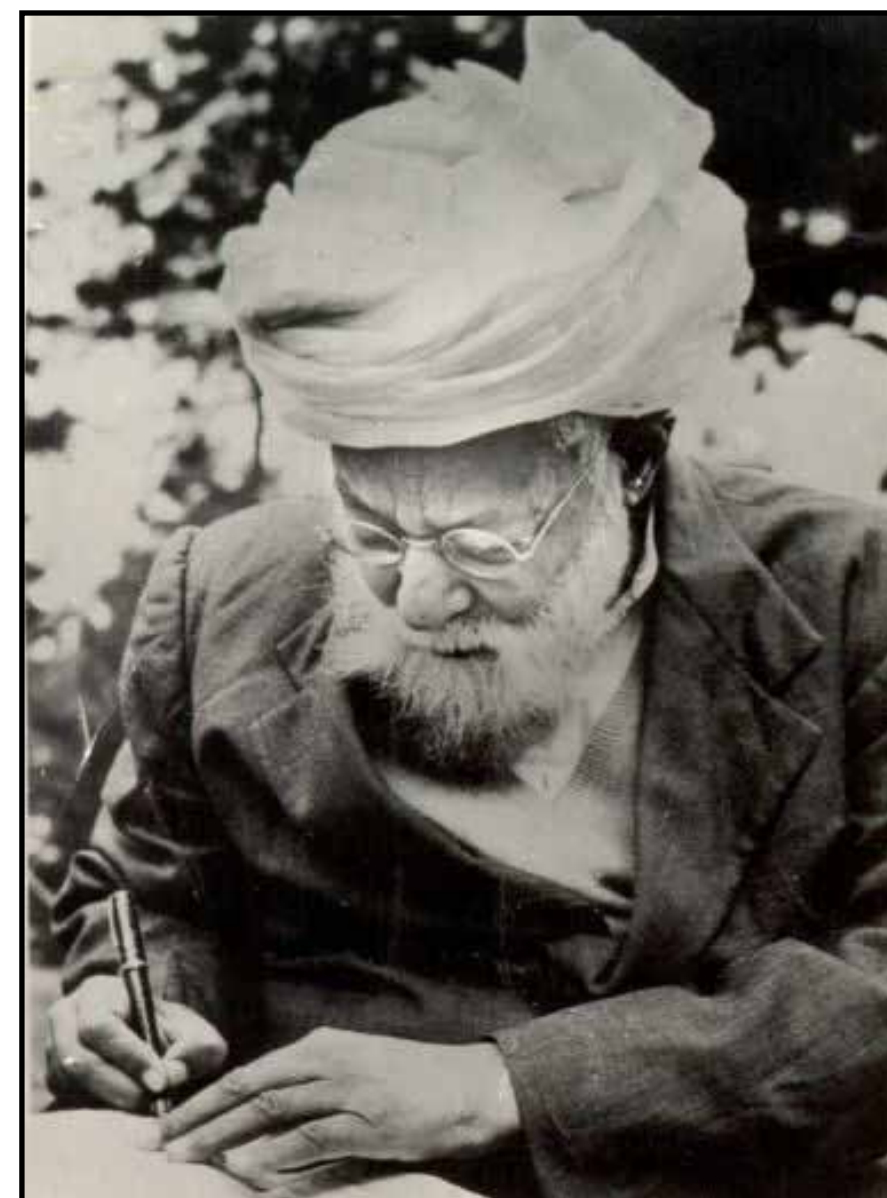
En bref, le fait qu'il sera doué de savoir spirituel et temporel est un sujet si vaste que l'on ne pourra l'épuiser. Le Tafsir-i-Kabir à lui seul suffit à prouver l'éminence de Hadrat Muslih Maw'ūd (r.a.). Allamah Niaz Fateh Puri lui avait écrit une lettre à ce propos dans lequel il affirmait que son exégèse offrait une toute nouvelle perspective à l'étude du Coran et que c'était le premier commentaire du Coran de ce genre en langue ourdou. Il a salué le discernement, l'éloquence ainsi que le raisonnement hors-pair qui embellissait chaque page. Son seul regret, dit-il était de ne pas l'avoir connu plus tôt.

Après avoir lu les réflexions de Hadrat Muslih Maw'ūd sur le Prophète Loth dans la sourate Houd son cœur frissonna et il s'est senti obligé de lui présenter son admiration pour ses explications remarquables qui se démarquent des autres.

Le Tafsir-i-Kabir est un grand service rendu à l'Islam que les détracteurs [de l'Ahmadiyya] n'osent nier. Un certain M. Akhtar doyen du département d'ourdou l'Université de Patna [en Inde] raconte qu'il avait envoyé les volumes du Tafsir-i-Kabir à M. Abdul Mannan un professeur de langue persane, qui en a été si impressionné qu'il a demandé à des universitaires arabisants de l'étudier et de lui présenter leur opinion à ce sujet. Ces derniers ont reconnu qu'il n'y avait pas de commentaire de ce calibre en persan. Quand il leur demanda de le comparer à des exégèses du Coran en langue arabe, ces derniers ont répliqué qu'elles n'étaient pas toutes disponibles à Patna et qu'il fallait s'en procurer de l'Egypte et de la Syrie pour se faire une meilleure opinion. Et le professeur Abdul Mannan de répliquer qu'il n'y a pas une seule exégèse du Coran de la trempe de celui de Hadrat Mirza Mahmud Ahmad (r.a.) en n'importe quelle langue. Même si on faisait venir les commentaires arabes d'ailleurs, disait-il, ils ne feraient pas le poids face à celui du deuxième Calife. Les experts en arabe et en persan étaient tous sans voix. Sayyed Jaffar Hussain, avocat de profession, avait écrit ceci à l'éditeur du journal Sidq Jadid : « Je fut emprisonné en raison de ma lutte pour établir « l'état islamique ».

Le troisième jour de mon incarcération on me fit connaître les raisons en me présentant les extraits de mes discours prononcés ces 3 ou 4 dernières années. On m'accusait de vouloir renverser le gouvernement pour établir un état islamique. Fort fut mon étonnement : moi simple mortel face à une accusation aussi immense qu'une montagne. Mais telles furent les conclusions tirées de mes discours. En fait j'étais un voyageur égaré, ayant certes une destination, mais ignorant la route qui y mène. Il en était de même pour toutes les organisations islamiques de l'époque.

En prison j'étudiai le Tafsir-i-Kabir offert par un ami. J'y découvris un autre Islam, celui là-même dont j'étais en quête et ce fut la première fois que je découvris le Coran. Abandonner ses croyances pour embrasser celles de la djama'at Ahmadiyya – vilipendée par tous les oulémas – n'était pas une mince affaire. Mais la vérité s'étant



dévoilée, je n'avais plus peur du danger. Tous les jours j'implorai Dieu de me guider vers le droit chemin. Cet état dura des mois, le lieu de mes prosternations était inondé de larmes. J'eus la certitude que mes prières furent exaucées, car j'étais sûr et certain que l'Ahmadiyya était vraie. Et j'écrivis une lettre à Mirza Waseem Saheb, l'informant que je voulais accomplir la bai'ah et embrasser l'Ahmadiyya.

Je passai beaucoup de temps à la prison de Sikendarabad dont un des responsables était un musulman instruit qui s'était lié d'amitié avec moi. Tout le courrier des prisonniers passait entre ses mains et aucune lettre n'était transmise sans son aval.

La Majlis Itihadul Muslimine (organisation de l'unité islamique) de Hyderabad auquel j'appartenais était très appréciée

des musulmans. Tous les responsables de la prison ainsi que les prisonniers m'honoraient pour cette raison et c'est pourquoi mes lettres parvenaient jusqu'à Qadian sans éveiller les soupçons de l'administration pénitentiaire. Mais celles qui venaient de Qadian étaient quant à elles ouvertes et lues. Quand le formulaire de la bai'ah arriva il eu du remous dans la prison. Le responsable vint me dire avec la plus grande déférence : « Laissez ce commentaire du Coran, je vous offre ceux de Maulana Abdul Kalam Azaad et de Maulana Maudidi. Je suis sûr que vous changerez d'opinion. » Il me les offrit, mais ce n'étaient que des traductions accompagnées de commentaires éparpillés. Sachez que celui qui a étudié le Tafsir-i-Kabir parvient à une expertise telle qu'il peut déceler les errements de tous les autres commentaires.

Conférence des grandes religions de 1924



extrait [...]

Le Dr Arnold, le professeur Margoliouth et les autres membres du comité prirent aussi la décision d'inviter le deuxième Calife (r.a.) pour la conférence et le priant de prendre avec lui Hafiz Roshan Ali Saheb. Hadrat Muslih Maw'ud (r.a.) accepta l'invitation après mûre réflexion et maints conseils. Il travailla sur son exposé et le confia à Chaudhry Muhammad Zafrullah Khan, à Maulvi Sher Ali et à Hadrat Mirza Bashir Ahmad pour la traduction en anglais et pour la révision. Mais il constata que le discours était trop long et qu'il n'aurait pas assez de temps pour le présenter. Etant donné qu'un simple résumé du discours n'était pas non plus approprié il décida de travailler sur un nouveau traité. Le premier discours qu'il prépara fut par la suite publié sous le titre de « L'Ahmadiyya, l'Islam véritable ». Ainsi le 23 septembre 1924 fut le jour historique où l'on présenta le discours du deuxième Calife (r.a.) : ce fut aussi le jour de gloire de l'Islam et de l'Ahmadiyya, le jour où l'Europe reçut le véritable message de l'Islam. Plusieurs années auparavant le Messie Promis (a.s.) avait vu en rêve qu'il prononcerait un discours à

Londres, songe qui se réalisa dans toute sa splendeur. L'exposé du deuxième Calife (r.a.) débuta à 17 heures. Ceux qui étaient dans la salle avaient écouté plusieurs discours pendant deux heures et demie. Mais ils ne quittèrent pas pour autant leur place ; de surcroît d'autres personnes vinrent les rejoindre et en peu de temps la salle était comble, chose que l'on n'avait pas vu pour les autres orateurs. Sir Theodore Morison qui présidait la conférence demanda poliment à Hadrat Khalifat Masih (qu'Allah soit satisfait de lui) de prendre la parole. Celui-ci se leva et dit en anglais : « Monsieur le Président, sœurs et frères ! Je remercie tout d'abord Dieu qui a inspiré les organisateurs à pousser les autres à réfléchir sur des questions d'ordre religieuse et de leur offrir l'occasion d'écouter le point de vue des différentes religions, les permettant ainsi de faire un choix parmi elles. J'invite à présent mon disciple, Chaudhry Muhammad Zafrullah Khan, de prendre la parole et de présenter mon traité. Quant à moi, je n'ai point l'habitude de lire un texte préparé quand je prends la parole, même dans ma langue. Je prononce tous mes discours de mémoire et des fois je

parle pendant six heures. Les effets de la pratique religieuse ne se confinent pas à ce monde : ils se transmettent à l'Au-delà et le bonheur éternel de l'homme est associé à la foi. Je vous invite à réfléchir et à méditer à ce propos et j'espère que vous allez écouter ce qui va suivre attentivement. » Chaudhry Zafrullah Khan parla pendant une heure d'une voix puissante en dépit d'une gorge enrouée. Hadrat Muslih Maw'ud (r.a.) avait dit plus tard que c'était en fait lui qui parlait par l'entremise de Chaudhry Zafrullah Khan. Toute la salle était en extase et on dirait qu'ils étaient tous des ahmadis. A chaque fois que l'on évoquait un point à propos de l'Islam qui était nouveau pour l'assistance, des expressions de joie se faisaient entendre de part et d'autre dans la salle. Les questions de l'esclavage, de l'intérêt et de la polygamie furent été traitées. Hommes et femmes écoutèrent tout avec engouement. A la fin du discours il y eut des applaudissements nourris pendant plusieurs minutes. Hadrat Muslih Maw'ud (r.a.) évoqua la fondation de la djama'at Ahmadiyya par Hadrat Mirza Ghulam Ahmad (a.s.), le fait qu'il se soit proclamé Mahdi et Messie,

celui dont l'avènement était prophétisé par les Evangiles et les écritures saintes de l'Islam. En dépit de l'hostilité grandissante à son encontre, des fidèles s'étaient réunis autour lui, et peu à peu la djama'at s'implanta dans plusieurs pays. Après son décès le Califat pris la relève pour continuer sa mission. Peu à peu des personnes appartenant à différentes religions se sont jointes à la communauté. Selon les prophéties [des Ecritures antérieures] le Messie devrait apparaître au cours de cette ère. Et selon Hadrat Mirza Ghulam Ahmad (a.s.) Dieu l'envoya afin de guider l'humanité : il fit naître la certitude en Dieu et établit un lien entre l'homme et Son créateur. Toute religion qui ne sert pas de truchement pour connaître Dieu, a-t-il ajouté, n'en mérite pas le titre. Dans son traité Hadrat Muslih Maw'ud (r.a.) ajouta que le Messie Promis (a.s.) affirme que certes le Coran est le dernier livre de Loi, mais cela ne signifie point que l'intelligence humaine avait atteint son apogée. Le Coran regorge de trésors de connaissance à la portée de ceux qui s'appliquent à les trouver : ce faisant ils accompliront d'une part de grands progrès spirituels et d'autre part ils seront récipiendaires d'un savoir secret ayant trait à ce monde. Le Saint Coran réfute l'accusation que l'Islam s'est répandu par les armes en affirmant qu'il n'y a nul contrainte en matière de religion. Hadrat Muslih Maw'ud (r.a.) présenta aussi des preuves et des signes afin de prouver la véracité du Messie Promis (a.s.). Celui-ci avait vu en rêve qu'il prononçait, debout sur une estrade, un discours sur l'Islam à Londres et qu'il avait attrapé quelques oiseaux blancs. Il l'avait interprété comme voulant dire que ses enseignements seront diffusés dans ce pays et que d'aucuns se joindront à l'Islam. Ce rêve se réalisa une première fois par l'entremise du deuxième Calife (r.a.), lors de sa visite en 1924. Celui-ci ajouta que pour connaître la vérité sur le Messie Promis (a.s.) il faut suivre la méthode qu'il préconise

“

Le deuxième Calife (r.a.) termina avec ces paroles : « Frères et sœurs, la lumière de Dieu vous éclaire, et ce que le monde qualifie de légende, en raison du passage des siècles, S'est manifesté devant vos yeux. La Gloire de Dieu s'est exprimé à vous par l'entremise d'un prophète dont l'avènement fut annoncé par tous les Prophètes précédents, de Noé au Saint Prophète Muhammad (s.a.w). Dieu vous démontre qu'il n'est pas seulement le Dieu des morts, mais aussi celui de vos contemporains et de ceux qui vous succéderont. Acceptez cette lumière afin que votre cœur en soit éclairé.

: de prier pendant quarante jours, en s'étant débarrassé de ses préjugés et en demandant à Dieu Sa direction. Certainement Il exaucera les prières de l'intéressé et lui montrera des signes convaincants sur la véracité du Messie Promis (a.s.). Le deuxième Calife (r.a.) termina avec ces paroles : « Frères et sœurs, la lumière de Dieu vous éclaire, et ce que le monde qualifie de légende, en raison du passage des siècles, S'est manifesté devant vos yeux. La Gloire de Dieu s'est exprimé à vous par l'entremise d'un prophète dont l'avènement fut annoncé par tous les Prophètes précédents, de Noé au Saint Prophète Muhammad (s.a.w). Dieu vous démontre qu'Il n'est pas seulement le Dieu des morts, mais aussi celui de vos contemporains et de ceux qui vous succéderont. Acceptez cette lumière afin que votre cœur en soit éclairé. Sœurs et frères cette vie est éphémère mais il est faux de croire qu'il sera suivi du néant. Sachez que l'âme a été créée pour la vie éternelle et non pour le néant. Dès sa naissance l'homme commence à parcourir une voie sans fin et la mort n'est rien d'autre qu'une étape pour accélérer son rythme. Comment se fait-il que vous essayer de vous surpasser les uns les autres dans de petites compétitions et que vous en négligiez la plus importante dans laquelle vos prédécesseurs, vos contemporains

et vos successeurs doivent certainement prendre part ? Ignorez-vous qu'un juste a été envoyé à l'Est et Dieu, par son entremise, a porté la vérité jusqu'à vos portes ? Soyez très reconnaissants pour cette grâce que vous avez reçue, afin que vous puissiez en mériter davantage. Courez profiter de Sa miséricorde afin que l'amour divin ne cesse de grandir pour vous. Pourquoi vous, qui condamnez tout intoxicant qui engourdit le cerveau, vous complaisez-vous dans ce qui est préjudiciable et ce qui réprime les aspirations de l'âme ? Vous qui refusez de vous prosterner devant les idoles, pourquoi donc rendez-vous culte à un dieu imaginaire qui ne donne pas signe de vie ? Venez profiter de ce nectar divin et vivifiant que vous offre Dieu : il ne tue point la raison, mais l'éclaire. » En prenant le ton du style biblique, il termina avec ces phrases : « Réjouissez-vous, demoiselles d'honneur et amies de la mariée ! Chantez des hymnes joyeux, car le marié est là ! Celui que l'on cherchait est venu ! Celui que l'on attendait pendant si longtemps que les yeux avaient perdus de leur vivacité, se dévoile maintenant à vous. Béni soit celui qui est venu au nom de Dieu ! Celui qui L'obtient, obtient tout. Et celui qui ne Le voit pas, ne peut rien voir. Toutes les louanges appartiennent à Dieu, le Maître de tous les mondes ! »

Sermon du 7 mars 2014, prononcé à la mosquée Baitul Futuh à Londres

Conférence des Grandes Religions Londres 2014

extrait [...]

Il y a environ trois semaines de cela la djama'at islamique Ahmadiyya du Royaume-Uni a tenu une conférence dans le cadre de la commémoration de son centenaire ici en Grande-Bretagne. Les représentants de différentes religions y ont été conviés pour qu'ils présentent leur concept de Dieu en se basant sur leurs écritures saintes. Le thème de la conférence était Dieu au 21^e siècle et il était évident que l'Islam y serait représenté par le Calife de la djama'at Ahmadiyya.

Les représentants du judaïsme, de l'hindouisme, du bouddhisme, du zoroastrisme et celui des Druzes avaient pris la parole. Étaient également présents pour l'événement des Sikhs et des Baha'is. En outre, des élus politiques et des militants des droits l'homme ont eu l'occasion de faire entendre leurs points de vue.

La conférence s'est tenue dans un édifice d'une grande importance historique, la Guildhall, construit en 1429 et qui est un des deux plus anciens bâtiments de Londres. La MTA en a diffusé les déroulements, mais il est fort probable qu'un nombre important d'ahmadis ne l'aient pas vue. En tout cas du Pakistan on a demandé au Calife d'en présenter un compte rendu.

Malheureusement les responsables de l'événement se sont contentés de l'organiser, négligeant d'en faire la promotion auprès des médias avant sa tenue. Cela aurait été une occasion en or pour faire connaître l'Islam et ses beaux enseignements au plus grand nombre.

Certes l'Amir Saheb et son équipe sont en train d'en faire la promotion maintenant, mais ils auraient eu de meilleurs résultats s'ils l'avaient fait avant l'événement.

Aujourd'hui les médias sont un moyen crucial pour diffuser notre message. Cependant la majorité des djama'at du monde n'en n'ont pas saisi l'importance hormis les djama'at des États-Unis, de la Sierra-Leonne, du Ghana et dans certains pays d'Afrique francophone.

Parmi les orateurs se trouvaient M. Umesh Sharma, président du Conseil hindou du Royaume-Uni. Il a déclaré : « Le thème de la conférence est intéressant : Dieu au 21^e siècle. Ceci sous-entend que nous sommes tous unanimes quant à l'existence de Dieu. [Nous constatons cependant] que le leadership politique et des organismes d'influences n'ont pu apporter la paix et l'harmonie entre différentes communautés, car des conflits sévissent partout sur la planète. La raison est que l'on n'a plus foi dans le leadership politique, d'où la raison de retourner vers nos fois respectives. [...] Je suis reconnaissant envers Sa Sainteté le Calife qui nous a offert cette ouverture vers le dialogue et le partage de nos croyances respectives. Nous devons, nous les leaders, servir d'exemples pour nos fidèles ; et c'est là qu'ils nous suivront. »

« Ce qu'il a dit à la fin est bien vrai, a commenté Sa Sainteté le Calife, et j'espère que l'orateur en premier pourra appliquer ce conseil ». »

Le représentant du Dalai-lama au Royaume-Uni a présenté le message

de ce dernier dans lequel il dit : « Toutes les religions dans leur ensemble enseignent les vertus que sont l'amour du prochain, l'altruisme et la patience, en dépit des points de vue divergents qui peuvent exister au niveau des doctrines. Il nous incombe de respecter toutes ces traditions religieuses, qui ont contribué considérablement pour le bien-être de l'humanité au cours des siècles passés. Des conflits au nom de la religion sévissent quand on oublie les valeurs essentielles de sa foi. J'offre mon plein soutien à cette Conférence sur les religions du monde organisée à Londres le 11 février par la Communauté Islamique Ahmadiyya. J'ai la ferme conviction que pareilles réunions ont un effet symbolique très fort. Le fait que des représentants de différentes religions parlent tous de la même tribune présente un exemple marquant aux suivants des religions du monde. »

Le Sheikh Moafaq Tarif, chef spirituel de la communauté druze en Terre Sainte a dit : « Nous avons des liens étroits avec toutes les communautés religieuses en Terre Sainte, le berceau de la foi et le lieu où a débuté l'itinéraire spirituel de tous les Prophètes. Allah dit dans le Saint Coran : « Ô hommes, nous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des clans et des tribus, pour que vous puissiez vous reconnaître. En vérité, le plus honorable d'entre vous, est celui qui est le plus pieux d'entre vous. Allah est l'Omniscient et le Grand-Connaisseur. » (Le Saint Coran, chapitre 49, verset 14) Je suis vraiment reconnaissant envers

Sa Sainteté, le chef de la Communauté Ahmadiyya et ses membres pour cette invitation et je vous félicite pour cette conférence [...] La communauté druze a des liens très forts avec la communauté Ahmadiyya en Terre Sainte. Dénonçons tous ensemble la violence et l'agression sous toutes ses formes et semons les graines de l'amour en faisant épanouir la paix non seulement en Orient mais partout dans le monde. » L'archevêque Kevin McDonald du Royaume-Uni a déclaré : « Je suis honoré et reconnaissant de pouvoir prendre la parole au nom de l'église catholique [...] C'est un signe de notre temps que pareils événements doivent avoir lieu et c'est encore une autre raison d'être reconnaissant pour le fait de vivre à une époque comme la nôtre. » L'archevêque Kevin McDonald a également lu le message de soutien du Cardinal Peter Turkson, président du Conseil pontifical sur la justice et la paix. Celui a dit : « Je suis reconnaissant pour l'occasion qui m'est offerte et je tiens à féliciter la Communauté Ahmadiyya pour son centenaire, [et pour avoir offert l'opportunité] aux représentants des différentes religions de se réunir pour méditer sur la paix. »

Le Rabbin Daniel Sperber représentant du Grand Rabbin d'Israël a rappelé : « Nous vivons dans un monde où le matérialisme gagne du terrain et où l'écart entre les nantis et les démunis a atteint des proportions alarmantes.

Au nom du progrès et pour notre confort nous sommes en train de dilapider nos

ressources naturelles, polluer l'eau et détruire nos forêts. [...] Nous vivons dans un monde en proie à des troubles politiques : on foule au pied le nom de Dieu ainsi que Son message au nom du rationalisme et de la politique. » J'espère, commente le Calife, que son message atteindra les oreilles des dirigeants de son pays. Le Haut-commissaire ghanéen au Royaume-Uni a présenté quant à lui le message du Président du Ghana qui affirmait : « Allah le tout puissant a envoyé Ses messagers dans le monde afin de promouvoir la paix, l'ordre, le respect mutuel ainsi que la coexistence harmonieuse entre peuples d'origine ethnique, de confession et de religion différentes. Cette harmonie existe au Ghana où le parlement a édicté une loi afin de promouvoir la coexistence religieuse en établissant un conseil de paix qui regroupe d'éminentes personnalités de différentes confessions. Ce conseil de paix national a promu le respect mutuel et la coexistence entre nos citoyens. » La Baronne Sayyeda Warsi, secrétaire d'État au ministère des affaires étrangères du Royaume-Uni a dit : « C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant une si auguste assemblée et dans un lieu aussi prestigieux. Le fait que l'événement clé de leur célébration est la commémoration de toutes les religions est un témoignage de l'ouverture d'esprit, du pragmatisme et de l'humilité de la communauté Islamique Ahmadiyya. Vous n'avez qu'à regarder autour de vous pour voir les grandes contributions de cette

“

Le Dr Katrina Lantos-Swett, vice-présidente de la Commission sur la liberté religieuse internationale des États-Unis : « ... et au 20^e siècle, nous voyons la communauté Ahmadiyya, dont les actions ne servent pas que ses intérêts, mais ceux de l'humanité toute entière et contre ses oppresseurs. Nous vous aimons pour votre tolérance et votre [lutte pour la] liberté. Nous vous aimons parce que vous œuvrez en faveur d'un monde où des personnes de toutes origines et croyances pourront se réunir et apprendre les uns des autres.

communauté dans tous les domaines de la vie en particulier dans l'humanitaire. Nous verrons dans les quatre coins du monde ce que nous sommes en train de voir ici. Nous vivons un moment important où les croyants des différentes religions doivent exprimer leur solidarité et leur engagement pour le dialogue interreligieux. Ce fut un honneur pour moi d'avoir pu y participer. » Le Dr Katrina Lantos-Swett, vice-présidente de la Commission sur la liberté religieuse internationale des États-Unis, est en relation avec la djama'at depuis un certains temps. Elle était venue expressément des États-Unis pour la conférence et avait ceci à dire : « C'est un honneur et un privilège pour moi d'être présente ici avec vous ce soir dans le cadre de la célébration du centième anniversaire de la présence de la communauté musulmane Ahmadiyya au Royaume-Uni. Cette célébration se fait dans la tolérance et la liberté qui est la marque distinctive de votre communauté. Celle-ci est la preuve vivante que la religion peut en effet être un véritable ami de la paix, de la compréhension et de la liberté. Un coup d'œil sur l'histoire du vingtième siècle nous montre quelque chose de beau et de précieux.

Nous voyons les êtres braves imbus de leurs préceptes religieux et agissant comme des phares dans l'obscurité [...] et au cours du 20^e siècle la djama'at Ahmadiyya n'a cessé de condamner toute oppression que subit tout autre peuple... »

Connaître Dieu : la voie du succès

“ Le savoir est le moyen préconisé par Dieu pour saisir la réalité de l'Islam. Certes il en existe d'autres méthodes à l'instar du jeûne, des prières quotidiennes, des supplications, du respect des préceptes de Dieu dont il en existe plus de 600, cependant tout cela dépend entièrement de la conscience de la Grandeur et de l'Unicité de Dieu, de Ses signes et de Ses attributs glorieux et magnifiques.

extrait [...]

Sa Sainteté a présenté à cet effet des écrits de Hadrat Mirza Ghulam Ahmad (a.s) sur la connaissance de Dieu : ses propos à ce sujet couvrent des centaines de pages et ce qui suit n'en n'est qu'une infime partie. Certes les Prophètes de Dieu et les saints ont acquis une somme importante de connaissance divine, mais quelle doit être la norme que doit atteindre un musulman ordinaire à cet égard. C'est ce que nous explique le Messie Promis (a.s). Le Messie Promis (a.s) affirme : « Deux actions de la part de l'homme suffissent pour qu'il atteigne Dieu. Premièrement il doit éviter le péché et deuxièmement il doit accomplir des bonnes œuvres. Se prémunir des transgressions n'est pas un grand exploit en soi. Deux facultés existent en la nature de l'homme dès sa naissance : d'une part ses passions charnelles l'encouragent à commettre des péchés et d'autre part le feu de l'amour divin, caché en son for intérieur, réduit ces délits en cendres à l'instar d'un feu consumant des brindilles. C'est la connaissance de Dieu qui attise cette flamme spirituelle qui brûle les péchés : elle est essentielle car l'amour de toute chose en dépend. Comment aimer l'objet dont on ignore la beauté et les mérites ? Le fait de connaître les qualités ainsi que l'éclat de Dieu fait naître cet amour incandescent qui consume le péché. La soumma de Dieu stipule que les hommes reçoivent cette connaissance de la part des prophètes ; en les suivant ils profitent

de la lumière de ces derniers et de tout ce qu'ils ont reçu. » Le Messie Promis (a.s) ajoute : « J'ai étudié minutieusement toutes les religions pour arriver à la conclusion que seul l'Islam peut, à toute époque, faire connaître la personne de Dieu, car le Prophète de l'Islam est vivant ainsi que son enseignement. Dieu affirme qu'en éprouvant de l'amour pour le Saint Prophète Muhammad (s.a.w) et en le suivant l'on pourra être récipiendaire de la parole de Dieu et les portes de la lumière divine s'ouvriront. » Le Messie Promis (a.s) explique en ces termes la relation entre la réalité de l'Islam et la connaissance du divin : « Le savoir est le moyen préconisé par Dieu pour saisir la réalité de l'Islam. Certes il en existe d'autres méthodes à l'instar du jeûne, des prières quotidiennes, des supplications, du respect des préceptes de Dieu dont il en existe plus de 600, cependant tout cela dépend entièrement de la conscience de la grandeur et de l'unicité de Dieu, de Ses signes et de Ses attributs glorieux et magnifiques. C'est par ce moyen que l'on pourra reconnaître Dieu comme Il le mérite. Comment celui dont le cœur est négligent et qui ignore Dieu pourra-t-il jeûner, accomplir la prière ou faire de l'aumône ? Le catalyseur de toutes ces bonnes œuvres est cette connaissance. C'est ce savoir qui engendre les autres méthodes. Cette connaissance, quant à elle est tributaire de la Rahmaniyya de Dieu et non d'un acte méritoire ou d'une prière du récipiendaire

ou en raison de ses qualités. C'est un don de la part de Dieu : Il guide qui Il veut et égare qui Il veut. Cette connaissance s'affine davantage grâce aux bonnes œuvres et au perfectionnement de sa foi, tant et si bien que la lumière de la révélation divine éclaire le récipiendaire. Cet état se nomme "l'Islam". » « Sans nul doute l'homme ne pourra se libérer efficacement de ses péchés, ni ne pourra-t-il éprouver un amour sincère à l'égard de Dieu ou Le craindre comme Il le mérite tant qu'il ne Le connaît pas et tant qu'il ne tire pas sa force de Lui. Il est évident que tout amour ou crainte dépend du savoir. Tout ce qui plaît à l'homme ou qui l'épouvante en ce monde dépend de ce qu'il sait. Il est tout aussi vrai que l'on ne pourra acquérir ce savoir ni en profiter sans la grâce divine. La porte pour reconnaître Dieu et pour voir la vérité s'ouvrira après avoir acquis cette connaissance par l'entremise de la grâce divine. D'ailleurs c'est la grâce divine qui la maintiendra ouverte, qui purifiera et éclairera ce savoir et qui enlèvera tout voile se trouvant [entre Dieu et l'homme], et qui débarrassera ce dernier de l'impureté de l'âme qui incite au mal, qui renforcera l'âme de l'intéressé et lui accordera la vie. Ces grâces lui feront aussi sortir de la prison du mal et le débarrassera de la souillure des désirs vicieux et l'extirpera du flot tumultueux des passions égoïstes. Et c'est là qu'un changement s'opérera en lui et tout naturellement il honnira une vie faite de corruptions, [...]

Signes en faveur du Messie Promis^(a.s)

“ C'était une grande prophétie faite il y a vingt cinq ans de cela, prédisant l'épanouissement de cette djama'at avant même sa création. A cette époque, il n'y avait aucune Jama'at et personne ne m'avait prêté allégeance : on ignorait jusqu'à mon nom.

extrait [...]

Avant qu'il ne s'était proclamé Messie Promis et Mahdi, Dieu avait, par l'entremise de Ses révélations, réconforté à maintes reprises le Messie Promis (a.s). C'était là un autre signe en sa faveur. Il affirme à cet effet : « Après la révélation présageant la mort de mon père, étant humain comme les autres, la pensée suivante troubla mon esprit : ma subsistance dépend en grande partie de mon père. Tant qu'il était vivant il recevait une pension du gouvernement britannique ainsi qu'une allocation assez conséquente. N'étant plus là, je serais désormais confronté à certaines difficultés. Cette pensée, à l'instar d'une éclaircie, me traversa l'esprit pour moins d'une seconde. M'étant assoupi de nouveau, je reçus la révélation suivante : « Allah ne suffit-Il pas à Son serviteur ? » Cette révélation fut d'un grand réconfort, d'une grande satisfaction et s'ancra en mon cœur. Elle était à l'instar du baume appliqué sur une plaie douloureuse. Selon mon expérience la révélation a le pouvoir de consoler le cœur et cela naît de la conviction qu'elle provient de Dieu. Il est malheureux que d'aucuns se disent récipiendaires de révélations divines, tout en ajoutant qu'ils ne sont point certains si elles sont le fruit de leur imagination, si elles viennent de Dieu ou de Satan. Pareilles révélations causent plus de tort que de bien. Je jure par Dieu que je crois en ces révélations [que je reçois] tout comme je crois en l'origine divine du

Saint Coran et des autres écritures [...]. Cette conviction résulte de la lumière et de la puissance divine qui accompagne la révélation et dont j'en suis le témoin. Dès que j'eus reçu la révélation : « Allah ne suffit-Il pas à Son serviteur ? » j'eus la conviction que Dieu ne m'abandonnera point. Sur ce j'écrivis cette révélation et je la remis à un Hindou de Qadian du nom de Malawa Mal. Je lui racontai toute l'histoire et l'envoyai à Amritsar chez le Maulvi Mohammad Sharif Kalaanouri. Je demandai ce dernier de faire graver la révélation sur une pierre semi-précieuse et d'en faire une chevalière. J'avais choisi cet Hindou et Maulvi Muhammad Sharif afin qu'ils en soient les témoins. Ce dernier fit préparer la chevalière au prix de cinq roupies et me l'envoya. ... J'avais reçu cette révélation à une époque où j'étais inconnu. Je vivais dans l'anonymat le plus complet à Qadian, un village perdu. Conformément à Sa prophétie, Dieu mena une multitude de gens vers moi et je n'ai point de paroles pour Le remercier du soutien financier qu'Il ne cesse de m'accorder. Voyant mon état je n'avais même pas espoir recevoir 10 roupies par mois. Mais Allah, Celui qui élève les humbles et qui abaisse les arrogants m'accorda Son soutien, tant et si bien que j'affirme avec certitude que j'ai reçu plus de 300 000 roupies. Sachez cependant que les dépenses de la Langar Khana (cuisine communale) atteignent les 1500 roupies par mois. Il y a aussi d'autres dépenses qui concernent la Madrasah et la publication de livres. Veuillez apprécier

la justesse et la clarté avec laquelle cette prophétie s'est réalisée. Est-ce là l'œuvre d'un imposteur ou des insinuations sataniques ? Certainement non. C'est là l'œuvre de Dieu Celui qui dispense de Ses mains honneur et déshonneur, misère et prospérité. Pour vous en convaincre allez voir les registres de la poste de ces vingt dernières années : il s'y trouve consignées les sommes que j'ai reçues au cours de cette période. » Par la grâce de Dieu aujourd'hui la cuisine du Messie Promis (a.s) fonctionne dans le monde entier. Ici à Londres en raison de la présence du Califat cette cuisine tourne en permanence. C'est là une branche importante des œuvres du Messie Promis (a.s). Il incombe aux responsables du département de l'hospitalité de servir avec égards tous leurs invités [sans distinction], car il y a eu des doléances à ce propos. Certes il faut éviter le gaspillage mais il ne faut pas non plus être avare, car cette cuisine n'est pas la vôtre mais celle du Messie Promis (a.s). Tous ceux qui en sont responsables dans le monde entier en particulier à Londres, à Qadian et à Rabwah doivent être vigilants à ce sujet. Le Messie Promis (a.s) évoque en ces termes les progrès de la Jama'at : « Il est une prophétie consignée dans l'ouvrage Barahin-i-Ahmadiyya à propos de cette Jama'at : D'abord, il sera une graine qui enverra sa pousse, elle deviendra alors forte et épaisse, puis se tiendra ferme sur sa tige.

Signes en faveur du Messie Promis^(a.s) (Deuxième partie)

“ Dieu ne manifeste pas des signes qui suppriment [la nécessité] de croire dans l'invisible. Un rustre et inculte qui ignore tout de la loi divine qualifie de prodige et de signe tout événement qui ne repose pas sur la croyance dans l'invisible.

extrait [...]

Le Messie Promis (a.s) ajoute : « Ne méprisez point les signes divins, car c'est là un trait de la déchéance et cela ne plaît point à Dieu. Lekh Ram a été tué récemment suite à une grande prophétie venant de Dieu et des millions de gens en sont témoins. Lekh Ram en personne en a fait la promotion partout où il allait : c'était le signe de la véracité de l'Islam qu'il voulait tant voir. Ce signe est l'échelle grâce auquel l'on pourra distinguer la vraie religion de la fausse. Par son sang Lekh Ram a témoigné de la véracité de l'Islam et de la mienne. Rejeter pareille signe est le comble de l'injustice, si ce n'est souhaiter finir comme Lekh Ram lui-même. »

« Dieu de par Sa grâce a manifesté des signes ayant trait à Sa gloire et à Sa beauté en faveur de toutes les nations et je suis fort peiné de constater qu'on les mets à la poubelle. Agir ainsi est une disgrâce et s'est attiré la colère de Dieu. Dieu n'a que faire de celui qui fait fi de Ses signes. Ces preuves de Sa part [sont si évidentes] que le perspicace, imbu de crainte divine n'aura d'autre recours, que de les accepter et ce faisant il en tirera profit. Quant à celui qui n'est point doué de discernement et qui ne médite pas, la crainte de Dieu au cœur, à ce propos, il finira dans la disgrâce, car il est avide de cette vie et ne désire point vivre dans le giron de la foi. Telle n'est pas la pratique d'Allah. S'il en était ainsi pourquoi les juifs ont-ils rejeté Jésus, le Messie ? Pourquoi Moïse a-t-il été renié ?

Qui plus est pourquoi le Saint Prophète Muhammad (s.a.w) a-t-il enduré mille et une souffrances ? Dieu ne manifeste pas des signes qui suppriment [la nécessité] de croire dans l'invisible. Un rustre et inculte qui ignore tout de la loi divine qualifie de prodige et de signe tout événement qui ne repose pas sur la croyance dans l'invisible. Mais telle n'est pas la pratique d'Allah. Dieu n'a point été avare à l'égard de notre djama'at [...] Parmi tous ceux qui sont entrés dans ma djama'at, il n'est pas un seul qui peut affirmer qu'il n'a pas vu de signe. » Ceux qui ont embrassé l'Ahmadiyya dans le passé et aujourd'hui en sont témoins. Quant à ceux qui sont ahmadis de naissance, ils doivent étudier l'histoire de leurs aïeux, lire les ouvrages du Messie Promis (a.s) et s'évertuer à établir une relation vivante avec Dieu. Le Messie Promis (a.s) ajoute : « Lisez mon livre Barahine-i-Ahmadiyya et méditez à ce propos : il s'y trouve toutes les prophéties ayant trait à l'époque actuelle et à la situation de mes amis et mes ennemis. Quelqu'un est-il capable, trente ans auparavant, avant même l'existence de sa communauté et alors qu'il ignore s'il vivra longtemps ou pas, de faire pareille prophétie grandiose, qui se sont toutes réalisées par la suite. L'ouvrage Barahine-i-Ahmadiyya est en possession des ahmadis, des chrétiens et des hindous et [dans les archives] de l'Etat. Si vous craignez Dieu et si vous êtes en quête de la vérité je vous demande de trancher l'affaire sur les preuves

évoquées dans Barahine-i-Ahmadiyya. A l'époque [de la rédaction de ce livre] j'étais inconnu, personne ne visitait Qadian et j'étais seul. Mais j'avais déjà reçu la nouvelle de l'existence de cette djama'at qui est aujourd'hui avec moi. Si ces prophéties étaient imaginaires d'où vient une si grande communauté ? A une époque où je ne connaissais personne en dehors de Qadian la prophétie suivante a été consignée dans l'ouvrage Barahine-i-Ahmadiyya : « Le temps est venu où tu recevras de l'aide et où tu jouiras de renommée parmi les hommes. » Comment ce fait-il, que je sois connu non seulement en Inde, mais aussi dans les pays arabes, en Egypte comme en Syrie, voire jusqu'en Europe et aux Amériques... »

Le Messie Promis (a.s) est aussi connu en Afrique. Le week-end dernier il y avait une émission diffusée pendant trois jours de Qadian en langue arabe et elle a causé un grand remous dans le monde arabe. Le Messie Promis (a.s) ajoute : « Si [ces prophéties] n'étaient pas la parole de Dieu, si c'était la duperie d'un imposteur, duperie contraire au décret de Dieu, pourquoi Celui-ci lui a-t-il accordé Son soutien ? Est-ce que j'ai fabriqué tout cela de toutes pièces ? Si Allah soutien ainsi les imposteurs, comment connaître la véridicité des justes ? Donnez-moi la réponse ? Avais-je le pouvoir de manifester les signes des éclipses du soleil et de la lune, des signes qui seraient celui du vrai Mahdi selon le Saint Prophète Muhammad (s.a.w) ?

Comment aimer Dieu

“ D'aucuns disent qu'ils n'ont pas eu de révélations ou de visions ; ce qui compte en réalité, c'est la relation personnelle avec Dieu et non pas le nombre de révélations, de visions ou de rêves vrais.

extrait [...]

En somme, celui qui désire voir Dieu, le Véritable Créateur, au cours de sa vie terrestre, doit agir avec droiture. Ses actions doivent être exempts de toute corruption, ostentation, suffisance et arrogance ; ses œuvres ne doivent être ni défectueuses ni déficientes, ni accompagnées d'un relent nauséabond qui soit contraire à l'amour personnel de Dieu. Elles doivent, au contraire, être imprégnées de sincérité et de fidélité. Le concerné doit également s'abstenir de toute forme de Shirk [le fait d'associer des partenaires à Dieu] et ne doit adorer ni le soleil, ni la lune, ni les étoiles, ni l'air, ni le feu, ni l'eau, ou tout autre objet terrestre. Il ne doit pas glorifier les moyens de ce monde ou en avoir une telle confiance au point de les considérer des partenaires égaux à Dieu. Que ses prouesses ou ses réussites ne le rendent point prétentieux, car cela revient également à l'idolâtrie. Après avoir remuer ciel et terre qu'il se dit qu'il n'a rien accompli. Qu'il ne soit point orgueilleux en raison de son érudition ou de ses œuvres : qu'il se considère au contraire ignorant et fainéant. Que son âme soit à jamais prosternée devant seuil du Tout-Puissant, quémendant Sa grâce par la prière et la supplication. Qu'il soit à l'instar de l'assoiffé infirme qui se trouve face à une fontaine d'eau claire et fraîche ; clopin-clopant il y parvient, y place ses lèvres et s'y désaltère jusqu'à satiété. » (Lecture Lahore, pages 10 à 11) Evoquant le stade à atteindre dans l'amour de Dieu le Messie Promis (a.s)

affirme : « Si vous vous découvrez la passion d'un amoureux sincère – qui endure la faim et la soif quand il est séparé de l'Aimé et qui ne se soucie ni de sa nourriture, de sa boisson ou de son corps – vous devriez, en ce cas, éprouver à l'égard de Dieu un tel amour que votre existence soit à tout jamais anéanti pour Sa cause. Bienheureux est celui qui meurt dans un tel état. Nous sommes intéressés par l'amour personnel [à l'égard de Dieu] et non par des révélations et des visions... » D'aucuns disent, affirme Sa Sainteté le Calife, qu'ils n'ont pas eu de révélations ou de visions ; ce qui compte en réalité, c'est la relation personnelle avec Dieu et non pas le nombre de révélations, de visions ou de rêves vrais. Le Messie Promis (a.s) ajoute : « ... Un ivrogne avale verre après verre d'alcool et en tire plaisir. De même, vous devriez boire une coupe pleine d'amour personnel de Dieu. Et vous ne devez jamais vous en rassasier à l'instar de l'ivrogne dont la soif n'est jamais étanchée. Tant que l'on n'a pas mérité le titre de l'amant passionné l'on ne doit jamais faire marche arrière. On doit faire un pas devant l'autre sans jamais éloigner la coupe de ses lèvres. Soyez désespéré et angoissé à l'égard de cet amour. Si vous n'avez pas atteint ce stade vous n'êtes d'aucune utilité. L'amour de Dieu doit être si importante que rien d'autre ne doit avoir de l'importance. Ne succombez pas à la

tentation et n'ayez crainte [de personne sauf de Dieu] ! (Malfuzat, vol. 3, p. 134, nouvelle édition) Le Messie Promis (a.s) ajoute : « Quand l'homme est complètement en paix avec Allah et qu'il n'y pas de doléances de sa part, il développera pour Dieu un amour personnel. Sans cette affection personnelle à l'égard du Très-Haut Sa foi est en grand danger ; cependant une fois présente l'homme se retrouvera à l'abri des assauts de Satan. L'on doit acquérir cet amour personnel par l'entremise de la prière. Tant qu'il est inexistant l'homme vivra sous [le joug] du Nafs-i-Ammarah (l'âme qui incite au mal) et sera entre ses griffes. Ceux qui subissent l'influence de cette âme chérissent ce monde, sont loin de l'Au-delà et sont en grand danger ! Ils se disent : « Ce monde est délicieux profitons-en, qui a vu l'Au-delà pour qu'on s'en soucie ? »

Quant à ceux qui subissent l'influence de la Nafs-i-Lawwamah (l'âme qui se réproche), ils sont à un moment l'ami de Dieu et Satan à un autre ! Leur état est inconstant car ils luttent contre leurs âmes ; ils sont parfois victorieux et parfois perdants. Cependant ils sont à un stade louable, car ils accomplissent de bonnes œuvres et ont peur de Dieu. Toutefois, ceux qui sont sous l'influence de Nafs-i-Mutma'innah (l'âme en paix) ont triomphé. Ils ont vaincus tous les dangers et la peur pour atteindre un havre de paix où Satan ne peut les atteindre. (Malfuzat, vol. 3, p. 508, nouvelle édition)

La Khutbah Ilhamiyya

(Le sermon révélé)

extrait [...]

J'évoquerai aujourd'hui la Khutbah Ilhāmiyya ou le sermon révélé prononcé par le Messie Promis (a.s.) le 11 avril 1901 en langue arabe avec le soutien de Dieu. Environ 200 personnes l'ont entendu [en personne à l'époque] et ont été les témoins oculaires de sa révélation. Étant aujourd'hui un 11 avril, et un vendredi de surcroît, on m'a suggéré de mentionner ce grand signe apparu en faveur du Messie Promis (a.s). Nombre d'ahmadis connaissent certes l'existence de l'ouvrage Khutbah Ilhāmiyya mais ils ignorent son histoire et son arrière plan. Et j'étais davantage surpris d'apprendre qu'il y en a qui ignorent tout de ce sermon. Que tout ahmadi sache que ce signe de soutien divin accordé au Messie Promis (a.s.) a pour vocation de renforcer notre foi : il nous offre d'une part des arguments pour réduire au silence nos adversaires et d'autre part des preuves afin d'étayer la véracité du Messie Promis (a.s.). En somme, la Khutbah Ilhāmiyya fait partie de ces signes grandioses qui mettent en déroute de grands oulémas. J'évoquerai brièvement son arrière plan et l'effet qu'il a eu sur les ahmadis de l'époque et ainsi que les commentaires des non ahmadis à son sujet. Je présenterai aussi quelques extraits de ce sermon. Il n'en demeure que c'est en lisant ce sermon révélé que l'on pourra saisir sa portée réelle ainsi que sa splendeur. Cependant même les quelques parties

que je citerai suffiront pour le démontrer et pour prouver l'éminent statut du Messie Promis (a.s.). Étant donné que ce sermon révélé a été publié dans l'ouvrage Khutbah Ilhāmiyya, l'on n'a pas cru qu'il était nécessaire de l'inclure dans la Tadhkirah (le recueil des révélations reçues par le Messie Promis (a.s.)). J'ai cependant quelques réserves à ce propos. Le département concerné devra me contacter avant la sortie de la prochaine édition de la Tadhkirah ou quand elle sera imprimée en d'autres langues. La toile de fond de ce sermon révélé est évoquée dans les journaux Al-Badr, Al-Hakm et dans les annales de l'histoire de la djama'at. Il y est dit que le jour d'Arafat, c'est-à-dire la veille de l'Aïd-el-adha (Aïd-el-Kebir), le Messie Promis (a.s.) transmet en écrit le message suivant à Hadrat Maulana Nur Ud Din : « Je désire consacrer une partie de la journée d'aujourd'hui et de la nuit à prier pour moi et pour mes amis. Envoyez-moi la liste des noms [des ahmadis] présents [à Qadian] ainsi que leurs adresses afin que je puisse me rappeler d'eux lors de mes supplications. » L'ordre du Messie Promis (a.s.) fut exécuté et quant aux visiteurs qui ne cessaient d'arriver ils exprimaient tous l'ardent désir de le rencontrer et lui sollicitaient des prières en envoyant des messages [en écrit]. Après quoi le Messie Promis (a.s.) demanda de ne plus lui en envoyer car, disait-il, cela l'incommodait trop. Il se présenta pour les prières de Maghrib et

d'Isha qui furent combinées et déclara par la suite : « Étant donné que j'ai promis à Dieu que je passerai la journée et la nuit en prière je vous quitte afin que je ne brise pas ma promesse. » Le lendemain, le jour de la Aïd, Maulvi Abdul Karim partit le rencontrer lui sollicitant expressément de prononcer un sermon. Sur ce le Messie Promis (a.s.) répondit : « C'est Dieu qui m'en a donné l'ordre. La nuit j'ai reçu la révélation que je dois prononcer quelques paroles en arabe devant une assemblée. Je croyais qu'il s'agissait d'une autre assemblée mais il se peut qu'il s'agisse de celle d'aujourd'hui. » Avant de prononcer le sermon le Messie Promis (a.s.) demanda à Maulvi Nur Ud Din et Maulvi Abdul Karim de se rapprocher de lui et de se tenir prêts à transcrire son discours. Et quand ils furent prêts le Messie Promis (a.s.) débuta son sermon en langue arabe avec les paroles Ya Ibadallah (O serviteurs d'Allah). Il ajouta à l'endroit de ses deux compagnons : « Ne cessez d'écrire et si vous ne comprenez pas quelque chose demandez moi immédiatement. » Après qu'il eut terminé à la demande de la plupart des membres de l'assistance Maulvi Abdul Karim se mit à traduire le sermon en ourdou. Mais avant qu'il ne commence le Messie Promis (a.s.) ajouta que ce discours est un signe de l'exaucement de ses prières faites le jour précédent et la veille. « [Il était convenu] que si je prononçais ce sermon en langue arabe à l'improviste ce serait un signe que toutes mes prières ont été exaucées.

Alhamdulillah elles l'ont été suite aux promesses de Dieu. » Maulvi Abdul Karim avait à peine commencé à traduire le sermon que le Messie Promis (a.s), sous le poids des émotions, se prosterna en remerciement à Dieu. Les membres de l'assistance en firent de même. Se relevant de sa prosternation il déclara : « J'ai vu écrit en rouge « félicitation ». C'est un signe de l'acceptation de mes prières. » Evoquant d'autres détails à ce propos dans son ouvrage Nuzūl Ul Masih le Messie Promis (a.s) affirme : « Le matin du jour de la Aïd dans une révélation [Dieu] me demanda de prononcer quelques paroles en arabe [lors du sermon] et j'en informai nombre de mes amis. Jamais auparavant je n'avais prononcé de sermon en langue arabe. Mais le jour de la Aïd quand je m'apprêtais à parler Dieu fit sortir de mes lèvres des paroles d'une grande éloquence et empreintes de sens, de paroles consignées dans la Khutbah Ilhāmiyya. Ce sermon comportait plusieurs parties et je le prononçai d'un seul trait, sans aucune préparation préalable. Dans ses révélations Dieu qualifia ce sermon de signe, car il était une manifestation de Sa puissance. J'ai la ferme certitude qu'aucun grand orateur, érudit ou lettré arabe ne pourrait prononcer pareille discours à l'improviste. Environ 150 personnes étaient présentes et en furent les témoins. » (Nuzūl Ul Masih) Dans son ouvrage Haqiqatul Wahyi le Messie Promis (a.s) explique : « Le 11 avril 1900, le matin de la Aïd-el-adha, je

reçus la révélation suivante : « Prononce un sermon en arabe aujourd'hui ; la force pour le faire t'a été accordée. » Ensuite Dieu m'informa : « Une parole éloquente de la part du Seigneur Gracieux. » J'en informai le défunt Maulvi Abdul Karim, Maulvi Nur Ud Din, Sheikh Rahmatullah Sahib, Mufti Muhammad Sadiq Sahib, Maulvi Muhammad Ali Sahib, Master Abdur Rahman Sahib, Master Sher 'Ali et Hafiz Abdul Ali Sahib et nombre de mes amis. Après la prière de l'Aïd je me levai pour prononcer ce sermon en arabe et Allah sait qu'une puissance me soutint de l'invisible et je prononçai à l'improviste un sermon d'une grande éloquence en langue arabe, quelque chose qui dépassait mes aptitudes. Je ne pense pas qu'il soit possible, sans le soutien de la révélation divine et sans l'avoir au préalable mis en écrit, à n'importe qui de faire pareille discours qui comprenait plusieurs parties et qui était d'une si grande éloquence. Environ deux cents personnes écoutèrent ce discours en arabe publié sous le titre Khutbah Ilhāmiyya. Par la grâce de Dieu une source invisible s'était ouverte à cet instant ; j'ignorai si c'était moi qui parlais ou si c'était un ange qui le faisait à ma place, car j'étais conscient de n'avoir aucune maîtrise sur ce discours. Des phrases toutes faites sortaient de mes lèvres et chacune était pour moi un signe. Ce sermon a été publié sous le titre de Khutbah Ilhāmiyya. En le lisant l'on ne pourra qu'en déduire qu'aucun être humain ne peut prononcer pareil discours à l'improviste en langue

arabe. C'était un miracle d'ordre intellectuel venant de Dieu et personne d'autre ne pourra en présenter de similaire. » (Haqiqatul Wahyi). Ce défi est encore a révélé aujourd'hui Ce sermon était un signe grandiose en soi et le Messie Promis (a.s) encouragea ses disciples à le mémoriser. Soufi Ghulam Muhammad, Hadrat Mir Mohammad Ismail, Mufti Muhammad Sadiq, Maulvi Muhammad Ali et d'autres compagnons suivirent cette directive et deux des leurs présentèrent de mémoire le sermon au Messie Promis (a.s) entre la prière de maghrib et d'isha sur le toit de la mosquée Mubarak. Maulvi Abdul Karim, un fin intellectuel, était fou amoureux de ce discours et quand il en citait quelques passages il était comme en extase. Plus étonnant encore est le fait que même des enfants qui l'avaient écouté en ont été profondément touchés. Selon le deuxième Calife, le jour du sermon, avant le couché du soleil des enfants qui n'avaient pas plus de douze ans en répétaient les paroles dans les ruelles de Qadian, chose qui sortait de l'ordinaire. Ce sermon fut publié en aout 1901. Le Messie Promis (a.s) le fit composer par un scribe avec grands soins et il le traduisit en personne en persan et en ourdou, et plaça les signes diacritiques de ses mains. Le sermon révélé se trouve dans l'ouvrage Khutbah Ilhāmiyya : il en occupe le premier chapitre et s'arrête à la page 38. Le reste du livre est écrit par le Messie Promis (a.s).

La suprématie de Dieu

“

L'homme dépend de la matière quand il veut créer et il est restreint par le facteur du temps. Dieu ne dépend pas de la matière dans l'exercice de la création ; le temps ne l'affecte pas non plus, car tous Ses attributs sont hors pair.

extrait [...]

Je compte présenter aujourd'hui des extraits des dires du Messie Promis (a.s.) dans lesquels il évoque l'existence de Dieu, Son statut, Sa Toute puissance, Son unicité, le fait qu'Il est le Créateur de toute chose et que tout est voué à disparaître sauf Lui. Le Messie Promis (a.s) déclare à cet effet que le Saint Prophète Muhammad (s.a.w.), dont la beauté et les faveurs sont incomparables, est le seul moyen pour atteindre Dieu [le Créateur de] cet univers. Afin de percevoir Sa puissance il convient de se prosterner devant Lui en toute sincérité et de Lui rendre culte. Dieu accourt vers l'homme pour l'embrasser et lui couvrir de faveurs quand ce dernier atteint ce stade. C'est en ces termes empreints de compassion que le Messie Promis (a.s.) nous demande de nous accrocher à Dieu afin que nous puissions embellir notre vie ici bas et dans l'Au-delà. Décrivant Dieu le Maître de tout l'Univers présenté par l'Islam il ajoute : « Dieu est la lumière des cieux et de la terre. Toute lumière est un don de Sa miséricorde, qu'elle soit présente en haut ou en bas, dans les âmes ou dans les corps, qu'elle soit primaire ou secondaire, qu'elle soit apparente ou cachée, qu'elle soit subjective ou objective. Cela indique que la grâce générale du Maître des mondes embrasse toute chose et n'est refusée à personne. Il est l'origine de toute faveur, Il est la genèse de toute lumière. C'est Lui la source qui donne naissance à toute miséricorde. La pérennité de l'univers

dépend de Sa personne. Il est l'asile des grands et des petits. Il arrache tout objet des ténèbres du néant et lui confère l'habit de l'existence. Rien d'autre n'existe de lui-même ou n'est éternel à part Lui. Toute la création est récipiendaire de Sa grâce. Ciel et terre, hommes et animaux, végétaux et minéraux, corps et âmes existent par l'entremise de Sa miséricorde. » (Barāhin-e-Ahmadiyyah, Ruhani Khaza'in, vol. I, note de bas de page, p. 191-192) Décrivant l'Unicité de Dieu et de Sa personne le Messie Promis (a.s.) affirme : « La raison définit quatre types d'association : elle peut être par rapport au nombre [des associés], à leur rang, à leur filiation, à leurs œuvres ou à leur impact. Ces versets [de la sourate Al-Ikhlās] affirment que Dieu est exempt de ces quatre formes d'association. Ils déclarent haut et fort que Dieu est Unique, en somme qu'Il n'y a pas deux ou trois dieux. Il est As-Samad, à savoir qu'Il est Existant de Lui-même et que toutes les autres créatures dépendent de Lui : cette qualité Il ne la partage avec personne. Hormis Lui toute chose est créée et est vouée à disparaître. Il n'a pas de fils, se réclamant être Son partenaire ; ni de père pour partager Son pouvoir. Personne ne peut l'égaliser dans Ses œuvres ; de ce fait personne ne peut Lui réclamer une part d'association. Ainsi [ce chapitre] démontre que Dieu est exempt de ces quatre types d'association et qu'Il est unique. » (Barahin-e-Ahmadiyya, Ruhani Khaza'in, Vol. I, p. 518, note de bas de page 3)

Citant la Sourate Al-Ikhlās dans son ouvrage Lecture Lahore le Messie Promis (a.s.) s'est appesanti davantage sur la question de l'unicité de Dieu en déclarant : « ...votre Dieu est unique à la fois dans Sa personne et dans Ses attributs. Personne d'autre n'est éternel, immortel ou existant de lui-même et personne d'autre ne possède les mêmes attributs que Lui. L'homme dépend d'un précepteur pour lui fournir savoir et connaissance, mais l'étendue de sa science reste tout de même réduite. Dieu par contre, ne dépend d'aucun précepteur et Sa science est absolue. L'ouïe de l'homme dépend de l'air, en plus elle est restreinte. Mais l'ouïe de Dieu est inhérente et illimitée. La vision de l'homme est courte et dépend de la lumière. Mais la vision de Dieu est inhérente et incommensurable. L'homme dépend de la matière quand il veut créer et il est restreint par le facteur du temps. Dieu ne dépend pas de la matière dans l'exercice de la création ; le temps ne l'affecte pas non plus, car tous Ses attributs sont hors pair. Tout comme il n'y a personne qui Lui ressemble, Ses attributs aussi sont inégalables. Si un seul des attributs comportait quelque lacune, tous Ses autres attributs l'auraient été. Son unicité pourrait être établit qu'à condition qu'Il soit sans égal dans ses attributs, tout comme Il l'est dans Sa personne. Les versets précités affirment qu'Il n'est le fils de personne, et qu'Il n'a pas de fils non plus. Il est l'Indépendant et n'a guère besoin de père ou de fils.

Mahmood Ahmad Bengali : un ahmadi exemplaire

“

Il racontait que le troisième Calife (r.a) lui avait conseillé de passer moins de temps au bureau et plus de temps avec les Khuddam. Dans la soirée, Mahmood Sahib s'asseyait souvent devant les bureaux et parlait dans une ambiance conviviale à tous ceux qui désiraient le rencontrer et partageait leurs peines.

extrait [...]

Khalid Saifullah Sahib, qui est actuellement l'Amir par intérim de la djama'at de l'Australie écrit que Mahmood Bengali Sahib lui a raconté qu'après les élections du Sadr de la Majlis Khuddamul Ahmadiyya en 1979, le troisième Calife, qui lui était très affectueux lui a conseillé de se consacrer à l'Istighfar jusqu'au soir. Mahmood Sahib avait très peur et pensait avoir commis une erreur, mais quand le Calife lui a nommé en tant que Président de la Khuddam Ul Ahmadiyya en dépit d'être arrivé en cinquième position il s'est rendu compte que le Calife attirait son attention vers l'humilité. Tous les titulaires de postes doivent quand ils sont nommés, se consacrer à l'Istighfar et au Durud afin qu'ils maintiennent leur humilité et qu'ils soient poussés à servir sincèrement la communauté. Mahmood Mujeeb Sahib raconte que le défunt était un ahmadi dévoué qui a consacré toute sa vie au Califat. C'était peut être en 1981 que le troisième Calife avait réuni tous les Sadr de la Majlis Khuddamul Ahmadiyya de 1960 jusque-là et a dit que le défunt avait excellé grâce à son obéissance et a profité des prières [du Calife] et que c'était pour cette raison qu'il l'avait nommé en dépit d'être arrivé à la cinquième place. Il voulait donner une leçon à la Jama'at que le choix du Calife est toujours le meilleur. Feu le troisième Calife a apprécié ses services en ces termes : « Les bénédictions sont accordées à ceux qui

suivent sincèrement le Califat car elles sont liées à ce système. [...] Mahmood Ahmad est arrivé à la cinquième place lors de l'élection de la Majlis Khuddamul Ahmadiyya. Je voulais donner cette leçon à la Jama'at que les tâches des quatre premiers n'auraient pas été bénies en raison du nombre de votes qu'ils avaient reçues. Celui qui suit le Califat en toute sincérité est celui qui reçoit les bénédictions. Par conséquent, j'ai nommé Mahmood Ahmad Bengali comme Sadr. Il est très sincère ; il a travaillé très dur et a été récipiendaire de nombreuses prières. » Mahmood Bengali Sahib était le dernier Sadr International de la Majlis Khuudamul Ahmadiyya : à l'époque il n'y avait qu'un seul président dans le monde entier qui travaillait directement sous le centre et il y avait des qaidine dans les autres pays. A la fin de son mandat, le défunt a écrit une lettre emplies d'humilité au feu le quatrième Calife qui, dans sa réponse, lui a dit : « Vous avez sans aucune raison exprimé de l'embarras. Par la grâce d'Allah vous vous êtes bien acquitté de votre tâche et avez fait preuve d'une grande sagesse et d'une grande bravoure à des moments très difficiles. Qu'Allah vous bénisse ! C'est aussi pour cette raison qu'en dépit d'avoir rejoint l'Ansarullah, vous avez eu l'occasion de servir un an de plus [au sein de la Khuddam Ul Ahmadiyya]. Si vous aviez été incompétent cela n'aurait pas été le cas. Qu'Allah fasse que vous puissiez servir Sa cause en toute abnégation. Vous avez beaucoup accompli en faveur des prisonniers [de conscience]

Ahmadis. [...] et je m'en réjouis. » C'était à l'époque où l'état pakistanais avait promulgué la loi anti-ahmadie de 1984 : des centaines d'ahmadis ont été emprisonnés pour la simple raison d'avoir réciter la Kalima. La Majlis Khuddamul Ahmadiyya et ainsi que le défunt ont beaucoup fait à leur égard. En tant que Sadr de la Khuddam Ul Ahmadiyya Mahmood Ahmad a effectué une tournée sur trois continents du 11 juin au 11 octobre 1987 et a visité onze pays dont la Hollande, la Belgique, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, la Gambie, le Sénégal, la Sierra Leone, le Libéria et la Côte-d'Ivoire. C'était la première visite d'un Sadr de la Khuddam Ul Ahmadiyya dans ces pays. En 1989, il s'est rendu en Indonésie, en Malaisie et à Singapour. Le défunt avait un lien direct avec les Khuddam. Il racontait que feu le troisième Calife (ra) lui avait conseillé de passer moins de temps au bureau et plus de temps avec les Khuddam. Dans la soirée, Mahmood Sahib s'asseyait souvent devant les bureaux et parlait dans une ambiance conviviale à tous ceux qui désiraient le rencontrer et partageait leurs peines. Feroz Alam Sahib raconte : « J'étais étroitement lié avec le défunt quand j'étudiais à la Jamia en 1982. J'étais un nouveau ahmadi à l'époque et il a affectueusement pris soin de moi en dépit de tous ses engagements. Il m'invitait à la maison pour les Aid et à d'autres occasions et essayait de dissiper mon mal du pays.



Chapitre 4 Naissance & enfance

Le premier fils de Mirza Ghulam Murtaza mourut en couches. Il fut suivi par une fille du nom de Murad Bibi. Elle devint une femme des plus pieuses. Puis naquit Mirza Ghulam Qadir (m. 1883 à l'âge de 55 ans), suivi d'un ou deux enfants, également morts en enfance. On raconte que Charagh Bibi, l'épouse de Mirza Ghulam Murtaza, pria depuis longtemps pour avoir un fils qui vivrait longtemps et Mirza Ghulam Ahmad naquit le matin du vendredi 13 février 1835³. Il vint au monde immédiatement après une sœur jumelle (Jannat) qui mourut quelques jours plus tard. Muhyuddin Ibn Arabi avait prophétisé que le Messie Promis serait né un jumeau. Selon la chronologie biblique, Ahmad est né dans la dernière partie de la 6000ème année après la naissance d'Adam, et ceci conformément aux prophéties. Il y eut de grandes réjouissances à sa naissance. Ceux qui virent le bébé furent frappés par le halo divin qui émana de ses langes, et remercièrent Dieu pour les multiples bénédictions qu'il ramena à toute la famille. Quand il grandit, sa mère le ramena à plusieurs reprises chez ses parents à Aima, dans le district de Hoshiarpur. Jeunes et vieux dans le village prirent un intérêt pour le garçon. Ahmad avait l'habitude

de jouer autour des lits desséchés des ruisseaux des collines qui, à la saison des pluies, coulent dans les plaines de Hoshiarpur. Il s'y amusait à la nidification des oiseaux. Il a sans doute de temps en temps apprécié des tartes aux moineaux. Cela seyait à la vie de celui qui, à l'instar de Jésus, ferait accentuer que l'amour du Père Divin considérait l'homme comme ayant bien plus de valeur que des hirondelles. Ahmad était loin de savoir que sa capture des hirondelles était une préparation pour son futur ministère comme celui qui pêcherait les hommes et dont les filets seraient remplis d'âmes d'une grande partie de la race humaine. Une fois, Ahmad jouait dans les prés à Qadian quand il voulut récupérer quelque chose de chez lui. Un homme s'occupait de son troupeau non loin de là et Ahmad lui demanda s'il pouvait aller le récupérer pour lui. L'homme lui répondit qu'il s'occupait de son troupeau et qu'il ne pouvait donc pas. Ahmad lui proposa de s'en charger à sa place, sur quoi le berger alla lui chercher l'article en question alors qu'Ahmad resta pour s'occuper du troupeau. Nous avons là une symbolique inconsciente du bon berger, qui a produit une puissante allégorie dans les grandes religions du monde. Le Saint Prophète (p.s.s.) fut également un berger employé par les Mecquois (Bukhari).

Une autre fois, ses amis lui demandèrent un peu de sucre. Il alla à la maison et remplit ses poches d'une matière blanche, pensant que c'était du sucre. Sur le chemin du retour, il se prit également d'envie de quelque chose de sucré et avala une grosse poignée de la matière blanche – et il faillit s'étouffer car c'était du sel. Cet incident peut apparaître à celui qui est indifférent comme de la distraction ; mais à la lumière des événements futurs, celui qui réfléchit un peu plus loin peut bien se demander si ce n'était pas là le premier éveil d'un esprit qui, émergé dans les choses saintes, vivait dans un atmosphère de pureté qui n'est pas de ce monde. Une anecdote intéressante de son enfance peut être mentionnée ici. Quand il n'était qu'un enfant, il demanda à une amie qui avait le même âge que lui, avec laquelle il se fiança plus tard, de prier pour qu'il soit 'béni de la grâce de la prière'. Ce désir d'être béni de la grâce de la prière dans son enfance, dans une maison vouée au matérialisme, prouve qu'il possédait un cœur pur dans une grande mesure, et qu'il était destiné à apporter un changement dans le monde. Il n'y avait en ces temps ni école ni collège ni institution éducative et la connaissance était une affaire fardée. Mais comme Ahmad appartenait à une famille noble,

son père engagea un tuteur pour lui quand il avait six ou sept ans, i.e. vers 1841. Le nom de ce tuteur était Fadl Illahi. Il habitait Qadian et faisait partie de l'école hanafite et il enseigna à son élève le Saint Coran et quelques livres scolaires de niveau élémentaire en perse. Vers 1845, quand Ahmad atteignit l'âge de 10 ans, un autre tuteur fut engagé. Son nom était Fadl Ahmad. Il était originaire de Ferozewala dans le district de Gujranwala, il suivait l'école Ahl-e-Hadith. Son fils, Mubarak Ali, de Sialkot, devint plus tard un suivant d'Ahmad. C'était un homme bon et pieux et il travaillait dur avec son élève. Il apprit à Ahmad les éléments de base de la grammaire arabe. Quand Ahmad atteignit l'âge de 17 ans, un Chiite répondant au nom de Gul Ali Shah⁴ de Batala fut nommé pour être son tuteur et Ahmad apprit avec lui un peu plus de grammaire arabe et de la logique. Cette instruction était en accord avec ce qui se faisait à cette époque. En sus de cela, le père d'Ahmad, qui était un médecin expérimenté, lui apprit les rudiments de la médecine. Mais l'apprentissage était mal considéré. L'ignorance était de mise. C'était vraiment une époque obscure et personne ne faisait grand cas de l'éducation. Les Sikhs ne favorisaient pas l'éducation et le pays était dans un état de chaos. L'on

“

QUAND IL N'ÉTAIT QU'UN ENFANT, IL DEMANDA À UNE AMIE QUI AVAIT LE MÊME ÂGE QUE LUI, AVEC LAQUELLE IL SE FIANÇA PLUS TARD, DE PRIER POUR QU'IL SOIT 'BÉNI DE LA GRÂCE DE LA PRIÈRE'. CE DÉSIR D'ÊTRE BÉNI DE LA GRÂCE DE LA PRIÈRE DANS SON ENFANCE, DANS UNE MAISON VOUÉE AU MATÉRIALISME, PROUVE QU'IL POSSÉDAIT UN CŒUR PUR DANS UNE GRANDE MESURE, ET QU'IL ÉTAIT DESTINÉ À APPORTER UN CHANGEMENT DANS LE MONDE.

ne doit donc pas supposer qu'Ahmad eut une éducation bonne ou prodigue. En comparaison avec le niveau de l'éducation moderne, ses enseignants eux-mêmes ne connaissaient pas grand-chose. Ses camarades de classe étaient des hommes de réussite médiocre ; et, en effet, l'éducation en ces jours-là consistait simplement à lire l'ourdou, le perse et l'arabe et la capacité de parler et d'écrire le perse. Il n'y avait pas de facilités pour acquérir une éducation supérieure. Ce qui distingua Ahmad des autres élèves et des autres membres de sa famille cependant était le fait qu'il adorait apprendre. Il aimait tellement la librairie de son père que plus d'une fois ce dernier dû le réprimander, inquiet qu'il puisse porter atteinte à sa santé. Son père était anxieux de le sevrer de ses habitudes studieuses et le voir l'assister dans ses affaires mondaines. Le plus clair de son temps cependant il le passait à la mosquée, lisant le Saint Coran et il aimait faire des aller retour – signe d'une énergie débridée. Ahmad n'aimait pas les jeux ou les sports. Il ne s'y impliquait que très rarement, mais on raconte qu'à plusieurs reprises il officia comme arbitre. Ahmad pouvait nager et monter à cheval. Il raconta qu'il avait failli se noyer une fois et qu'un vieil homme lui avait sauvé la vie. Il n'avait jamais vu cet homme avant et ne

l'a plus jamais revu. Il montait un jour un cheval impétueux qui soudain devint hors de contrôle, se heurta contre un arbre et mourut instantanément. Les gens avaient pour habitude de posséder et d'utiliser des armes à cette époque et savoir manier une épée, un arc ou un fusil était généralement considéré comme un signe de respectabilité. L'escrime était un sport populaire. Il est à noter qu'Ahmad n'avait guère de considération pour ce genre de sport belligérant, même dans sa jeunesse. C'était peut-être dû au fait qu'il était un prince en devenir. Quand Ahmad était âgé de 16 ans, il fut marié à Hurmat Bibi, la fille de son oncle maternel, Mirza Jamiat Baig. Il est important de noter que le mariage de son grand frère Mirza Ghulam Qadir avec Hurmat Bibi, la fille de Ghulam Muhyuddin, avait été célébré dans la même maison en grande pompe et très cérémonieusement et on raconte qu'on avait fait venir 22 danseuses pour divertir les invités à cette occasion. Mais dans un contraste saisissant à cela, il n'y avait rien de la sorte au mariage d'Ahmad qui fut célébré simplement et strictement en accord avec les enseignements de l'Islam. Son premier fils naquit quand Ahmad était âgé d'environ 18 ou 19 ans. L'enfant fut nommé Mirza Sultan Ahmad. Deux

“

LA VUE DE SON SORT PITOYABLE
M'AIDA À AMENER UN CHANGEMENT SAINT
DANS MA PROPRE VIE, PARCE QUE LA MISÈRE
DE SA VIE ME RAPPELA AUX SOUVENIRS DE
CETTE VIE IMMACULÉE QUI EST LIBRE DE
TOUTE AGITATION MONDAINE.

ans plus tard naquit un second fils, Mirza Ahmad Fadl.

L'écrasante défaite des Sikhs à Gujrat, le 21 février 1849, avait laissé le Pendjab aux mains des Britanniques, et il fut annexé le 2 avril 1849. Le Conseil d'administration poursuivit sa gestion jusqu'en 1853, quand un commissaire en chef fut nommé pour la province.

Avec l'avènement de la domination britannique dans le Pendjab, la quasi-totalité des terres de Mirza Ghulam Murtaza fut confisqué. Une pension de Rs. 700 par an fut accordé à lui et à son frère, et ils conservèrent leurs droits de propriété sur Qadian et les villages voisins. Et ainsi advint la ressemblance entre Ahmad et Jésus dans la mesure où ni l'un ni l'autre n'hérita d'un domaine ancestral. Le père d'Ahmad dépensa ensuite des milliers de roupies dans ses efforts pour récupérer ses jagirs, mais ils s'avérèrent inutiles. Cette déception l'affecta jusqu'au dernier jour de sa vie. Ahmad raconta : « Mon père, en raison de ses nombreuses déceptions, est toujours demeuré pensif et triste. Il avait dépensé près de 70 000 roupies à se rendre aux cours de justice, et contester des cas qui étaient condamnés à l'échec, car les terres qui appartenaient à nos ancêtres avaient depuis longtemps passé de main et leur récupération n'était qu'un vain espoir. La déception, et la tristesse et la douleur conséquentes, créa un tourbillon dans la vie de mon père, et la vue de son sort pitoyable m'aïda à amener un changement saint dans ma propre vie, parce que la misère de sa vie me rappela aux souvenirs de cette vie immaculée qui est libre de toute agitation mondaine. Il demeura

maître de quelques villages et reçut un montant du gouvernement britannique en récompense de ses bons services, ainsi que la pension d'un certain poste qu'il avait occupé. Mais puisque tout cela était très négligeable par rapport à ce qu'il avait déjà connu, il demeura toujours déprimé et triste et fit souvent part de son grand regret, disant que si les efforts qu'ils avait faits en vile préférence mondaine avaient été pour le bien de la religion, ils auraient servi à faire de lui un saint » Telle était la leçon qu'Ahmad apprit dans son enfance; et une si profonde empreinte laissa-t-elle dans son esprit qu'il fut complètement sevré de ce monde et l'ensemble de sa vie fut consacrée au service de Dieu. Durant la révolte des Cipayes en 1857, quand « de village en village, de quartier en quartier; à travers la colline, la terre et la plaine, le signal – inexplicable à l'époque, inexplicable encore – gagna en vitesse; et quand de village en village, de quartier en quartier; la propagation du signal fut suivie par l'excitation accrue du peuple », la famille de Ahmad rendit excellent service. Mirza Ghulam Murtaza « enrôla de nombreux hommes, et son fils Mirza Ghulam Qadir servait dans le régiment du général Nicholson quand ce dernier mata les mutins de la 46ème infanterie indigène, qui avait fui de Sialkot au Trimughat. Ces excellents services de la famille furent reconnus et loués par les officiers britanniques et des promesses furent faites pour la restauration de la propriété familiale 'quand une occasion favorable se produirait'. Mais cette occasion ne se produisit jamais. Peut-être que les autorités britanniques ne purent oublier

la révolte de Delhi en 1857, au cours de laquelle la foule de la ville avait proclamé une renaissance de l'empire moghol. Cependant, à la suite de la mutinerie, la gouvernance de l'Inde par la Compagnie des Indes fut terminée. Le 2 août 1858, la reine signa l'acte qui transféra la gouvernance de l'Inde à la Couronne. Le 1er novembre 1858, lors d'une grande Durbar tenue à Allahabad, une proclamation royale, qui annonça que la reine avait pris la gouvernance de l'Inde, fut publiée. Elle expliqua la politique de justice politique et de la tolérance religieuse qui était de son bon plaisir royal de poursuivre. Ainsi fut introduit la révolution pacifique qui suivit la mutinerie. C'était vraiment une préparation pour l'avènement du « Prince de la paix ». La paix fut proclamée dans toute l'Inde le 8 juillet 1859.

NOTES

3. Calendrier musulman 14 Shawwal 1250
Calendrier juif 5594
Kali Yuga Era 4936
Vikrama Samvat Era 1 Phagan 1891
Parsi Era 1203

Le nom de la sage-femme sans formation du village qui était présente à sa naissance s'appelait Ladu. Il fut allaité pendant quelques jours par Ma'i Sahib Jan, la femme de son oncle Mirza Ghulam Haidar. Le lait de la mère n'était pas suffisant pour les jumeaux.

4. C'était un grand fumeur et certains de ses élèves se moquaient de lui, mais Ahmad ne les rejoignirent jamais et demeura toujours respectueux. Et donc, non impressionné par les applaudissements et nullement découragé par le ridicule, il donna les premiers signes de sa détermination courageuse de rester fidèle à ses principes. Gul Ali Shah enseigna à Ahmad à Qadian au début, plus tard Ahmad se rendit à Batala. L. Bhim Sain et Muhammad Husain faisaient aussi partie des élèves de Gul Ali Shah à l'époque. A Batala, Ahmad habita dans un bâtiment qui appartenait à son père qui était probablement situé près de la Porte d'Achli à Miya Mohalla.

AMOUR POUR TOUS HAINE POUR PERSONNE

PLUS QU'UNE DEVISE, UN ADN

La Conférence interreligieuse annuelle 2014 à Saint-Prix

Comme chaque année que Dieu fait, des représentants des grandes religions de France ont répondu à l'appel de l'Association musulmane Ahmadiyya de France et venu débattre à la mosquée de Saint Prix sur un thème choisi. Cette année, le thème était : « L'amour de la patrie fait-elle partie de la foi ? » Une question parfaitement traitée d'un point de vue religieux par l'ensemble des participants devant une salle comble. En images :



la revue

Quadrimestriel publié par
l'Association musulmane Ahmadiyya de France

52-54 rue Louis & Gérard Donzelle

95390 Saint Prix

Tel: 0134160042

larevue@ahmadiyya.fr